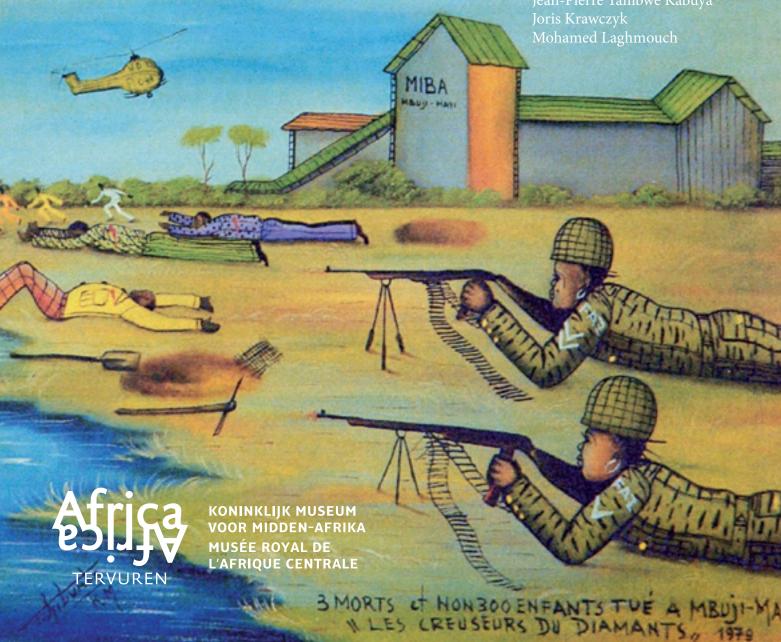
République démocratique du Congo

KASAI-ORIENTAL Un nœud gordien dans l'espace congolais



Sous la direction de Jean Omasombo Tshonda

Bajana Kadima-Tshimanga **Edwine Simons** Louis Kadindula ya Mukoko Jean-Willy Biayi Nzeji Jean-Pierre Tambwe Kabuya



La série de publications dont cet ouvrage est la cinquième est dédiée à la mémoire de Benoît Verhaegen. Arrivé au Congo au moment de la décolonisation, il anima pendant près de 30 ans de carrière diverses structures de recherche et d'enseignement. Promoteur de la démarche de « l'Histoire immédiate », il a, par ses écrits, par sa parole, par ses enseignements, joué un rôle majeur dans les études sociales congolaises.

Nous nous souvenons avec émotion et respect de l'homme et du maître.

La présente étude, issue du projet « Provinces », soutenu financièrement par la DGCD et coordonné par la section d'Histoire du Temps présent du Musée royal de l'Afrique centrale, est le fruit d'une collaboration entre chercheurs des diverses sections du MRAC, chercheurs des instituts partenaires congolais (CEP, CERDAC et CRGM), qui se sont réparti le territoire de la RD Congo, et chercheurs identifiés à l'intérieur de chaque entité administrative (qu'il s'agisse des actuels « districts » ou, pour quelques-unes de ces entités, déjà de « provinces », qui attendent d'accéder au statut de province, comme le prévoit la Constitution de la RD Congo promulguée le 18 février 2006) .

LE CEP

Le Centre d'Études politiques (CEP), (re)créé en 1999 à l'Université de Kinshasa, rassemble des chercheurs/ enseignants relevant de diverses disciplines des sciences sociales ayant le politique pour champ d'études. Ses activités couvrent quatre domaines, la recherche, la formation, la documentation et la publication, ayant tous pour principal sujet la République démocratique du Congo.

LE CERDAC

Le Centre d'Études et de Recherches documentaires sur l'Afrique centrale (CERDAC) de l'Université de Lubumbashi poursuit les buts suivants : promouvoir des recherches coordonnées sur l'héritage du passé des peuples d'Afrique centrale et collationner la documentation nécessaire et utile à cette fin.

LE CRGM

Le Centre de Recherches géologiques et minières de la RD Congo (CRGM) est un service public fonctionnant sous la tutelle du ministère de la Recherche scientifique. Il a été créé par ordonnance-loi n° 82/040 du 5 novembre 1982 en remplacement du Service géologique du ministère des Mines. Sa mission principale est de promouvoir, exécuter et coordonner des travaux de recherche scientifique et des études diverses dans le domaine des géosciences. La cartographie géologique, l'inventaire et l'étude métallogénique des ressources minérales, l'étude des risques naturels d'origine géologique, l'expertise des substances minérales et la constitution des bases de données géologiques figurent parmi ses tâches essentielles.

LE MRAC

Le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), l'un des dix établissements scientifiques fédéraux que compte la Belgique, abrite des collections tout à fait remarquables (objets ethnographiques en provenance d'Afrique centrale, archives complètes de Stanley, photothèque et filmothèque, cartes et données géologiques, collection de zoologie de millions de spécimens, xylothèque tropicale). En tant qu'institut de recherche scientifique consacré à l'Afrique, il occupe une place importante sur la scène internationale dans les domaines de l'anthropologie culturelle, de la zoologie, de la géologie, de l'histoire et de l'économie agricole et forestière.

La section d'Histoire du Temps présent est une section au sein du département d'Histoire du Musée royal de l'Afrique centrale. Elle est née de l'intégration au musée de l'Institut africain, créé en 1992, qui avait alors absorbé le Centre d'étude et de documentation africaines (1971). La section poursuit une triple mission de documentation, de publication (la collection des « Cahiers africains ») et de recherche. Ses activités sont axées sur l'ancienne Afrique belge et particulièrement le Congo/Kinshasa.

www.africamuseum.be

République démocratique du Congo

LE KASAÏ-ORIENTAL

Un nœud gordien dans l'espace congolais



Coordinateur du projet « Provinces »

Jean Omasombo Tshonda, chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC, professeur à l'Université de Kinshasa (RD Congo).

Auteurs

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre les chercheurs de terrain, en RD Congo, et les chercheurs de la section d'Histoire du Temps présent et de différentes autres sections du MRAC à Tervuren.

Bajana Kadima-Tshimanga et son équipe en RD Congo ont contribué à la rédaction d'une première mouture de la monographie du Kasaï-Oriental.

Les chercheurs de la section d'Histoire du Temps présent du MRAC l'ont ensuite complétée et enrichie, dans les disciplines relevant des compétences de la section. J. Omasombo s'est chargé des chapitres concernant l'histoire et la politique et Élodie Stroobant, de la partie socio-économique (comprenant les chapitres sur la démographie, la santé, l'enseignement, l'activité économique et les transports). Edwine Simons a assuré la coordination de ce volume. Mohamed Laghmouch est l'auteur des cartes qui illustrent le volume. Joris Krawczyk s'est chargé de l'iconographie. Tous ces chercheurs sont considérés comme les auteurs principaux de la monographie. Leur nom est cité ci-dessous.

Les disciplines non couvertes par les chercheurs congolais ou ceux de la section d'Histoire du Temps présent, telles la géologie, les risques morpho-hydrologiques et la flore... ont bénéficié de contributions de chercheurs extérieurs ou d'autres sections du MRAC. Leur nom est reproduit en regard du titre de leur contribution dans le sommaire et la table des matières.

Bajana Kadima-Tshimanga, chef d'équipe, sociolinguiste, professeur à l'Institut supérieur pédagogique de Mbujimayi.

Jean Omasombo Tshonda, politologue, chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique) et professeur à l'Université de Kinshasa (RD Congo).

Élodie Stroobant, historienne, chercheur à la section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique).

Donatien Olela Nonga Shotsha, sociologue, professeur à l'Université de Kinshasa.

Edwine Simons, secrétaire de rédaction des « Cahiers africains » et documentaliste, section d'Histoire du Temps présent, MRAC (Belgique).

Louis Kadindula ya Mukoko, sociolinguiste, chef de travaux à l'Institut supérieur pédagogique de Mbujimayi.

Jean-Willy Biayi Nzeji, philosophe, professeur à l'Institut supérieur pédagogique de Mbujimayi.

Maurice Samuntu Sakaji Tshibola, communicologue-informaticien, chef de travaux à l'Université officielle de Mbujimayi. Jean-Pierre Tambwe Kabuya, linguiste.

Joris Krawczyk, attaché au projet « Provinces », section d'Histoire du Temps présent, MRAC et Service éducatif, MRAC (Belgique).

Mohamed Laghmouch, cartographe, section de Cartographie et Photo-interprétation, MRAC (Belgique).

Toutes les photographies sont droits réservés ou sous copyright mentionné. Toute question ou demande d'autorisation doit se faire par écrit auprès du MRAC, Service des Publications 13, Leuvensesteenweg, 3080 Tervuren (Belgique).

D/2014/0254/01

ISBN: 978-9-4916-1524-5

© Musée royal de l'Afrique centrale, 2014. Leuvensesteenweg 13 B-3080 Tervuren www.africamuseum.be



En couverture : « Le massacre de Tshilenge », Tshibumba Kanda Matulu, Lubumbashi, 1979 ; collection Bogumil Jewsiewiciki. Droits réservés. L'artiste a représenté le « massacre de Tshilenge » (Katekelayi) en jouant sur la distinction entre le message du texte écrit et le message de l'image. Alors que l'observateur voit plusieurs personnes périr dans la rivière sous les balles des parachutistes (la partie gauche du tableau est coupée sur cette image), sur la terre ferme il y a 3 morts, c'est-à-dire le chiffre officiellement annoncé par les autorités. Tshibumba reprend le démenti de la presse, annonçant plusieurs centaines de morts (300 enfants) selon la rumeur. Ainsi, peut-il affirmer qu'il y a eu un massacre sans risquer des ennuis avec la sécurité de l'État mobutiste. Tshibumba, qui se considérait comme un historien « pictural » du Congo, réussit ainsi à s'assurer que les deux vérités, la vérité factuelle de la rumeur et la vérité étatique, soient présentes.

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction (même partielle), autre qu'à usage pédagogique et éducatif sans fin commerciale, de cet ouvrage est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable du Service des Publications, Musée royal de l'Afrique centrale, 13, Leuvensesteenweg, 3080 Tervuren (Belgique).

Une version en ligne de cet ouvrage est gratuitement consultable sur le site du musée: http://www.africamuseum.be/research/publications/rmca/online/



SOMMAIRE

Avant-propos	7
PREMIÈRE PARTIE. LE KASAÏ-ORIENTAL PHYSIQUE	11
Chapitre 1. Localisation, relief et hydrographie	13
Chapitre 2. La géologie du Kasaï-Oriental	
par Tshimanga Mulangala	23
Chapitre 3. Les risques morpho-hydrologiques au Kasaï-Oriental	
par Godefroid Mubanga Nzo-Ayum	27
Chapitre 4. La flore du Kasaï-Oriental	
par Joëlle De Weerdt, Benjamin Toirambe, Claire Delvaux, Astrid Verhegghen, Pierre Defourny	
et Hans Beeckman	33
DEUXIÈME PARTIE. LES HOMMES	43
Chapitre 5. Occupation de l'espace du Kasaï-Oriental	45
Chapitre 6. Instabilités sociopolitiques et migrations des Luba Lubilanji.	
Chapitre 7. Évangélisation du Kasaï-Oriental	
TROISIÈME PARTIE. ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE DU KASAÏ-ORIENTAL	99
Chapitre 8. L'évolution politico-administrative du Kasaï-Oriental	101
Chapitre 9. L'élaboration administrative de l'ancien territoire de Tshilenge	
Chapitre 10. La composition territoriale du Kasaï-Oriental	111
Chapitre 11. Mouvements des populations luba et conflits d'espace entre groupements au Kasaï-Oriental	139
QUATRIÈME PARTIE. KASAÏ-ORIENTAL : UNE ENTITÉ POLITIQUE	171
Chapitre 12. L'État du Sud-Kasaï : de la province minière à l'État fédéré	173
Chapitre 13. Les Kasaïens chassés du Katanga	
Chapitre 14. Les pouvoirs politiques au Sud-Kasaï	235
Chapitre 15. Du Sud-Kasaï au Kasaï-Oriental	247
Chapitre 16. Les acteurs luba dans les institutions de la RDC (1960-1997)	255
Chapitre 17. Les Luba Lubilanji dans les institutions depuis l'avènement des Kabila père et fils	
(de mai 1997 à aujourd'hui)	263
CINQUIÈME PARTIE. SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DU KASAÏ-ORIENTAL	273
Chapitre 18. Mbujimayi : centre névralgique du Kasaï-Oriental	275
Chapitre 19. Le secteur minier	285
Chapitre 20. Le secteur agro-pastoral	339
Chapitre 21. Le commerce	351
Chapitre 22. Les voies de communication	367
Chapitre 23. Les services à la population	387
Chapitre 24. Le secteur de la santé au Kasaï-Oriental	397
Chapitre 25. L'enseignement	
Chapitre 26. La démographie	435
Table des metitues	440

AVANT-PROPOS

es Luba, un peuple que tout le monde semble connaître en République démocratique du Congo (RDC), sont appelés « Kasaïens » dans un certain nombre de régions du pays. Ces désignations de « Luba » ou de « Kasaïens » se réfèrent, en fait, soit à des références socioculturelles très complexes, soit encore à une origine géographique approximative.

En République démocratique du Congo (RDC), les Luba sont répartis en divers groupes (ceux des Luba centraux, des Luba orientaux, des Luba occidentaux, des Luba Upemba, des Luba Katanga/Samba...). L'appellation « Luba » désigne donc des peuples aujourd'hui éparpillés dans diverses provinces : celles du Katanga, du Kasaï-Oriental, du Kasaï-Occidental et du Maniema. Dans le langage courant, cependant, l'appelation « Luba » désigne, d'abord, les Luba Lubilanji, du groupe des Luba occidentaux. Les autres Luba vivant dans les deux actuelles provinces du Kasaï sont identifiés comme des Beena Lulua, Beena Kanyok, Bakwa Luntu et même comme des Songye.

La difficulté qu'il y a à distinguer les peuples d'origine luba peut, dès lors, expliquer le recours à la dénomination de « Kasaïens », mais celle-ci nous semble inappropriée pour désigner uniquement les Luba Lubilanji. Notons que dans les centres miniers coloniaux du Katanga, on appelait « Kasaï » [Kasaïen] tout individu venu du Kasaï. Ce processus de réduction, dit C. Young (1968 : 112-113), est achevé lorsque l'individu accepte cette nouvelle « identité » inventée. Mais ce dernier est amené à recourir à la même schématisation pour identifier les autres groupes socialement et géographiquement différents. Au Katanga, les « Kasaï » [Kasaïens] sont ceux qu'à Kinshasa on

appelle « Luba », réservant cet ethnonyme aux seuls Luba du Katanga.

L'identification des Luba Lubilanji au terme « Kasaï » est d'autant plus inappropriée que l'espace de la province du Kasaï-Oriental, telle que prévue dans la Constitution de 2006, n'est pas traversé par la rivière Kasaï. Il s'agit plutôt de son bassin intégrant les rivières Lubilanji et Mbuji-Mayi qui, en se joignant, constituent la rivière Sankuru.

Les Luba Lubilanji se disent les descendants d'un même ancêtre, Nkole. Ils ont le tshiluba comme langue commune. Ils forment donc un tshisa (peuple) constitué de clans, dits « bisamba » (Bakwa ou Beena), distincts. Lors de la pénétration européenne du Kasaï à la fin du XIX^e siècle, la carte de la mise en place des populations luba au Kasaï faisait état de 55 groupements/clans ainsi répartis : treize dans la région occidentale ; huit dans la région centrale ; huit dans la région nord-est et vingt-six dans la région sud-est. Trente de ces groupements/clans se situent administrativement dans le district de Kabinda (province de Lomami) et seulement 25 dans le district de Tshilenge, auquel s'ajoute la ville de Mbujimayi.

Le présent ouvrage porte sur ce district de Tshilenge et sur la ville de Mbujimayi qui constituent, ensemble, la nouvelle province du Kasaï-Oriental prévue dans la Constitution du 18 février 2006. On est au cœur du pays luba, fait de groupements/clans qui s'enchevètrent dans des rapports souvent fort complexes. Aussi, lorsque ses acteurs s'engagent dans les enjeux/compétitions sociopolitiques au niveau local et, surtout, dans la conquête de pouvoir au niveau national, ils entraînent souvent dans leur démarche tout le groupe luba qui, en cas d'entraves, en subit les effets, généralement dramatiques.

La raison du succès des Luba Lubilanji, peut-on dire avec B. Jewsiewicki (1989 : 336-337)¹, est en partie la cause de leur exclusion : la dichotomie entre le monde rural et le monde urbain, créée et fortement soutenue par le pouvoir colonial belge, avait privé les Luba d'une base sociale nécessaire pour l'entreprise de la conquête du pouvoir. En même temps, leur position sociale dans les centres urbains, notamment dans les ceintures urbanisées du Katanga et de Luluabourg, avait été perçue à travers le prisme ethnique, aussi bien par les Luba eux-mêmes, obligés de se créer des solidarités urbaines, que par les « Katangais authentiques » et les Lulua pour qui le prisme ethnique expliquait leur marginalisation économique et professionnelle.

L'ethnicité luba fut donc forgée, à partir d'éléments de base dans le monde du village, comme une ethnicité « moderne », dans le miroir des structures étatiques coloniales (Jewsiewicki : 1989). Faisant partie de l'espace « moderne » de l'État, coupée du monde du village avec lequel elle n'avait plus de liens organiques, l'élite luba se caractérisa par sa vocation nationale. La raison en est simple : leur dispersion à travers tout le Kasaï et la RDC et l'exiguïté de leur territoire d'origine interdirent aux Luba des aspirations d'autonomie régionale. Ils ne disposaient pas d'assez de raisons de se replier dans leur région d'origine, de laquelle nombre de leurs familles étaient parties depuis longtemps.

Les Luba se sont établis au Kasaï au cours d'une période comprise entre le début du xvIIe siècle et le début de la seconde moitié du XIXE siècle. Plusieurs groupements/clans formés au xvIIe siècle se sont établis dans la région occidentale. En outre, des groupements formés peu après au cours du même siècle se sont installés en grand nombre dans les régions du Sud-Est et du Nord-Est, tandis que ceux formés au XIXE siècle ont occupé surtout la région sud-est et la région centrale. Ces différents groupements/clans ont été préoccupés par la recherche de terres offrant des conditions d'habitat favorables. Ils laissaient les sols pauvres aux nouveaux venus. Nous découvrons ici l'origine d'un sujet qui continue d'alimenter des conflits fonciers locaux récurrents jusqu'à ce jour.

D'après les prescrits de la Constitution du 18 février 2006, l'actuel district de Tshilenge et la ville de Mbujimayi constituent la nouvelle province du Kasaï-Oriental. Mais aucun facteur économique, politique ni même ethnique ne prédestinait la région des Luba Lubilanji à s'ériger en entité politique spécifique avant les événements de 1959-1960. Avec une superficie de 14 217,19 km², soit 0,4 % de la superficie de la RDC, le Kasaï-Oriental sera la plus petite des nouvelles provinces du pays. Il sera moins grand que la ville de Kinshasa. Il sera également la seule province monoethnique. Son espace correspond à l'ancien territoire de Bakwanga, fonctionnel jusqu'à l'indépendance du pays en 1960. Certes, les entités politico-administratives du Kasaï-Oriental n'ont, en gros, pas connu le démembrement des groupements locaux constitutifs de la période coloniale, mais ceux-ci ont accédé à des statuts administratifs différents, souvent élevés ; de celui de district pour l'ancien territoire et de territoire pour les secteurs et/ou chefferies. Les questions relatives à leur existence politico-administrative et sociale sont liées aux mouvements des populations (avant et, surtout, à partir de la décolonisation) qui fondèrent l'origine brutale de la ville de Mbujimayi.

Le Kasaï-Oriental devrait assurer son développement en devenant une province à part entière. Dans ce cas précis, cela ne va pas sans rappeler certains épisodes de l'histoire récente depuis la décolonisation du pays : le peuple luba Lubilanji s'était constitué en un espace autonome de gestion politique à l'indépendance et en espace monétaire au milieu des années 1990. Mais à chaque fois, à cause des conditions précaires et malgré l'assentiment général des populations qui soutenaient la démarche, les effets en furent généralement catastrophiques.

Comme lors de la première expérience postindépendance de décentralisation, les raisons qui justifient la décentralisation actuelle n'ont pas changé. La Constitution de 2006 apporte, certes, deux ajouts fondamentaux: 1) le redécoupage en 26 provinces des 11 provinces existantes jusqu'a la fin de l'ère Mobutu²; 2) la mise en place d'organes provinciaux et locaux élus jouissant de larges compétences et de moyens substantiellement accrus.

^{1.} Jewsiewicki, Bogumil. 1989. « The formation of the political culture of ethnicity in the Belgian Congo, 1920-1959 ». In Vail Leroy (éd.), *The Creation of Tribalism in Southern Africa*. Oxford-Cape Town: James Currey-David Philip, pp. 324-349.

^{2.} En réalité, cinq de celles-ci (Maniema, Sud et Nord-Kivu, Bas-Congo et Kinshasa) ne modifient pas leur espace, même si le Bas-Congo changera de nom pour s'appeler Kongo-Central.

Quarante pour cent des « recettes à caractère national » collectées au sein de la province seront retenues à la source au profit de celle-ci, alors que dans la situation antérieure les provinces en disposaient (souvent plus théoriquement que réellement) de 10 à 15 %.

La mise en œuvre de ces dispositions constitutionnelles continue de soulever de difficiles problèmes, et elle est même porteuse de grands dangers :

- plusieurs des nouvelles provinces sont dépourvues des infrastructures et des moyens humains leur permettant d'exercer les prérogatives qui leur sont attribuées;
- la disposition concernant la répartition des recettes à caractère national est difficile à interpréter (quelle province génère quelle recette nationale ?) et risque de créer de grandes inégalités entre les provinces dans lesquelles sont implantées de grandes entreprises et/ou qui possèdent les points d'entrée et de sortie du commerce extérieur et les autres provinces.

Mais l'État central, confronté lui-même à sa restructuration, ne paraît pas vouloir/pouvoir s'adapter rapidement à la nouvelle dynamique, les traits du passé semblant encore fortement le dominer et/ou le retenir.

Pour plus d'un observateur, la société congolaise d'en bas paraît enthousiaste aux thèses de la décentralisation envisagée. Elle espère elle-même, ainsi, s'impliquer sans plus tarder dans la recherche de son développement.

Les responsables du processus de décentralisation se trouvent aujourd'hui confrontés à un environnement instable et « désécurisé », du fait du face-à-face entre tentatives de freinage et aspirations à sa mise en œuvre effective. Or le socle sur lequel construire un système politique viable est son assise sociologique. La société constitue le terreau dans lequel il doit impérativement s'enraciner pour être durable. Ce qui signifie que la RDC doit s'inventer la structure qui favorise son développement, une charpente adaptée à sa combinatoire sociologique. Et ce, d'autant plus que les composantes de la scène internationale confrontées elles-mêmes à la nécessité de se réinventer ne fournissent plus de précédent paradigmatique auquel se référer.

Compte tenu de son histoire et de ses caractéristiques, la question à laquelle la RDC devrait répondre dès aujourd'hui – et non demain – est donc la suivante : le renforcement de l'État central est-il une condition préalable à la réussite de la décentralisation

ou la décentralisation est-elle la filière obligée de la consolidation de l'État central ?

Le projet initié par le MRAC porte sur la réalisation de monographies provinciales. S'inscrivant dans la nécessité de bien identifier d'abord chacune des provinces reconnues par décision politique, il veut déboucher sur une connaissance réelle et précise de chaque entité provinciale, avec l'ambition de fournir des données de fond (politiques, économiques, géographiques, linguistiques, sociales...) qui faciliteront davantage une politique d'aménagement du territoire et de planification régionale. Et ce, d'autant que chacune de ces nouvelles provinces englobe de vastes territoires et/ ou secteurs administratifs (plusieurs d'entre elles sont encore deux à trois fois plus vastes que la Belgique). Plusieurs de ces provinces correspondent aux espaces des anciens districts délimités durant la période coloniale. Diverses entités de base dites « coutumières » et leurs chefs furent créés par l'autorité coloniale, ce qui ne va pas sans rappeler le caractère pluriel de la société congolaise dans laquelle les rapports sociaux se sont transformés et qui voit croître les désaccords entre tenants de la tradition et partisans de la modernité. À la suite du caractère dynamique du système d'appartenance lié au brassage de la population, à l'urbanisation et la modernisation, l'ethnicité sur laquelle se fonde l'identité et l'appartenance à la nationalité congolaise redevient signifiante politiquement, surtout dans un contexte électoral ; pourtant, elle apparaît largement aujourd'hui comme un concept fabriqué ou refabriqué qui, de ce fait, s'est largement fossilisé et mué en détonateur de la conflictualité entre candidats au pouvoir.

Si la décentralisation est un sujet de discussion actuel, elle a, en fait, été l'objet d'essais et de discussions récurrentes au cours des périodes antérieures et la loi organique votée le 10 juillet 2008 au Parlement congolais n'est pas une avancée radicale pour l'organisation des unités administratives. Les choix en matière d'organisation administrative qui furent faits dans le passé s'alignaient souvent sur des propositions qui attendaient d'être confrontées au vécu et qui étaient donc susceptibles de modifications/révisions ultérieures. Des retouches ont été opérées, de-ci de-là, au fil du temps, souvent sans vision d'ensemble, résultant surtout d'un arbitrage des conflits de pouvoir au niveau local en fonction des intérêts des autorités supérieures. Mais dans la mesure où celles-ci n'ont pas fait l'objet de publication, la connaissance populaire et de nombreux travaux continuent à reproduire des données qui ne sont pas toujours concordantes avec la réalité du terrain. Ainsi les limites administratives des différentes entités reproduites dans des cartes sont-elles parfois peu précises, et certaines dénominations des secteurs, des chefferies et des groupements qui les composent varient-elles parfois d'une source à l'autre. À la suite des importants mouvements de population que le terrain congolais a connus, conséquences d'événements successifs et souvent violents ou de l'accroissement des difficultés socio-économiques et de communication entre les régions du pays, divers villages ont, en effet, pu disparaître ou voir leurs sites déplacés, d'autres se sont agrandis, voire créés.

Le découpage des unités provinciales devra encore révéler ses limites une fois celles-ci confrontées à la réalité, la gestion effective du territoire congolais restant largement confrontée à de nombreux défis. Les groupements qui sont une subdivision des secteurs et des chefferies et définis comme unités territoriales de base attendent encore d'être dénombrés. Pourtant, ils constituent la circonscription pour les élections locales, des élections qui ont été, à ce jour, continuellement postposées. Les assemblées provinciales ont coopté des chefs coutumiers, à raison de 10 % du nombre de leurs membres.

La loi imposait une même procédure, impliquant aussi bien les chefs de groupement que ceux de chefferies. Dans son exécution, les situations dans les différentes provinces se sont révélées contrastées. La province du Bas-Congo ne compte aucune chefferie, l'Équateur en a 2, le Kasaï-Occidental 3, le Kasaï-Oriental 7, le Bandundu 11, tandis que la Province-Orientale en a 139, le Katanga 55, et que les trois provinces de l'ancien Kivu (Maniema, Nord et Sud-Kivu) s'en partagent 42. Il s'agit là en grande partie du résultat de politiques différentes appliquées dans la gestion des populations par les responsables des quatre provinces que comptait le Congo belge jusqu'en 1933.

Le projet du MRAC rappelle aussi que les événements ayant conduit à l'échec de la première décentralisation au cours de la Première République (1960-1965) sont toujours peu – ou mal – connus, de même que la gestion concrète, durant la période Mobutu, dans les différentes entités. Avancer vers un futur rassurant après avoir mieux situé le présent, cela nécessite aussi de tirer les leçons du passé, fût-il lointain ou récent. Bien que les délimitations des territoires – voire des nouvelles provinces – n'aient en général pas changé depuis les réformes initiées au cours de la période coloniale, les services publics congolais ne disposent pourtant, dans la plupart des cas, que de peu de docu-

ments (fussent-ils anciens ou nouveaux), toujours partiels ou fragmentaires.

En aucun cas, ils ne possèdent de documentation (même ancienne) pouvant leur fournir une vision d'ensemble de la situation d'une entité provinciale, car les travaux approfondis et exhaustifs sur les provinces sont restés rares. D'où la nécessité première de rassembler les diverses études partielles existantes, mais éparpillées, et de combiner diverses sources relevant du passé et du présent (tant du point de vue interne que du point de vue externe, la géopolitique économique et sociale nationale et régionale a beaucoup changé, suite à la fois à des crises locales internes à la RDC, qu'à des crises régionales proches ou lointaines). Combiner les données de terrain recueillies par les équipes de recherche locales en RDC mises en place par le projet et celles se trouvant tant dans diverses institutions congolaises (universités, centres de recherche ou services publics...) qu'au musée de Tervuren constituera ainsi une avancée importante.

Je tiens à remercier de manière particulière la Coopération belge au Développement, le ministère belge des Affaires étrangères et la Politique scientifique qui appuient de nombreux projets de recherche et activités menés au MRAC. Cette étude monographique du Kasaï-Oriental, qui entre dans ce cadre, constitue la cinquième publication d'une série qui devra couvrir l'ensemble des provinces édictées dans la Constitution de la RDC : une tâche immense, mais essentielle! Il est prévu, dans le cadre de la décentralisation, que l'enseignement au niveau du primaire et du secondaire soit en partie consacré à l'étude des réalités locales, c'est-à-dire celles de chacune des provinces. En s'engageant dans la production des monographies des provinces, le MRAC espère renforcer la qualité de son expertise, en même temps qu'œuvrer à l'enrichissement de la connaissance sur ce grand pays d'Afrique, afin d'appuyer les efforts de tous ceux qui contribuent à son développement.

Cette monographie a bénéficié des données de recherche de Mukadi Luaba Nkamba et de Philémon Muamba Mumbunda, des témoignages de Thomas Kabangu et des services de Martin Kalonga Shaumba, Lucie Longa, Étienne Ndaie wa Ndaie, Tadisha Ngoie et Jean-Marie Tshibuabua Diakalenga.

À tous, le MRAC présente ses remerciements.

Guido Gryseels, Directeur général

PREMIÈRE PARTIE

LE KASAÏ-ORIENTAL PHYSIQUE

Carte du territoire du Kasaï-Oriental



CHAPITRE 1

LOCALISATION, RELIEF ET HYDROGRAPHIE

1. LOCALISATION ET COMPOSITION ADMINISTRATIVE

Le Kasaï-Oriental qui fait l'objet de la présente monographie est l'une des vingt-six provinces annoncées de la République démocratique du Congo prévues par la Constitution de 2006³.

Du point de vue de sa toponymie, cette province emprunte son nom au bassin hydrographique du plus puissant affluent du fleuve Congo, situé sur la gauche : la rivière Kasaï, nom qu'a porté la province du Kasaï sous la colonisation belge. Le qualificatif oriental a été attribué à la partie orientale de cette ancienne province lors de sa scission en deux, en 19664. Aujourd'hui, ce qualificatif se rapporte au seul district de Tshilenge, un des trois districts qui formaient le Kasaï-Oriental de l'ère Mobutu. Ce district, créé en 1977 et auquel se rattache la ville de Mbujimayi, correspond pratiquement à l'espace ocupé par l'« État autonome du Sud-Kasaï » entre 1960 et 1962 ou, encore, à la province du Sud-Kasaï entre 1962 et 1966, sans les territoires de Ngandajika et Kamiji, restés attachés au district de Kabinda.

Notons que cette province, qui porte le nom de « Kasaï »-Oriental n'est pas traversée par la rivière Kasaï. Elle est traversée par les rivières Lubilanji et Mbuji-Mayi qui, en se rejoignant, constituent la rivière Sankuru.

Avec une superficie de 9699 km², le Kasaï-Oriental est la plus petite des nouvelles provinces de la République démocratique du Congo prévues dans la Constitution du 18 février 2006. Il sera moins grand que la ville de Kinshasa, la capitale du pays.

Il est au cœur de la République démocratique du Congo. La majeure partie de la province est située à une altitude variant de 450 à 900 m suivant une direction nord-ouest et sud-est. Le Kasaï-Oriental se trouve entre les parallèles 5° 26' et 6° 46' de latitude S et entre les méridiens 22° 51' et 24° 17' de longitude E. Il se situe entièrement à l'est du méridien de Greenwich dans l'hémisphère sud. Il s'étend entre la *rain forest* de Dimbelenge-Tshilunde-Bakamba au nord et la limite septentrionale du socle cristallin au sud, puis entre la ligne de partage des eaux de la Lulua et de la Lubi à l'ouest, et la rivière Sankuru-Lubilanji et la limite ouest du territoire de Kabinda à l'est.

Le Kasaï-Oriental est habité essentiellement par le peuple luba Lubilanji. Son espace correspond à l'ancien territoire de Bakwanga, fonctionnel jusqu'à l'indépendance du pays en 1960. Certes, les entités administratives du Kasaï-Oriental n'ont pas connu de démembrement des groupements locaux constitutifs de la période coloniale, mais ceux-ci ont accédé à des statuts administratifs élevés, soit de district, soit de territoire. Les questions relatives à leur existence sont liées aux mouvements des populations (avant et, surtout, à partir de la colonisation) dont relèvent la naissance et l'expansion de la ville de Mbujimayi.

^{3.} Constitution de la République démocratique du Congo,

^{4.} À ce sujet, lire l'ordonnance-loi n° 66/205 du 6 avril 1966 modifiant la division du territoire de la République.

Nous allons examiner l'architecture politicoadministrative des territoires constituant le district, tous créés par l'ordonnance n° 82/069 du 28 mai 1982⁵.

1.1. TERRITOIRE DE TSHILENGE

Le territoire de Tshilenge couvre une surface de 1952 km² (*Rapport annuel de la zone Tshilenge* 1988). Ses limites correspondent à celles de la chefferie Bakwa Kalonji.

Il est borné au nord par le territoire de Katanda et la rivière Lubilanji, qui sert de frontière entre ces deux territoires; au sud par la rivière Kalelu qui le sépare du territoire de Luilu; à l'est par la même rivière Kalelu qui le sépare du territoire de Ngandajika; et à l'ouest par la rivière Mbuji-Mayi qui le sépare des territoires de Miabi et de Lupatapata d'une part, et de la ville de Mbujimayi d'autre part.

Le territoire de Tshilenge se comprime entre les bassins des rivières Mbuji-Mayi, Lubilanji et Kalelu. Il est doté, dans sa partie nord, du plateau de Tshipuka avec un réseau hydrographique à très faible densité de cours d'eau, correspondant à l'ensemble des roches précambiennes (Cimuanga Mbuyi 1997). Dans cette même partie, on rencontre deux petits lacs de régions karstiques, Lombe et Ndinga (Beena Kalenda), et la Tshitandayi, un petit cours d'eau qui se perd en amont de sa source.

Dans la partie sud de Tshilenge, le plateau a un profil de type subérien, profondément incisé par un réseau de vallées à hydrographie dense.

1.2. TERRITOIRE DE MIABI

Le territoire de Miabi a une superficie de 1700 km². Il est entièrement situé dans l'ouest du Kasaï-Oriental où il partage ses limites avec le territoire de Kabeya-Kamuanga, au nord, le territoire de Lupatapata, à l'est, le territoire de Tshilenge, au sud, et le territoire de Kamiji dans le district de Kabinda, à l'ouest.

1.3. TERRITOIRE DE LUPATAPATA

Le territoire de Lupatapata a une superficie de 2500 km². Il est borné :

- au nord par le territoire de Dimbelenge (Kasaï-Occidental);
- à l'est par :
 - la Lubilanji-Sankuru, qui le sépare du territoire de Lusambo (nord-est),
 - la Mbuji-Mayi qui le sépare du territoire de Katanda,
 - la Muya, la Kanshi ainsi que la limite ouest de la ville de Mbujimayi, qui le séparent de la ville de Mbujimayi,
 - le territoire de Tshilenge (sud-est);
- à l'ouest, par :
 - la Mulenda (nord-ouest), qui le sépare du territoire de Dimbelenge au Kasaï-Central,
 - le territoire de Kabeya-Kamuanga,
 - la Nkatshia (sud-ouest), qui le sépare du territoire de Miabi.

1.4. TERRITOIRE DE KATANDA

Il s'étend sur une superficie de 1836 km². Il est limité :

- au nord par les rivières Masu et Kanamu qui le séparent du territoire de Lusambo (district de Sankuru);
- à l'est par le territoire de Kabinda;
- au sud par la Lubilanji et Luvula qui le séparent du territoire de Ngandajika (district de Kabinda);
- à l'ouest par les rivières Mbuji-Mayi, Lubilanji et Sankuru qui le séparent du territoire de Lupatapata, de la ville de Mbujimayi et du territoire de Tshilenge.

1.5. TERRITOIRE DE KABEYA-KAMUANGA

Il a une superficie de 3493 km². Il est borné au nord par le territoire de Dimbelenge dans le district de la Lulua jusqu'à la rivière Lubi ; à l'est par le territoire de Lupatapata et une partie du territoire de Miabi ; au sud par le territoire de Miabi jusqu'en amont de la rivière Lubi, et à l'ouest par le territoire de Dibaya.

^{5.} Notons que diverses données relatives à la superficie des territoires diffèrent généralement d'une source à l'autre ; elles doivent donc être considérées comme indicatives.



La route reliant la ville de Mbujimayi à Miabi. (Photo équipe locale, 2011.)



La route Mbujimayi-Lupatapata. (Photo équipe locale, 2011.)

1.6. VILLE DE MBUJIMAYI

Elle a une superficie de 145,19 km². Le site de la ville de Mbujimayi est fait d'une succession de crêtes orientées d'une part du sud-ouest au nord-est et, d'autre part, du nord-ouest au sud-est et d'une ligne de crête principale orientée de l'ouest à l'est.

La ville de Mbujimayi s'étend entre 6° 5' et 6°10' de latitude S et 23° 27' et 23° 40' de longitude E. Elle est située à 930 km de Kinshasa, la capitale du pays. Elle présente la forme d'un quadrilatère. Elle est située sur le plateau du Kasaï, légèrement vallonné. Elle est limitée par le territoire de Lupatapata au nord, à l'ouest et au sud, et à l'est par la rivière Mbuji-Mayi, qui constitue sa frontière avec le territoire de Katanda.

2. RELIEF⁶ ET CLIMAT

Avec un relief traversé par les vallées des cours d'eau et un climat chaud et humide qui détermine la végétation et le sol, le Kasaï-Oriental constitue une entité qui possède sa physionomie propre.

2.1. RELIEF

Le Kasaï-Oriental a pour relief un bas plateau dont l'altitude moyenne varie entre 500 et 1000 m. Ce bas plateau a une inclinaison sud-nord et présente des surfaces peu accidentées et mollement vallonnées. Sur le plan géographique, la grande observa-



La route Mbujimayi-Kananga. (Photo équipe locale, 2010.)

^{6.} Voir la carte orographique et hydrographique du Kasaï-Oriental dans le cahier hors-texte.

tion que l'on peut faire concerne le ravinement qui y a réalisé des formes d'érosion très répandues et fort spectaculaires, les « risques d'érosion ». Ce sont des entonnoirs à parois raides dans la série mésozoïque qui affectent les migmatites pourries. Il en existe des « actifs » et des « morts » où la végétation herbacée et arbustive colonise toute la pente (Raucq 1958).

Sur de grands espaces, on peut observer de nombreuses petites élévations séparées par des vallées profondes où coulent quelques cours d'eau et affleurent des roches dures. On y compte ainsi des interfluves plats des surfaces tranquilles, qui sont des sites favorables à l'homme.

Le Nord du Kasaï-Oriental reste dominé par des plateaux dont l'altitude moyenne varie entre 500 et 797 m. Ils sont profondément incisés par un réseau hydrographique qui les a entaillés pour donner des plateaux déchiquetés. Néanmoins, ils contiennent quelques reliefs résiduels. Les plus importants sont les monts Lupatapata (764 m), Kankelenge (797 m), Kalundu (765 m), Katekelayi (665 m), Katalama à Bakwa Tshilanda (664 m), Tshinkasa (769 m), Tshibombo à Bakodila (638 m), Kaluba (708 m), Kalengela (671 m), Kandunga (834 m), Katenta (798 m), Bajilanga (627 m) et Kabatata (811 m).

2.2. CLIMAT

Le Kasaï-Oriental, voisin de l'équateur, est une province dont les éléments majeurs du climat sont la température et les précipitations, auxquelles il faut ajouter aussi le vent.

La classification de Köppen qualifie le climat du Kasaï-Oriental de type A. Il s'agit d'un climat tropical humide où la température diurne du mois le plus froid est supérieure à 18° C. La température moyenne annuelle varie de 25° C dans le nord à 22,5° C dans le sud de la province. Les variations

annuelles des températures sont peu importantes. Leur écart varie entre 1,5 à 2 degrés suivant les saisons. En revanche, les variations journalières présentent plus d'amplitude. Les études récentes de Kambi Dibaya ont démontré que dans la région les températures moyennes annuelles ont une tendance à la hausse (l'augmentation varie entre 0,6 et 1° C).

On y rencontre généralement les types de climats suivants : le climat de type Af, un climat équatorial caractérisé par l'absence de saison sèche, et le climat de type Aw, caractérisé par une saison sèche d'environ deux mois. Le type Aw2s s'observe dans la partie nord tandis que le type Aw3 dans la partie sud du Kasaï-Oriental (*Les Régimes moyens et extrêmes des climats principaux du Congo* 1975).

Le Kasaï-Oriental connaît un climat tropical humide caractérisé par une longue saison des pluies, qui dure neuf mois, et une courte saison sèche de trois mois, dont les dates approximatives de début sont le 15 mai pour la saison sèche et le 15 août pour la saison des pluies. On y relève cependant aussi une diminution sensible des pluies en janvier.

2.2.1. LA TEMPÉRATURE

Au Kasaï-Oriental, l'angle d'incidence des rayons solaires varie très faiblement parce que ceux-ci sont proches de la verticale. L'insolation pendant l'année est en moyenne de 10 h 45'. Cette insolation et le degré d'humidité très élevé qui régularise la température sont autant de facteurs qui font que les températures moyennes sont toujours élevées pendant l'année et sont marquées par une faible variation.

2.2.2. LES PRÉCIPITATIONS

Les isohyètes de 1600 mm au Nord et de 1500 mm au Sud délimitent la province du point de vue de la latitude. Il existe ainsi au Kasaï-Oriental une

Tableau 1.1. Relevé des moyennes mensuelles et annuelles à Mbujimayi de 1992 à 2009 Moyenne mensuelle (en mm)

,												
J	F	MA	A	M	J	J^{T}	A	S	О	N	D	
187	142	166	156	49	15	11	64	120	153	251	175	1490

Moyenne annuelle

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
1222	1561	1428	1339	1643	1360	1617	1474	1347	1745	1693	1590	1590	1298	1687	1501	1243	1711	1490

Source: Direction de Production /département des Mines et Géologie/division de Géologie/MIBA.

moyenne annuelle des pluies qui dépasse 1400 mm. Ces pluies, d'origine convective, sont aussi dues à l'instabilité de l'air. Mais leur relation avec le passage du soleil au zénith n'est pas exclue.

L'examen des précipitations montre que les hauteurs des pluies ont tendance à augmenter dans la région mais les jours de pluies diminuent par an et varieraient entre 80 et 120 jours. Les pluies se concentrent de septembre à avril. L'on observe parfois des perturbations en saison des pluies qu'on peut appeler des pseudo-sécheresses. Celles-ci affectent grandement la croissance normale des cultures.

2.2.3. LES VENTS

Le Kasaï-Oriental se situe dans un territoire balayé alternativement par les alizés du sud-est et du nord-est. La convergence intertropicale de ces vents suit le balancement du soleil entre les deux hémisphères et forme une zone dans laquelle il tombe des précipitations, abondantes en saison des pluies.

Ainsi, là où se trouve cette zone, c'est la saison des pluies qui prédomine. En juin par contre, la province est balayée par l'alizé froid du sud-est. Ce qui en fait le domaine de la saison sèche. La petite sécheresse de janvier est, en revanche, due à l'approche de l'alizé du nord-est, qui est chaud et sec.

3. HYDROGRAPHIE

Le Kasaï-Oriental appartient au bassin fluvial de la Mbuji-Mayi (si l'on considère la théorie de la régionalisation élaborée par J. Buache, cité par M. Solotshi, 1985). La rivière Mbuji-Mayi joue le rôle d'une véritable colonne vertébrale, étant donné qu'elle traverse le centre de la région, et baigne presque tous les territoires administratifs. Exception doit toutefois être faite du territoire de Kabeya-Kamuanga à l'ouest, qui échappe à ce bassin hydrographique, mais appartient à celui de la Lubi. Cette dernière et la Mbuji-Mayi sont des affluents du Sankuru, affluent du Kasaï.

Dans son étude, Tshimanga Mulangala (2009) met en évidence l'existence de trois réseaux hydrographiques différenciés, étroits, liés à la géologie de la région. Dans le Nord et le Nord-Est, sur les surfaces d'aplanissement dominées par les formes disséquées, existe un réseau hydrographique dense et très ramifié. Au Sud, le réseau hydrographique est moins dense sur les terrains à prédominance granito-gneissiques. Dans la région calcaro-dolomique, le réseau est lâche et peu ramifié, assimilé au réseau

^{7.} La rivière Sankuru est appelée « Lubilanji » avant son confluent Kalelu.



Le pont sur la Lubi, à l'entrée-sortie de Kabeya-Kamuanga. (Photo équipe locale, 2010.)

pseudo-aréique. P. Raucq qualifie la région d'aréique, ce qui est péjoratif. D'un point de vue hydrographique, cette étude mérite une attention particulière (Tshimanga 2009 : 30).

Ainsi Tshimanga explique-t-il la présence de dépôts diamantifères fluviaux discontinus dans les principaux cours d'eau et leurs affluents, particulièrement : Mbuji-Mayi, Lubilanji-Sankuru, Lubi, Nkatshia, Mujila, Tshiniama, Ngingidi, Tshibwe, Tshiuma, Kanshi, Nsenga-Nsenga... Ces cours d'eau ont contribué à la distribution des formations fluviales diamantifères dans la région calcaro-dolomitique et dans celle du Nord. Après la tectonique et l'ascension des venues kimberlitiques, il s'en est suivi une longue période d'altération et de libération des diamants de pipes et dykes. Il y eut ensuite le transport et l'accumulation des matériaux diamantifères dans des régions déprimées où convergent les cours d'eau pourvus des chenaux dans lesquels existent des barres naturelles (Tshimanga: 33). Ce sont ces alluvions diamantifères que recherchent les creuseurs de diamants.

3.1. LES COURS D'EAU

Le plateau du Kasaï-Oriental est entaillé par les vallées des cours d'eau dont l'écoulement est en géné-

ral méridien, c'est-à-dire du sud vers le nord. Ces cours d'eau ont un régime fluvial tropical caractérisé par une alimentation abondante pendant la saison des pluies, mais avec des crues se présentant avec retard et des étiages à la fin de la saison sèche. On enregistre ainsi de hautes eaux en saison des pluies, et de basses eaux en saison sèche.

Lors de chaque décroissance progressive des débits, de ralentissement temporaire de la vitesse du courant d'eau, de la divagation ou de la submersion des lits majeurs, des bassins et plaines d'inondation qui s'envasaient, il se dépose des sédiments diamantifères diversifiés, dont ceux du fond du chenal, des méandres, des levés naturels, des dépôts de bassins et plaines d'inondation où les creuseurs vont effectuer des sondages pour y chercher des diamants.

Le cours des rivières est tranquille pour l'ensemble des sections situées à une altitude inférieure à 500 m. Le passage à un niveau supérieur est marqué par la présence de rapides et même de chutes. C'est le cas de la Lubi à Mulowayi.

Les principaux cours d'eau du Kasaï-Oriental sont :

 la Lukula : affluent de la Lubi ; cette rivière passe à l'extrême du Kasaï-Oriental ; elle prend sa source au sud ;



La rivière Lubilanji au niveau du pont à l'entrée et la sortie de la cité de Katanda. (Photo équipe locale, 2010.)

- la Lubi : elle prend sa source en territoire de Luiza dans le district du Kasaï et passe à l'ouest du Kasaï-Oriental (territoire de Kabeya-Kamuanga) ; elle est un important cours d'eau qui coule du sud vers le nord et se déverse dans la rivière Sankuru au niveau de Lusambo;
- la Kalelu (ou Luilu): elle passe au centre du Kasaï-Oriental et s'écoule vers la Lubilanji au nord. Elle charrie dans ses alluvions les grains de diamants; sa source se situe au Katanga;
- la Lubilanji: elle est à l'est du Kasaï-Oriental; sa source se situe dans le Haut-Lomami (province du Katanga), près de Malonga. Ses affluents importants sont la Luilu et la Mbuji-Mayi;
- la Kanshi : cours d'eau au sud de la ville de Mbujimayi qui se déverse dans la rivière Mbuji-Mayi;
- la Mbuji-Mayi : cette rivière coule du sud au nord et arrose dans sa frange sud-est la ville de Mbujimayi à laquelle elle a donné son nom.

Ces cours d'eau constituent la rivière Sankuru juste après leur confluence en aval de la cité de Tshiala dans le territoire de Katanda (où se trouve la centrale hydroélectrique). Le territoire de Miabi s'étend sur le plateau du Kasaï entaillé par les cours d'eau. Ceux-ci sont partagés entre deux bassins hydrographiques : celui de la Mbuji-Mayi à l'est, avec les rivières Mudiba-Nkatshia et Movo ; et celui de la Lubi à l'ouest, drainant les rivières Kakangayi, Tshiyamba et Mujila.

Le territoire de Kabeya-Kamuanga est parcouru du sud-ouest à l'est par la rivière Kalombo, qui se jette dans la partie supérieure de la Lubi. Celle-ci coule du sud vers le nord ; sa source se situe en territoire Bakete et se jette dans la rivière Sankuru. Dans la partie ouest-nord du territoire, c'est la rivière Basanga qui a pour confluent la Mulunguyi ; elle se jette dans la Lukula ; dans la partie est-nord se trouve la Mulenda.

Dans le secteur Ndomba, coulent : dans le nord, les ruisseaux Mabila, Buduwa, Bondo, Biasa, Kamijuwa, Dijiba Kanjinga, Mbiye, Tulondu, Ndamisha, Mulamba Mubola, Nsabwa et Kalayi ; dans le sud, les ruisseaux Midi, Mukunze et la rivière Kakangayi, qui se jette dans la rivière Lubi ; à l'est, les ruisseaux Dangisha et Lobo ; à l'ouest, la Lubi et la Kakangayi.



La rivière Kanshi, affluent de la Mbuji-Mayi. (Photo équipe locale, 2010.)

La rivière Mwanza-Ngoma constitue la frontière ouest du Kasaï-Oriental avec le district de la Lulua.

Le territoire de Katanda est en fait le plus arrosé du Kasaï-Oriental. Il rassemble les eaux de la rivière Lubilanji et de ses affluents (Mutuayi, Bufua, Ngandu, Kankulu et Mulunguyi). Ces affluents sont eux-mêmes tributaires des eaux de Tshiabukongolo, Nsumpi, Tungayi, Kunduyi, Pambwe, Kankala et Tshisulanga.

Signalons les petites rivières comme la Muavi et la Kahindo chez les Bakwa Ndaba⁸, qui sont aussi des affluents de la Lubilanji; et la Ngomba chez les Bakwa Bowa, qui se jette dans la rivière Mbuji-Mayi.

Le territoire de Tshilenge est un plateau vallonné limité par trois rivières principales : à l'ouest, la Mbuji-Mayi ; à l'est la rivière Lubilanji ; au sud-est la rivière Luilu, appelée aussi Kalelu.

À part ces rivières, on citera : la Muya, qui baigne le secteur Lukalaba pour se jeter dans la Lubilanji et

8. « Bakwa Ndaba » est l'expression consacrée pour désigner ce clan luba du Kasaï-Oriental. Mais les ouvrages existants font cependant mention de la forme « Bakwa Ndoba » qui est incorrecte.

la Kalelu, deux affluents de la Luilu. Citons aussi le lac Tshitandayi dans le village Beena Mbuyi et le lac Lomba à Beena Kalenda.

3.2. LES LACS

Le Kasaï-Oriental possède des cours d'eau souterrains et des résurgences (dans les vallées des cours d'eau de la série calcaro-dolomitique), les plans d'eau fermés (sans écoulement : cas des lacs Munkamba à la frontière nord-ouest du territoire de Kabeya-Kamuanga et le district de la Lulua dans la province du Kasaï-Occidental, des lacs Lomba et Ndinga, et de la rivière Tshitandayi qui se perd un peu à son aval à Beena Kalenda dans le territoire de Tshilenge) et les plans d'eau ouverts qui ne sont que des expansions lacustres et des rétrécissements (cas de la M'Fwa⁹).

Ils ressemblent à des lacs de plaisance, lieux propices au tourisme. On peut y développer l' « écotourisme ».

^{9.} La M'Fwa est une rivière en expansion lacustre qui se jette dans la Lubi ; elle est souvent assimilée au lac à la suite de l'expansion des eaux.



La rivière Mbuji-Mayi. On aperçoit les creuseurs de diamants alluvionnaires à Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2010.)



Lac Munkamba dans le territoire de Kabeya-Kamuanga. (Photo équipe locale, 2010.)

À Beena Tshiloba, dans le secteur de Kakangayi dans le territoire de Miabi, existe un étang d'acide naturel qui offre une curiosité touristique.

Dans la partie septentrionale du territoire de Kabeya-Kamuanga, le lac Munkamba, au nordouest, est la frontière avec le district de la Lulua. Chacune de ces deux entités administratives en revendique la propriété. Quant au lac M'Fwa, il est situé au nord-est du Kasaï-Oriental¹⁰.

étang artificiel dénommé « lac Monde arabe », est apparu autour des années 2000 dans la commune de Bipemba. À noter que les alentours de Mbujimayi sont constitués d'un terrain calcaire qui connaît un important écoulement souterrain.

Dans l'hinterland de la ville de Mbujimayi, un

10. Le lac M'Fwa a une longueur de 1500 m sur 500 m de largeur. Sa profondeur moyenne est de 30 m. Ce lac est d'une

clarté de cristal. L'eau est bleue, passant tantôt au vert. Ce jeu de couleurs est dû à la présence, dans le fond du lac, de pierres et de sable.

Références

Cimuanga Mbuyi, D. 1997. « La Monographie du territoire de Tshilenge », Travail de fin de cycle. Mbujimayi, ISP. Les Régimes moyens et extrêmes des climats principaux du Congo. 1975. Kinshasa : Service météorologique. Rapport annuel de la zone Tchilenge. 1998.

Raucq, P. 1958 (avril). « À propos de cirques d'érosion du Kasaï (Congo belge) ». Annales de la Société géologique de Belgique, t. LXXXI : 283-293.

Solotshi, M. 1985. « Contribution à l'étude de l'organisation spatiale d'une région en Afrique tropicale : la dépression de Kamalondo (Shaba, Zaïre) ». Thèse de doctorat. Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, faculté des Sciences et école de géographie.

Tshimanga Mulangala. 2009. « Le rôle de l'artisanat minier du diamant dans l'organisation régionale. Cas de Mbujimayi et ses environs au Kasaï-Oriental/RDC ». Thèse de doctorat. Université de Lubumbashi.

CHAPITRE 2

LA GÉOLOGIE DU KASAÏ-ORIENTAL

par Tshimanga Mulangala

ette partie porte sur la richesse minière, objet d'exploitation industrielle et artisanale. À cause de l'intérêt économique suscité par l'existence des gisements diamantifères, diverses études à caractère géologique ont déjà été réalisées par Lucien Cahen (1951), Carlos Fiermans (1955, 1966 et 1977), Edmond Polinard (1935, 1939 et 1949), Paul Raucq (1956, 1958, 1959 et 1970), I. Wasilewsky (1952 et 1954), I. De Mangee (1947 et 1949), et John Barry Dawson (1967). Ces travaux fournissent un aperçu global de l'état des connaissances géologiques du district de Tshilenge et en donnent les grands traits.

1. TRAITS PRINCIPAUX¹¹

Dans toute la région du Kasaï, deux grands ensembles s'ordonnent en :

- un soubassement d'âge précambrien, constitué des roches sédimentaires plus ou moins plissées, des formations métamorphiques et des roches cristallines. Dans le milieu étudié, comme partout au Kasaï, le Protérozoïque (d'âge précambrien) est représenté par :
 - les formations cristallines du complexe de base, antélulua et très fortement plissées,
 - les formations du groupe de la Lulua (série schisto-gréseuse) en relation avec le Kibaras du Katanga,

- les roches éruptives antérieures au supergroupe de la Bushimay¹² (vieux socle cristallin : granites, grono-diorites, dont certains pourraient être d'origine magmatique pure),
- le « supergroupe de la Bushimay ». D'âge précambrien, ce dernier est connu sous l'appellation de « système de la Bushimaie », nom donné par Edmond Polinard (1935) à un ensemble de roches dolomitiques et schistogréseuses affleurant partout dans la région. Il est composé de calcaires dolomitiques et de dolomies, dans lesquels s'intercale un important niveau de brèche et, vers le haut de la série, des niveaux schisteux de faible épaisseur. La série comprend une faible proportion de schiste. Elle favorise les effondrements ;
- une couverture formée des roches tendres ou meubles en couches subhorizontales d'âge crétacique inférieur et cénozoïque. On distingue actuellement au Kasaï les formations du Paléozoïque, Mésozoïque et Cénozoïque décrites sous le nom de « système de Lubilansh », considérées comme étant d'âge jura-triassique et qui sont, de ce fait, en corrélation avec les formations du Karroo d'Afrique du Sud. Elles sont constituées par deux principales couches qui datent du Tertiaire : les Mésozoïque et Cénozoïque.

^{11.} Voir la carte géologique et minière du Kasaï-Oriental dans le cahier horts-texte.

^{12.} Notons que les orthographes « Bushimay », « Bushimaie » utilisées pour désigner Mbujimayi qui figurent dans les sources anciennes sont des graphies incorrectes du mot « Mbujimayi ».

2. LES INTRUSIONS KIMBERLITIQUES

La particularité géologique de la région est due aux injections kimberlitiques qui sont à l'origine de la très riche minéralisation en diamants. Celui-ci est amené au jour dans des clans de roches kimberlitiques (roches mères du diamant). La présence du diamant à la surface s'est effectuée dans des venues magmatiques ultrabasiques remontées sous forme de « dyke », d'épanchement fissural de « pipe » d'éruption volcanique. Ces venues magmatiques explosives se présentent en brèches kimberlitiques, d'après le nom de Kimberley, la ville d'Afrique du Sud où ce type de brèche a été décrit pour la première fois.

Le diamant (c) est un carbone pur, classé parmi les minéraux simples non combinés, c'est-à-dire dans la classe des éléments natifs (cuivre, argent, mercure, graphite, or, soufre, platine, etc.). D'après Le Robert méthodique du français actuel, le diamant est la pierre précieuse la plus brillante et la plus dure de toutes. Il a la forme naturelle la plus pure de carbone cristallisé sous forte pression pendant des millions d'années. Il est une roche composée de carbone pur cristallisé, appartenant au système cubique, en cristaux octaédriques. Il s'est formé dans les roches ultrabasiques, notamment les kimberlites. Celles-ci étant elles-mêmes formées dans les milieux riches en carbone et à très grande profondeur (150 à 300 km dans le manteau supérieur) où règnent des températures de l'ordre de 1700 à 2500 °C, pour une pression de l'ordre de 0,75 bar (De Michele 1972, Vleeschdrager 1983 et Tshimama 1993).

2.1. LES VENUES PRÉCAMBRIENNES

Les conglomérats aurifères du Witwatersrand renferment des diamants. Ceux-ci sont antérieurs au système du Witwatersrand et donc à l'âge précambrien certain. Les conglomérats du rand renferment également de la pechblende détritique. Il correspond au Kibalien (Cahen 1951). Les gisements alluviaux du Nord et du Nord-Est de la RDC renferment des diamants, tout comme certains gîtes d'autres régions du pays où les *bed-rocks* pourraient être contemporains du Kibalien.

Il est vrai que les diamants trouvés dans certaines exploitations congolaises d'or proviendraient de venues diamantifères précambriennes ; celles-ci pourraient, en vertu de ce qui précède, être du même âge que celles qui ont fourni les diamants du rand.

2.2. LES VENUES TRIASSIQUES

En RDC (Kasaï ou Tshikapa) et au Zimbabwe (Somabula), des diamants sont connus dans les conglomérats de base de la série du Kwango et de son équivalent, les *Forest Sandstones*. Ils sont antéréthiens. À ce groupe se rattachent, peut-être, les gisements de l'Ubangi-Chari (en République centrafricaine). En ce qui concerne les gisements du Zimbabwe, Alexander Logie Du Toit (1939) mentionne que le diamant peut provenir, soit du socle précambrien, soit des pipes analogues à celui du Boa Vista (du Minas Geraes du Brésil), dont l'âge antérieur et la nature différente les distinguent du clan des roches kimberlitiques crétacées de l'Afrique du Sud.

2.3. LES VENUES CRÉTACÉES

On sait que les pipes kimberlitiques d'Afrique du Sud sont d'âge crétacé. Il est possible que les pipes du Kundelungu, au Katanga (post-Kundelungu et antepléistocène), de Mbujimayi (post-Lualaba et antépléistocène) et de Tanzanie (*Tanganyika territory*) (postkarroo et antépléistocène) soient également d'âge crétacé, tout comme il est possible qu'elles soient triasiques ou postcrétacé.

Concernant l'âge géologique de la mise en place des intrusions kimberlitiques, la brèche kimberlitique peut être considérée comme d'âge post-Lualaba certain, pré-Kalahari certain; on peut lui assigner un âge fin crétacé: post-grès Loïa et post-grès polymorphes, c'est-à-dire, d'il y a environ 80 à 100 millions d'années. La kimberlite de Mbujimayi est, comme la plupart des pipes kimberlitiques, du monde du Crétacé supérieur (Ntumba Tsh. 1990), plus ou moins 71,3 millions d'années (voir la carte géologique et minière du Kasaï-Oriental, cahier hors-texte).

3. LA GENÉSE DE LA MISE EN PLACE DES GISEMENTS DIAMANTIFÈRES PRIMAIRES

Les dépôts diamantifères du Kasaï sont situés dans deux régions distinctes : à Tshikapa dans le Kasaï-Occidental et dans le Kasaï-Oriental (Fiermans 1961). Ils sont d'origines différentes. Ceux du Lunda septentrional (Angola) sont contigus à – et ont la même origine que – ceux de Tshikapa. Il est vrai que les gîtes primaires du diamant de Mbujimayi sont des venues profondes intrusives dans les différentes formations du Précambrien, du Mésozoïque gréseux, avant d'être érodées et découvertes dans le Cénozoïque.

Dans la région de Tshikapa, il n'y a ni gîtes primaires, ni gîtes secondaires importants. Les gisements sont essentiellement alluvionnaires et se limitent, pour la plupart, au traitement des graviers de flat ou de terrasses des cours d'eau (*creeks*) et rivières, affluents de la rivière Kasaï et du bassin Lulua-Luebo.

On rencontre d'autres gisements au Katanga. Ceux-ci sont également alluvionnaires, éluvionnaires et primaires ; ils sont localisés sur le plateau du Kundelungu. En RDC, le diamant a été découvert pour la première fois en 1903 au Katanga sur la rive gauche du fleuve Lualaba.

3.1. FORMATION DES BRÈCHES SECONDAIRES

Les cataclysmes ayant favorisé la formation de ces gîtes ont été suivis par une lente altération progressive des matériaux de remplissage des pipes. I. De Mangee (1949) explique que les venues kimberlitiques primaires intrusives dans les formations gréseuses du Mésozoïque se sont, à la suite de la dissolution progressive du substratum calcaro-dolomitique, disloquées en s'affaissant, en se mélangeant au complexe, très hétérogène, des débris de roches encaissantes, et ont donné naissance à une brèche complexe, très hétérogène, diamantifère, appelée « brèche secondaire ».

3.2. FORMATION DE DÉPÔTS DÉTRITIQUES (ALLUVIONNAIRES OU FLUVIATILES)

Après la mise en place des brèches kimberlitiques et la formation des brèches secondaires, les couches des grès polymorphes furent recouvertes de dépôts de sable du système de Kalahari et il s'en est suivi des périodes d'érosion. Les débris altérés des zones à kimberlite et autres matériaux furent soumis aux phénomènes de transport, puis éparpillés sur de grandes étendues en contrebas, donnant ainsi lieu à des « gisements de contamination » (des dépôts détritiques).

3.2.1. LES GISEMENTS ALLUVIONNAIRES OU ÉLUVION-NAIRES LIÉS DIRECTEMENT AUX GÎTES PRIMAIRES

Ils sont situés aux environs immédiats des gîtes primaires, principalement les collines et les flancs de celles-ci, entre la rivière Mbuji-Mayi et son affluent Kanshi, entre les gîtes de Tshibwe et la Nkatshia et à la confluence Nkatshia et Mbuji-Mayi. Un autre groupe apparaît le long de la Lubi et ses affluents.

Ces gisements sont plus riches que les gîtes primaires, puisqu'ils concentrent plus de *boarts* (diamants industriels): 98 % (Ntumba Tsh. 1990).

3.2.2. LES GISEMENTS D'ENRICHISSEMENT

Ceux-ci sont situés sur une pénéplaine d'âge Kalahari ou plus récente, probablement la fin du Tertiaire. Les diamants ont pu être transportés très loin de leur origine. Les minéraux accompagnateurs ne s'y rencontrent qu'en faible quantité ou même ont disparu.

Les gîtes d'enrichissement (*flats*, terrasses, *creeks*) sont dérivés des gisements alluvionnaires provenant de l'érosion et de la reconcentration. Ce sont des gisements généralement pauvres, les diamants sont plus petits que dans la première et la deuxième catégorie de gisements. La période géologique approximative de la formation de ces accumulations correspond à la fin du Tertiaire (2 à 5 millions d'années).

C'est de cette façon que se formeront de nombreux gisements dont les plus importants sont :

- la série des terrasses de Mukongo (Tshimanga), de Bakwanga... ;
- des *flats*: exemple des marmites de Dibindi, de Nsenga-Nsenga...;
- des graviers de fond de rivières (Sankuru, Mbuji-Mayi et ses affluents Nkatshia et Kanshi);
- la Lubi et ses affluents (Mujila, Lukula et Tshiniama).

4. LE SUPERGROUPE DE LA BUSHIMAY : AUTRES MINÉRALISATIONS

Il ressort de l'analyse des travaux d'Edmond Polinard (1928 et 1939), de Paul Raucq (1957 et 1970), de Nicolas Varlamoff (1961) et des comptes rendus des missions (Département de géologie Miba) consacrés aux roches carbonatées du supergroupe de la Bushimay des révélations de minéralisations. Ce système présente un intérêt économique capital. Le supergroupe de la Bushimay n'est pas seulement traversé par les venues kimberlitiques et doléritiques. Dans la partie ouest, il est caractérisé par la minéralisation plombo-cuprifère.

La figure ci-dessous permet la localisation des zones minéralisées de cuivre, plomb, zinc et argent dans la région de Lubi-Lukula-Tshiniama. Ce sont surtout les calcaires dolomitiques de la base de la série supérieure qui sont minéralisés en placages de malachite, chrysocolle, chalcosine, dioptase, shattuckite, planchéite et géodes à cristaux de dioptases; accessoirement la covelline, l'azurite, la willémite, l'argent. Le plomb existe en cristaux de galène dans le niveau de calcaire silicifié noir. Cette minéralisation vient de donner naissance à l'artisanat de la malachite.

Références

Cahen, Lucien. 1951. « Données nouvelles concernant la géologie et la géomorphologie du Kasaï-Oriental et l'origine du diamant ». *Annales de la Société géologique de Belgique*.

Dawson, John Barry. 1967. « A review of the Kimberlite ». In P. J. Wyllie, *Ultramafic and Related Rocks*. New-York: Wiley, pp. 241-251.

De Mangee, I. 1947. « Présence de kimberlite dans la zone diamantifère de Bakwanga ». Bull. soc. Géda 56 : 127-132.

De Mangee, I. 1949. « Kimberlite discovery in the diamond fields of Bakwanga ». Gems and Geology 6: 131-135.

De Michèle, V. 1972. Les Minéraux. Paris : Grange Batelière.

Du Toit, Alex L. 1939. The Geology of South Africa. 2e édition. Édimbourg : Oliver & Boyd.

Fiermans, Carlos. 1955. « Étude géologique préliminaire des conglomérats diamantifères d'âge mésozoïque du Kasaï (C-B) ». Mémoire de l'Institut géologique de l'Université de Louvain XIX : 225-291.

Fiermans, Carlos. 1961. « Origine et répartition de la minéralisation diamantifère au Kasaï-Occidental (C-B) et dans le Nord-Est de la Lunda (Angola) ». Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie LXX : 89-95.

Fiermans, Carlos. 1966. « Contribution à l'étude pétrographique de la brèche kimberlitique de Bakwanga ». *Mémoire de l'Institut géologique de l'Université de Louvain* XXIV (1) : 1-92.

Fiermans, Carlos. 1977. « Mode of occurence and tectonic control of the kimberlite-bodies in East-Kasai (Zaïre) ». Extended Abstracts – Second International Kimberlite Conference. Santa Fe, New Mexico.

Ntumba Tsh. 1990. Historique des protections et des recherches de la Kimberlite à la Miba, Société minière de Bakwanga. Mbujimayi, pp. 1-31.

Polinard, Edmond. 1928-1929. « Les diamants translucides et opaques des gisements de la Bushimaie ». Annales de la Société géologique de Belgique 52 (4) : C. 179

Polinard, Edmond. 1935. « La géographie physique de la région de Lubilash et de la Lubi vers le 6° parallèle Sud ». Bruxelles: Institut royal colonial belge (coll. « Mémoire de l'Institut royal colonial belge, Section des sciences naturelles et médicales », IV (1)).

Polinard, Edmond. 1939. « La bordure nord du socle granitique dans la région de la Lubi et de la Bushimaie ». Bruxelles : G. Van Campenhout (coll. « Mémoires de l'Institut royal colonial belge, Section des sciences naturelles et médicales », IX (1)).

Polinard, Edmond. 1949. « Constitution géologique du bassin de la Bushimaie entre la Mui et Movo ». Bruxelles : G. Van Campenhout (coll. « Mémoire de l'Institut royal colonial belge VII », (4)), pp. 5-50.

Raucq, Paul. 1956a. « La région aréique du lac Munkamba (Kasaï-Congo) ». Bulletin de la Société royale belge de géographie 80 (I-II) : 52-69. Bruxelles : Falk.

Raucq, Paul. 1956b. « Coupes dans le Mésozoïque de la région de Bakwanga (Kasaï, Congo belge) ». *Annales de la Société géologique de Belgique* LXXIX (8, 9 et 10 de mai, juin et juillet) : 249-276. Liège.

Raucq, Paul. 1957. Contribution à la connaissance du système de la Bushimaie (Congo belge). Tervuren : MRAC (coll. « Annales du Musée royal du Congo belge, sciences géologiques », n° 8).

Raucq, Paul. 1958. « À propos de cirques d'érosion du Kasaï (Congo belge) ». *Annales de la Société géologique de Belgique* LXXXI : 283-293. Bruxelles.

Raucq, Paul. 1959. « Paysages géographiques du Kasaï ». Congo-Tervuren 4 : 92-99.

Raucq, Paul. 1970. *Nouvelles acquisitions sur le système de la Bushimay*. Tervuren : MRAC (coll. « Annales du Musée royal de l'Afrique centrale, sciences géologiques », n° 69).

Tshimama, M. 1993. « Étude pétrologique des roches basiques de Tshiala ». Mémoire de licence en sciences géologiques. Université de Lubumbashi.

Tshimanga Mulangala. 2008-2009. « Le rôle de l'artisanat minier du diamant dans l'organisation régionale : cas de Mbujimayi et ses environs au Kasaï-Oriental/RDC ». Thèse en géographie, Université de Lubumbashi.

Vleeschdrager, Eddy. 1983. Dureté 10 : le diamant. Paris : Éd. Gaston Lachurie.

Wasilewsky, I. 1952. « Note préliminaire sur les gisements de brèche kimberlitique de Bakwanga Kasaï – Congo belge ». In *C.R. Congrès Sc. C.S.K. Élisabethville 1950* II (2). Bruxelles, pp. 291-332.

Wasilewsky, I. 1954. « Exploration en profondeur des formations du système de la Bushimaie (Bakwanga, Kasaï, C-B) ». *Mémoire de l'Institut géologique de l'Université de Louvain* XIX (2) : 154-173.

CHAPITRE 3

LES RISQUES MORPHO-HYDROLOGIQUES AU KASAÏ-ORIENTAL

par Godefroid Mubanga Nzo-Ayum¹³

e Kasaï-Oriental encourt des risques naturels de nature morpho-hydrologique tels le ravinement, les mouvements de masse sur les versants et les inondations.

1. BILAN-DIAGNOSTIC DES RISQUES MORPHO-HYDROLOGIOUES DU KASAÏ-ORIENTAL

Avant de dresser l'état des lieux de ces risques et d'épingler les dommages qu'ils ont causés, précisons avec Assani (2010), dans son étude sur la dégradation des sites, que le Kasaï-Oriental fait partie de la zone C. Dans cette zone, la vulnérabilité naturelle des sites à l'érosion hydrique est due à la nature sableuse du sol et à l'intensité des précipitations. Le principal processus érosif y est donc le ravinement, avec manifestation de glissements de terrain sur les fortes pentes et d'inondations en contrebas.

Le ravinement, les glissements de terrain et les inondations sont donc les principaux risques morpho-hydrologiques vécus dans cette province.

1.1. LES PHÉNOMÈNES D'ÉROSION DUS AU RUISSELLEMENT : LE RAVINEMENT

L'action d'érosion due au ruissellement est double (Lens 1949, Tondeur 1954, Coque 1977). La première action a lieu quand l'eau de pluie, non immédiatement absorbée, ruisselle, sur un sol en pente, entraînant avec elle des particules arrachées au sol

superficiel. La couche d'eau ruisselant sur les parties inférieures du terrain envisagé s'ajoute à l'eau non absorbée des parties immédiatement inférieures, et ainsi de suite, si bien que c'est un volume d'eau de plus en plus grand qui dévale en nappe à la surface du sol, avec une vitesse et une force croissantes, entraînant dans le bas le meilleur du terrain. Telle est l'érosion superficielle due au ruissellement diffus.

La seconde action se produit où se concentrent les divers filets d'eau d'un même bassin, et il s'en suit la mise à nu des rochers par enlèvement de toute la couverture de terre. C'est le ravinement dû au ruis-sellement concentré. Ce type d'érosion est, pour reprendre l'expression de Kakesa *et al.* (1993, 1997), plus spectaculaire. Il aboutit à la formation de ravins profonds qui entaillent les versants en pente forte par érosion régressive, défigurent le terrain, le stérilisent par place et y rendent difficile le travail mécanique.

Généralement, comme le fait aussi remarquer Losako (2010), ces ravins de grande envergure hors de contrôle entaillent les couches de sable sur une grande profondeur dans la partie haute du terrain, tandis que les sédiments ainsi déblayés dévalent les pentes et ensevelissent l'habitat, les cultures, etc., dans la partie basse et y provoquent des inondations parfois meurtrières.

Comme si cela ne suffisait pas, aujourd'hui ces érosions posent, au Kasaï-Oriental, d'énormes problèmes d'ordre sécuritaire, indique la police provinciale. Pour elle, le manque d'énergie électrique à Mbujimayi, par exemple, associé au phénomène de ravinement, fait que ces grands trous béants se transforment en cachettes pour des hommes armés incontrôlés, engendrant l'insécurité.

^{13.} Chef de travaux à l'ISP de Kikwit.



Vue d'un ravin. (Photo équipe locale.)

1.2. LES PHÉNOMÈNES D'ÉROSION DUS AUX MOUVEMENTS DE MASSE : LES GLISSEMENTS DE TERRAIN

Comparativement aux ravins, les glissements de terrain dans le Kasaï-Oriental sont rares, mais destructeurs et complexes. Ils se déclenchent ou se réactivent au gré des apports en eau, le long de certains ravins, sur le flanc de quelques cirques d'érosion, le long de routes, sur les berges de cours d'eau, dans des sites de construction et d'exploitation artisanale de diamants, etc.

Les facteurs qui déstabilisent ces terrains sont, entre autres :

- la concentration des eaux par suite de rejets non maîtrisés ou de rupture de canalisations : en milieu urbain comme à Mbujimayi, on dénombre 51 zones d'effondrement potentiel dont 13 se sont déjà produits, d'après le rapport du bureau provincial d'études et investissements

- de 2010. Rapport qui chiffrait à 67 002 146 dollars US le montant nécessaire pour faire face à la progression vertigineuse de 26 ravins ;
- la surcharge de terrains par suite des remblaiements intempestifs: c'est le cas par exemple des zones d'exploitation artisanale du diamant. 44 victimes ont été enregistrées depuis 2011 dans les puits d'exploitation minière à Tshishimbi et 7 clandestins creuseurs de diamants ont été tués à Mbujimayi en 2003;
- la mise en place d'infrastructures : comme l'érection d'édifices ou l'ouverture de routes. Le 23 juin 2007, quatre personnes ont trouvé la mort à Mbujimayi à la suite d'un éboulement sur un chantier de construction (*Le Potentiel*);
- l'action érosive des cours d'eau lorsqu'ils s'écoulent au pied d'un versant, venant en saper la base : les rivières Sankuru, Lubilanji, Muya, Kanshi... en offrent un bel exemple.

1.3. LES INONDATIONS

Le Kasaï-Oriental connaît des inondations brutales par ruissellement (surtout en milieu urbain) dans les secteurs à risque ou les zones de dépôt que sont les anciens marais, les lits majeurs des cours d'eau, les fonds bas de vallées...

Ces inondations ont un facteur d'impact significatif dans les milieux abritant une activité ou une implantation humaine, comme en témoignent les exemples ci-dessous :

- la nuit du 16 au 17 mars 2005 à Mbujimayi, une inondation occasionna des dommages aux infrastructures (10 maisons détruites, 30 autres devenues inhabitables), des pertes humaines et matérielles (9 personnes tuées par noyade et/ ou emportées par les eaux et 5 autres affectées), des problèmes de déplacement et de circulation urbaine, des problèmes de relogement, des cas de choléra et de diarrhées;
- le 12 avril 2011 à Bakwa Nzevu, dans le territoire de Lupatapata, des pluies ont déclenché le débordement du lit de la rivière Mudiba et emporté, outre les cases, le marché central, un comptoir d'achat de diamants et occasionné une forte perturbation des mouvements de personnes et de biens à cause des inondations et des érosions (archives de grandkasaï.canalblog. com du 13 avril 2011).

Comme ce fut le cas au Sénégal (Mamadou 2010), les inondations au Kasaï-Oriental seraient, entre autres, dues à la pluie et à l'imperméabilisation des sols.

Les pluies, quand elles sont orageuses, intenses ne parviennent pas à se disperser par infiltration, ruissellement et écoulement et les eaux s'accumulent dans les fonds bas. Quant à l'imperméabilisation des sols, elle empêche l'infiltration des eaux de pluie et accélère par conséquent le ruissellement. Elle serait la conséquence de l'urbanisation, de l'agriculture/ déforestation et de certaines pratiques perturbatrices des systèmes de ruissellement. Nous y revenons, avec force détails, au paragraphe ci-dessous.

2. LES CAUSES

2.1. LES CAUSES DE FOND OU INDIRECTES

Ce sont des facteurs qui influent sur le comportement des acteurs de la gestion des terres et sur le choix des modes de gestion des ressources naturelles (Eba'a 2010).

Ces causes sont l'importance de la pluviosité, le dénivelé topographique et la nature du sol.

2.1.1. L'IMPORTANCE DE LA PLUVIOSITÉ

En raison d'une saison des pluies longue de 9 mois, il tombe en moyenne 1450 mm d'eau par an. Ce total pluviométrique jouerait cependant un rôle assez restreint dans le processus lié à l'érosion par ravinement, comparé à celui du changement dans l'affectation des sols, comme le font remarquer plusieurs études récentes (Poeson *et al.* 2003, Chaplot *et al.* 2003, Ntombi *et al.* 2009).

Néanmoins, les eaux importantes de certaines pluies individualisées agiraient avec force dans les milieux fortement anthropisés où le rôle de la litière et de l'humus devient inopérant (Birhembano & Moeyersons 2012). Ce type de pluies exceptionnelles, qui engendrent des débits de crues très importants dans les émissaires et des transports solides de matériaux sur les versants, dans les lits et les basses terrasses, a été signalé à plusieurs reprises :

- le 23 juin 2012 à Mulenda, dans le territoire de Lupatapata, les pluies ont détruit une trentaine de maisons et laissé 68 ménages sans abri;
- après la pluie de six heures d'affilée du 25 novembre 2009 à Mbujimayi, plus de 200 maisons en briques et en semi-durables ont été emportées;
- dans la cité de Boya, territoire de Miabi, la pluie du 30 septembre 2012 a fait périr 5 personnes et occasionné d'importants dégâts matériels, des glissements de terrain et des ravins gigantesques (Radio Okapi).

2.1.2. LE DÉNIVELÉ TOPOGRAPHIQUE AUX BASSINS VERSANTS DIVERS

L'analyse topographique du terrain situe la province du Kasaï-Oriental dans la zone des plateaux incisés par des vallées profondes aux versants dont la pente moyenne reste supérieure à 10 % (http://www.rdcmaps.centerblog.net). Or, pour peu que le terrain

Tableau 3.1. Nombre de ravins et d'effondrements par commune

Commune	Nbre de ravins	%	Nbre d'effondrements	%
Dibindi	24	38	0	0
Diulu	19	30	2	22
Muya	11	17	6	67
Kanshi	5	8	0	0
Bipemba	4	7	1	11
Total	63	100	9	100

Source: Mutombo Mbwebwe 2010.

soit irrégulier, les eaux de ruissellement se concentrent en filets de plus en plus importants, jusqu'à devenir de vrais torrents qui, au cours des pluies successives, affouillent le terrain et le creusent de rigoles, parfois jusqu'à la roche (Tondeur 1954). Ce dispositif prédispose le Kasaï-Oriental aux ravinements à l'occasion des pluies importantes, surtout aux endroits où l'intervention humaine est significative.

2.1.3. LA NATURE DU SOL

La nature du sol est un autre facteur de vulnérabilité de cette province aux érosions. Cela ne peut étonner, quand on sait que son sol sablo-argileux est composé de 85 % de sable et de 15 % d'argile (Kaboyi 2008). Composition du reste favorable à la formation des cavités souterraines qui sont à la base des effondrements et des ravins, surtout dans les milieux urbains et les sites d'exploitation artisanale du diamant.

On peut citer l'exemple de la cité minière de Tshishimbi, chef-lieu du territoire de Lupatapata, où l'on compte à ce jour plus de 1000 puits de 30 à 40 m de profondeur, creusés par les exploitants artisanaux (clandestins) à la recherche du diamant dans les parcelles résidentielles. Ces galeries souterraines non seulement aggravent le phénomène d'érosion lors de pluies torrentielles, mais elles prédisposent aussi le terrain à divers accidents et le rendent impropre aux activités agricoles, du fait qu'elles restent ouvertes et non remblayées.

2.2. LES CAUSES DIRECTES

Ce sont des causes liées à l'activité humaine et qui ont des effets amplificateurs sur les érosions du sol. Parmi ces causes, citons l'urbanisation, l'aménagement inapproprié des routes et le manque de domestication rationnelle des eaux, le déboisement intempestif et l'agriculture, des pratiques perturbatrices des systèmes de ruissellement.

2.2.1. L'URBANISATION

L'urbanisation est à l'origine de divers risques tels que la pollution organique des eaux de boisson et des eaux usées, la pollution chimique des eaux usées, les déchets simples, la pollution de l'air intérieur et de l'air ambiant, la dégradation du sol, la déforestation, la contamination alimentaire, la perte de la biodiversité, les inondations, la prolifération des vecteurs de maladies, les déchets biomédicaux, les déchets ménagers et la pollution sonore (Samba *et al.* 2007).

Au Kasaï-Oriental, l'urbanisation est la principale cause de l'érosion ravinante et des inondations par ruissellement que connaissent la ville de Mbujimayi et les autres centres urbains du district, car elle conduit à l'augmentation du coefficient de l'écoulement. Des pluies de même intensité produisent, en effet, plus d'eau de surface à effets érosifs, du fait de l'imperméabilisation accrue de la surface du sol, notamment par une urbanisation anarchique, matérialisée par une forte densification du bâti et une gestion urbaine inadéquate (Sahani 2011, Birhembano *et al.* 2012).

Différents effets des ruissellements diffus et concentrés dus à l'urbanisation peuvent être pointés.

Tout d'abord, le développement de ravins. Mbujimayi, par exemple, compterait plus de 400 têtes de ravins, d'après le rapport de la division provinciale de l'Urbanisme et Habitat (2011). Grâce à la présence du diamant, Mbujimayi a attiré de nombreux paysans des régions voisines. Au début des années 1980, le Gouvernement avait libéralisé l'exploitation du diamant et plusieurs mines d'exploitation artisanale s'étaient ouvertes un peu partout dans la ville et aux alentours. Celles-ci provoquèrent des éboulements et des érosions. Du nord

au sud, en passant par l'est et l'ouest, plusieurs ravins de longueur variable sont visibles, enclavant davantage les différents quartiers (ravins de l'aéroport de Bipemba 7000 m, Emery Lumumba 3500 m, Opala 1200 m, Kaputu 2700 m, Mikela 4000 m, Mukaji 880 m, Tshimanga 4000 m).

Selon Hippolyte Mutombo Mbwebwe (2010), Mbujimayi compterait plus de 83 grandes érosions de 2 à 16 mètres de profondeur, mesurant plus de 48 km, menaçant les cinq communes ; plus de 55 tronçons de route très ravinés et impraticables à l'automobile, soit plus de 42 km, d'une profondeur de plus ou moins un mètre ; 51 zones d'effondrement potentiel ; 19 zones effondrées.

Soixante-trois principales têtes d'érosion identifiées en 2010 sont réparties par commune dans le tableau 3.1 ci-contre.

Lié à l'existence de ces ravins (voir photo page 28), un « tourisme d'érosion » est parfois proposé avec la visite des ravins les plus célèbres, baptisés d'après les noms de grands hommes de la province ayant vu leur bâtisse s'écrouler : les ravins « Mbala wa Tshitolo », « Mbuji Mulomba », « Tshamba », « Kabunda », etc. Pour certains, des galeries souterraines se sont formées, facilitant ainsi l'exploitation artisanale du diamant en pleine ville sur l'avenue Mgr Nkongolo, entre Kalala wa Kanta et le rond-point Tshombela.

S'ajoutent à ces effets les dégradations causées aux habitations, aux édifices publics, aux voiries ainsi qu'aux ouvrages d'art (pont, collecteur, bassin d'orage, etc.), les pertes de vies humaines et l'impact négatif sur de l'enveloppe d'infiltration d'eaux de précipitation dans les collines, avec comme corollaire la diminution de la nappe d'eau locale (Sahani Muhindo 2011 : 211).

Notons que la situation dépeinte pour la ville de Mbujimayi est la même pour les territoires de Kabeya Kamwanga, Katanda, Miabi, Tshilenge et Lupatapata.

2.2.2. L'AMÉNAGEMENT INAPPROPRIÉ DES ROUTES ET LE MANQUE DE DOMESTICATION RATIONNELLE DES EAUX

Les routes, les avenues et autres voies d'accès en général, comme disait Poncet (1964), aggravent souvent le débit maximum des crues. Elles causent une érosion grave avec conséquences fâcheuses, surtout dans les zones situées à l'aval : ensablement ou accumulation des sédiments qui, parfois, remplissent les rivières et font décroître leur capacité d'écoule-

ment. Ainsi, ces rivières font l'objet de contaminations diverses, débordent par moment et créent des inondations.

En revanche, les ravinements progressifs (incisions linéaires dans les fonds de vallée des chenaux centraux et de leurs affluents) provoqués par les mêmes routes peuvent atteindre la nappe locale et la drainer ou la rabattre. C'est ainsi qu'on assiste à la diminution du débit ou au tarissement de certaines sources d'eau.

En outre, lors de pluies importantes, ces voies deviennent souvent des bourbiers sur lesquels toute circulation, même piétonne, est difficile. Cette impraticabilité des routes a des conséquences sur la circulation des personnes, des biens et des services et sur la hausse des prix. À Mbujimayi, elle a surtout fait naître un autre phénomène social, « le taximoto », qui est devenu, pour le Kasaïen, l'unique engin capable d'affronter les érosions et de se frayer, avec facilité, une déviation, même à travers les parcelles résidentielles.

2.2.3. LE DÉBOISEMENT INTEMPESTIF ET L'AGRICULTURE

On sait que les végétaux, quelle que soit leur taille, jouent, par rapport à la surface du sol, un rôle de « couverture » dont l'effet est de régulariser et de tempérer à l'égard de terrains superficiels l'action des facteurs climatiques : température, précipitation et vent. Cette présence du couvert végétal est nettement favorable à une abondante infiltration et contrarie fortement le ruissellement, donc protège le sol contre les érosions (Harroy 1944).

Cependant, au Kasaï-Oriental, on vit la dégradation de cette couverture végétale surtout dans l'aire métropolitaine de Mbujimayi, le bois étant la principale, si pas l'unique, source d'énergie et l'agriculture l'activité pratiquée par plus de 85 % de la population de la province.

En effet, les opérations agricoles intensives pratiquées ici nuisent à la capacité du sol à absorber l'eau. Les cultures itinérantes sur brûlis sont devenues destructrices du fait de l'augmentation de la population au Kasaï-Oriental, de la diminution de la durée de mise en jachère et des semis en désordre qui épuisent les sols et les exposent à l'érosion.

Ceci a eu pour conséquences la perte de terres arables par ruissellement et/ou par arrachage des cultures à racines et tubercules (arachide, manioc, patate douce, soja, etc.) ; la perte de matières organiques et d'éléments nutritifs et la mise en couche des sols moins fertiles qui peuvent conduire à une baisse de rendement des cultures ; la perte de rendement due au déracinement des cultures ou recouvrement de plantules dans les zones de dépôt des sédiments (ce qui peut nécessiter un deuxième semis dans les endroits affectés).

2.2.4. DES PRATIQUES PERTURBATRICES DES SYSTÈMES DE RUISSELLEMENT

Le ruissellement des eaux obéit à des principes que nous connaissons tous. Il est guidé par la géomorphologie du milieu, c'est-à-dire la gravité, le relief et la nature des sols. Une fois ces principes perturbés par les actions anthropiques incontrôlées, non maîtrisées, non réglementées et très informelles, il y a forcément risque. C'est le cas ici des phénomènes devenus courants ces derniers temps en milieu urbain : la mise en place de dos d'âne sur les artères par les populations, les remblaiements de rues, de quartiers, etc., qui créent des perturbations des voies d'eau et aggravent dans une certaine mesure l'érosion hydrique et l'inondation.

Références

- Assani, A. A. 2010. « L'état de l'environnement en RD Congo à l'aube du III^e millénaire ». Lien Internet : http://www.congoline.com
- Birhembano, R. & Moeyersons, J. 2012. « Climat et risques naturels ». In Omasombo Tshonda, J. (dir.), *République démocratique du Congo : Kwango, le pays des Bana Lunda*. Collection « Monographies des provinces de la RD Congo », n° 3. Bruxelles/Tervuren/Kinshasa : Le Cri/Musée royal de l'Afrique centrale/Buku Éditions, pp. 31-40.
- Chaplot, V., Giboire, G., Marchand, P. & Valentin, C. 2005. « Dynamic modeling for linear erosion initiation and development under climate and land-use changes in northern Laos ». *Catena* 63: 318-328.
- Chen, X., Li, X & Ma, J. 2005. *Urban change detection based on self-organizing feature*.
- Coque, R. 1977. Géomorphologie. Paris : A. Colin.
- Eba'a Atyi, R. 2010. « Analyse de l'impact économique, social et environnemental de la dégradation des terres en Afrique centrale ». Lien Internet : http://www.global-mechanism.org
- Harroy, J.-P. 1944. Afrique terre qui meurt : la dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation. Bruxelles : Marcel-Hayez.
- Kaboyi, N. 2008. « Projet de lutte anti-érosive dans les villes du Kasaï-Oriental, province du Kasaï-Oriental ». Lien Internet : http://www.benamwange-bajilakasanga.skynetblogs.be
- Kakesa, K. 1993. « La dégradation du site de Kikwit ». Pistes et Recherches 8 : 89-107.
- Kakesa, K. & Mubanga, N. 1997. « Morphologie du sol et choix du site de Kikwit ». Pistes et Recherches 12 (3): 251-269.
- Lens, J. 1949. « Note sur quelques essais et réalisations pratiques des travaux anti-érosifs au Rwanda-Urundi ». *Bull. agricole du Congo belge* XL (2) : 1455-1471.
- Mamadou, D. 2010. « Les inondations urbaines au Sénégal sont de plus en plus dangereuses et de moins en moins gérables ». Lien Internet : http://www.senewebnews
- Mutombo Mbwebwe, H. 2010 (mars). « Contribution à la consolidation des bases de calcul du calibrage du système de drainage des eaux de la ville de Mbujimayi, province du Kasaï-Oriental, République démocratique du Congo », 15 pages. Document manuscrit.
- Ntombi, M. K., Pangu, S., Mukanayi, N., Kisangala, M., Ntombi, M. M. & Makanzu, I. 2009. « Les ressources en eau et le changement climatique en cours en République démocratique du Congo ». In J. Endundo, *Seconde communication nationale à la convention cadre sur le changement climatique*, novembre 2009, présentée à lacommunauté internationale en réponse au Protocole de Tokyo. Kinshasa : ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RD Congo.
- Poesen, J., Nachtergaele, J., Verstraeten, G. & Valentine, C. 2003. « Gully erosion and environmental change: importance and research needs ». *Catena* 50: 91-133. DOI. 10.1016/S0341-8162(02)00143-1
- Poncet, A. 1964 (avril). « Routes forestières et érosion en montagne ». Revue forestière française : 267-285.
- Sahani Muhindo. 2011. « Le contexte urbain et climatique des risques hydrologiques de la ville de Butembo (Nord-Kivu RDC) », thèse de doctorat. Université de Liège.
- Samba, G. & Moundza, P. 2007. *Brazzaville, croissance urbaine et problèmes environnementaux*. Centre de Recherches sur les tropiques humides, Université Marien NGouabi.
- Tondeur, G. 1954. L'Érosion du sol. Royaume de Belgique : ministère des Colonies, Propagande et Colonisation.

CHAPITRE 4

LA FLORE DU KASAÏ-ORIENTAL

par Joëlle De Weerdt*, Benjamin Toirambe*, Claire Delvaux*, Astrid Verhegghen**, Pierre Defourny** et Hans Beeckman*

u Kasaï-Oriental, selon le tableau ci-après, 14,99 % de la superficie sont occupés par des savanes arbustives. Celles-ci sont entrecoupées de manière régulière par des complexes agricoles (65,63 %); seul le nord-est de la rivière Lubilanji présente une grande étendue de savane arbustive. Le plus grand complexe agricole se situe à l'extrême sud, au niveau de Lukalaba. L'agriculture permanente est localisée au nord-ouest, à la périphérie de Kabeya-Kamuanga et à Tshintshianku. Le Kasaï-Oriental détient aussi une grande forêt dense humide (3,79 %) au nord, à la frontière avec le district du Sankuru¹⁴.

1. LES SAVANES

De manière générale, on distingue les types de savane suivants :

 la savane boisée est une formation végétale entre la savane herbeuse et la forêt claire. Le recouvrement des ligneux est compris entre 25 et 60 %. Semblable à la forêt claire, elle diffère de cette dernière par des arbres ayant une hauteur plus faible;

Tableau 4.1. Répartition des principaux types de végétation dans la province du Kasaï-Oriental et au niveau national

True o do vécétation	Kasaï-C	Oriental	Kasaï-Oriental/RDC	RDC		
Type de végétation	Superficie (ha)	Superficie (%)	Superficie (%)	Superficie (ha)		
Forêt dense humide	38 406	3,79	0,04	93 517 825		
Forêt claire	5 938	0,59	0,04	14 826 729		
Savane arborée	47 543	4,69	0,37	12 919 249		
Savane arbustive	152 054	14,99	0,99	15 335 810		
Savane herbeuse	54 463	5,37	0,37	14 881 257		
Total végétation naturelle	298 403	29,41	0,17	173 855 384		
Agriculture permanente	50 357	4,96	3,24	1 555 849		
Complexe agricole	665 885	65,63	1,24	53 576 845		
Total zones anthropisées	716 242	70,59	0,41	55 132 694		

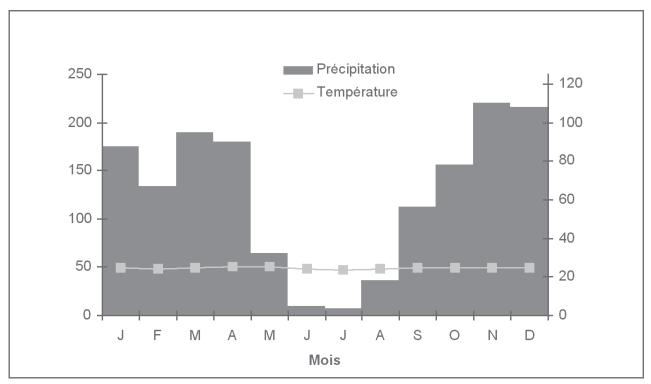
Sources: Vancutsem 2009, Verhegghen et al. 2010.

^{*}Musée royal de l'Afrique centrale ; **Université catholique de Louvain.

^{14.} Description générale basée sur la carte de l'occupation du sol de la République démocratique du Congo du MRAC. Voir la carte d'occupation du sol du Kasaï-Oriental dans le cahier hors-texte.

Courbe ombrothermique du Kasaï-Oriental

Estimation des précipitations annuelles : 1490 mm/an, et de la température moyenne : 24°C.



Source: graphique généré à partir de données recueillies sur le site Climex (http://climexp.knmi.nl/start.cgi?).



Route reliant Miabi à Tshilundu. (Photo équipe locale, 2011.)

- la savane arborée se caractérise par une faible densité d'arbres (inférieure à 40 %) et dont la taille est supérieure à 7 m. Cette strate ligneuse surmonte une strate herbacée dynamique;
- la savane arbustive est composée d'un tapis dense de graminées sur lequel se développent des arbustes dont la hauteur ne dépasse pas 7 m et dont la densité est faible. La savane herbeuse, quant à elle, est composée uniquement d'un tapis dense de grandes herbes graminéennes.

Sur l'origine des savanes (herbeuse, arbustive, arborée ou boisée), trois scénarios sont possibles. Aucun n'est exclusif ni exhaustif, mais ils peuvent servir de repères:

- origine naturelle : ces savanes, principalement graminéennes, se sont installées dans des milieux qui ne pouvaient pas accueillir une végétation forestière abondante en raison de la pauvreté du sol ou des conditions climatiques limitantes :
- origine relictuelle : ces savanes seraient apparues durant une période plus sèche et se seraient maintenues grâce à l'action des feux. Le passage fréquent du feu empêche leur évolution vers une savane arborée puis une savane boisée, et à terme une forêt claire :
- origine secondaire: ces savanes succèdent à des formations arborescentes. Cette secondarisation, qui provient de la dégradation de la forêt, est principalement anthropique (agriculture, feu, etc.). Certaines de ces savanes sont très vieilles.

Dans le Kasaï-Oriental, les savanes forment environ 25 % de l'occupation du sol. Elles incluent les savanes de types herbeux, arbustif et arboré. Les formations savanicoles les plus denses se trouvent sur les sols sableux.

Les savanes arbustives, situées entre 6 et 7° de latitude S et 22 et 24° de longitude E (Gilson & Liben 1960), sont caractérisées par les espèces suivantes :

Albizia adianthifolia Albizia coriaria Bridelia ferruginea Combretum celastroides subsp. laxiflorum Crossopteryx febrifuga Daniellia alsteeniana Dialium englerianum
Encephalartos poggei
Entada abyssinica
Erythrophleum africanum
Hymenocardia acida
Loudetia bequaertii
Maprounea africana
Parinari curatellifolia
Pericopsis angolensis
Piliostigma thonningii
Protea petiolaris
Psychotria eminiana
Pterocarpus angolensis
Terminalia mollis
Vitex madiensis

Différents types de savanes herbeuses et arbustives ont été identifiés. Ils sont décrits ci-dessous.

1.1. GROUPEMENT À HYPARRHENIA DISSOLUTA ET DIGITARIA BRAZZAE

Ce groupement est largement répandu sur les sols sableux. Il comprend une série d'espèces adaptées au substrat sableux : *Eriosema glomeratum, Melinis amethystea, Clerodendrum uncinatum, Tetracera masuiana* et *Indigofera congesta*. D'autres espèces caractéristiques de ce groupement sont :

Bulbostylis viridecarinata
(syn.: Fimbristylis viridecarinata)
Digitaria brazzae
Elionurus platypus
Hyparrhenia dissoluta
Kyllinga alba subsp. ascolepidioides
Landolphia lanceolata
Pygmaeothamnus zeyheri
Schizachyrium thollonii
Vernonia perrottetii

La strate herbacée se compose quant à elle des espèces dominantes suivantes: Loudetia arundinacea, Loudetia bequaertii (syn. : Tristachyahubbardiana) ou encore Hyparrhenia dissoluta.

Dans le nord-est de la zone, la savane arbustive est dominée par *Dialium englerianum*; mais *Erythrophleum africanum* y est plus rare.

1.2. GROUPEMENT À ENCEPHALARTOS POGGEI ET SMILAX ANCEPS

Ce groupement s'étend plus dans le sud. D'autres espèces apparaissent dans le groupement d'une manière beaucoup moins constante. Il s'agit de :

Acrocephalus sp.
Anisophyllea dichostyla
Cyperus angolensis
Cryptolepis oblongifolia
Elionurus muticus
Eugenia malangensis
Pycreus fibrillosus
Pandiaka angustifolia

La strate arbustive est abondante en espèces suivantes : *Erythrophleum africanum*, *Maprounea africana*, *Terminalia mollis* et *Daniellia alsteeniana*.

1.3. GROUPEMENT À HYPARRHENIA FAMILIARIS ET LOUDETIA BEQUAERTII

Ce groupement, essentiellement herbeux, se trouve sur les sols argileux et est celui qui assure la meilleure couverture du sol, malgré un développement lent après la saison sèche.

Le nombre d'espèces dans ce groupement reste peu élevé : une vingtaine en moyenne, sans qu'aucune d'entre elles ne soit réellement dominante dans le groupement. On y trouve : *Hyparrhenia familia*ris, *Loudetia bequaertii*, *Panicum phragmitoides* et *Chloris pycnothrix*.

Les savanes à *Hyparrhenia familiaris* sont des formations dérivées d'une dégradation progressive de *Hyparrhenia diplandra* et nécessitent une certaine profondeur de sol.

La strate arbustive est abondante en espèces suivantes : *Erythrophleum africanum*, *Maprounea africana*, *Terminalia mollis* et *Daniellia alsteeniana*.

1.4. GROUPEMENT À LOUDETIA SIMPLEX

Ce groupement xérique est principalement localisé autour du poste de Dibaya, dans le Kasaï central, et occupe des sols sableux. Il a ainsi, à cause



Végétation autour de Mbujimayi, à Tshitenge, dans le territoire de Katanda. (Photo équipe locale, 2011.)

de la proximité, un prolongement dans le territoire de Kabeya-Kamuanga. Les espèces qu'on y retrouve sont :

Loudetia simplex
Thesium fastigiatum
Monocymbium ceresiiforme
Humularia descampsii
Diheteropogon emarginatus.
Et à un moindre degré : Desmodium
barbatum et Vernonia gerberiformis.

1.5. GROUPEMENT À HYPARRHENIA FILIPENDULA ET TRIUMFETTA WELWITSCHII VAR. WELWITSCHII

Les espèces considérées caractéristiques de ce groupement sont : *Hyparrhenia filipendula, Triumfetta welwitschii* var *welwitschii*, *Uraria picta* et *Tephrosia linearis*. Il en existe deux variantes liées au type de sol :

- *Sopubia ramosa* et *Bulbostylis laniceps*, qui sont liées aux lithosols gréseux ;
- Vernonia schweinfurthii, Desmodium velutinum, Macrotyloma biflorum, Rhynchosia nyasica et Eriosema griseum sur lithosols d'origine granitique et calcaire.

Les savanes à *Hyparrhenia filipendula* succèdent de manière générale aux savanes à *Hyparrhenia diplandra* et apparaissent quand les cycles culturaux sont trop rapprochés. Elles se distinguent des savanes à *Hyparrhenia familiaris* par une secondarisation plus accentuée, qui est une conséquence directe des remaniements fréquents du terrain.

1.6. GROUPEMENT À THEMEDA TRIANDRA

Ce groupement a été retrouvé sur la rive de la rivière Luilu. *Themeda triandra* est une graminée largement répandue dans les régions les plus sèches d'Afrique. Cet îlot de graminée est isolé de son aire de répartition générale. Ce qui laisse à penser qu'il y a une poussée de cette espèce vers le Sankuru. Quelques espèces font parfois leur apparition : *Triumfetta welwitschii* et *Eriosema griseum*.

1.7. GROUPEMENT À DIGITARIA DIAGONALIS VAR. UNIGLUMIS ET BULBOSTYLIS FILAMENTOSA

Les espèces abondantes au sein de ce groupement, en plus de *Digitaria diagonalis* var. *uniglumis* et *Bulbostylis filamentosa*, sont principalement : Panicum phragmitoides, Hyparrhenia filipendula, Triumfetta welwitschii et Tephrosia linearis. Ce groupement est le premier à s'installer après la coupe d'une forêt.

1.8. GROUPEMENT À IMPERATA CYLINDRICA

Ce groupement envahit les sols cultivés d'une manière continue et est assez rare sur les sols très sableux. Les espèces qui le caractérisent sont :

> Andropogon fastigiatus Euclasta condylotricha Imperata cylindrica Indigofera hirsuta Hyparrhenia barteri Hyparrhenia welwitschii Pennisetum unisetum Sesbania sesban Urena lobata

Andropogon schirensis

Tous ces groupements de savane ont quelques espèces en commun :

Bulbostylis cardiocarpoides Cetenium concinnum Desmodium ramosissimum Elephantopus senegalensis Eriosema psoraloides Hyparrhenia diplandra Hyparrhenia nyassae Hypoestes cancellata Indigofera polysphaera Loudetia arundinacea Panicum phragmitoides Pleiotaxis rugosa Pseudoeriosema andongense Teramnus uncinatus Tephrosia nana Tristachya hubbardiana Urochloa comata Vigna multinervis Wahlenbergia abyssinica

2. LES FORÊTS CLAIRES

De manière générale, la forêt claire peut être définie comme une formation végétale mixte, avec une strate herbacée peu dense, sous un peuplement forestier de 15 à 20 m de haut. Les arbres y ont les cimes jointives, le plus souvent étalées en parasol, mais les feuillages sont légers, de sorte que l'ensemble est clair, voire lumineux.

Il arrive que la forêt claire remplace la forêt dense sèche climacique lorsque le feu la détruit et en entrave le rétablissement. Il s'ensuit alors une parfaite adaptation des espèces à l'action du feu, remarquable par l'épaisseur des écorces, la coriacité des bourgeons et des feuilles, l'aptitude au rejet de souche comme pour les géophytes ou les chaméphytes.

La forêt claire, soumise à des pressions anthropiques, est rapidement transformée en forêt claire ouverte et en formation herbeuse boisée, et ceci à condition que les périodes de dégradation soient rapprochées.

Dans le Kasaï-Oriental, une proportion infime (0,50 %) de forêt claire se situe à l'Est.

3. LA FORÊT HUMIDE

De manière générale, les forêts denses humides sont caractérisées par un peuplement continu d'arbres dont la hauteur varie entre 10 et 50 m. Par conséquent, les cimes s'étagent généralement en plusieurs strates. La densité de la canopée empêche le développement important d'une strate arbustive et herbacée et favorise davantage les épiphytes, plantes qui, telles les orchidées, ou les fougères, poussent en prenant appui sur d'autres plantes. On rencontre peu de graminées, mais plus souvent des sous-arbrisseaux ou plantes suffrutescentes et quelques rares plantes herbacées à grandes feuilles.

En fonction des espèces ligneuses présentes, se distinguent la forêt dense humide *sempervirente*, dont la majorité des arbres restent feuillés toute l'année, et la forêt dense humide *semi-décidue*, qui peut représenter jusqu'à 70 % des forêts denses humides, et dont une forte proportion d'arbres restent défeuillés une partie de l'année. La forêt dense humide semi-décidue est floristiquement plus riche que la forêt sempervirente et la densité de sa canopée permet le



Une vue lointaine de la forêt autour de Mbujimayi, vers Lukelenge. (Photo équipe locale, 2011.)

développement d'un sous-étage arbustif continu. Les forêts secondaires, définies comme la régénération d'une forêt après une intervention anthropique, font également partie de la forêt dense humide.

Dans le Kasaï-Oriental, la forêt dense humide occupe presque 4 % du sol et se situe au nord, à la frontière avec les districts du Sankuru et de la Lulua. On y retrouve des groupements à dominance de *Carapa procera*.

Les espèces caractéristiques de la forêt dense humide de la région sont les suivantes :

Albizia grandibracteata
Berlinia sapinii
Brachystegia spiciformis
Englerina luluensis
Eriosema griseum
Hyparrhenia barteri
Millettia vankerckhovenii
Millettia sapinii

Monanthotaxis parvifolia Rutidea smithii Trillesanthus acuminatus

Cette petite forêt n'est qu'un résidu des formations forestières. Celles-ci ont été remaniées par la population locale ainsi que par les exploitants européens, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale. De nombreux massifs forestiers ont ainsi été entamés et réduits.

Il convient de noter que, depuis 2008, les forêts denses humides offrent un avantage supplémentaire sur la scène nationale et internationale. En effet, la Conférence de Bali en 2008 a introduit le concept de « Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation » des forêts (REDD). Ce concept serait applicable pour la seconde période d'engagement de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), post-2012. Il est donc primordial d'estimer les émissions liées à



Une vue de la forêt secondarisée au Kasaï-Oriental, entre Tshibombo et Miabi. (Photo équipe locale, 2011.)

la déforestation et à la dégradation (EDD). Pour cela, il importe d'établir une typologie des forêts présentes sur le territoire en lien avec les stocks de carbone dans chacune d'elles.

4. LES COMPLEXES AGRICOLES EN ZONE FORESTIÈRE

De manière générale, les complexes agricoles en zone forestière constituent un mélange de jachères forestières, de jardins de cases, de cultures vivrières telles que manioc, maïs, arachides, bananes, etc., et de plantations villageoises qui ont remplacé progressivement la forêt dense humide. Ils correspondent aux zones de forte activité anthropique.

Au Kasaï-Oriental, ces complexes se situent majoritairement entre les savanes et englobent le Sud sur une circonférence approximative de 30 km. D'autres complexes sont présents de manière discontinue et en forme de patchs à l'Ouest. Globalement, les complexes agricoles occupent 66 % du sol et dominent très largement.

4.1. AGRICULTURE PERMANENTE

En gros, l'agriculture permanente est un ensemble de zones agricoles cultivées en permanence, en ce compris les plantations industrielles de palmiers, de caféiers, d'hévéas, etc. Pour des raisons de lisibilité cartographique, l'agriculture permanente inclut également les zones urbaines et d'habitat dense, souvent étroitement associées à des espaces agricoles toujours cultivés.

Dans le Kasaï-Oriental, l'agriculture permanente forme près de 5 % de la superficie totale de l'occupation du sol. Ceci se situe principalement aux alentours de Mbujimayi, Miabi, Lukalaba et Kabeya-Kamuanga.

4.2. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Les risques environnementaux sont de trois types :

a. Appauvrissement des sols

Les avantages commerciaux liés à la présence des routes/pistes prennent le pas sur les techniques agricoles traditionnelles et poussent les agriculteurs à cultiver le sol jusqu'à son complet épuisement. La forte croissance démographique a pesé sur les terres arables en réduisant les périodes de jachère dans le système de culture itinérante, diminuant ainsi la fertilité du sol et abaissant le rendement des cultures par hectare. Cette diminution des jachères réduit par ailleurs les pâturages disponibles et entraîne un surpâturage, parfois même un ravage des cultures par les bêtes en divagation. Notons aussi que la pauvreté du sol est aggravée par la pratique répétée des feux de brousse, dans le cas d'élevage, qui détruit l'humus et qui conduit également à la diminution de la fertilité des sols.

b. Destruction définitive de la forêt

L'extension des zones cultivées force le recul de la forêt. Les défrichements agricoles détruisent à tout jamais la forêt si les cultures s'y développent pendant

Biodiversité et endémisme

La biodiversité ainsi que le taux d'endémisme est une considération supplémentaire dans la gestion de la flore locale. L'endémisme indique qu'une région a une composition floristique unique et parfois même rare. Notons qu'une bonne gestion des complexes agricoles (66 %) est impérative afin d'éviter son expansion pour la préservation des différents types de végétation comme la savane.

Plusieurs paramètres doivent être pris en considération pour la gestion des écosystèmes et des espèces qui les caractérisent : l'endémisme de la province, la liste rouge des espèces menacées rédigée par l'UICN et l'appendice I de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction).

Liste non-exhaustive des espèces endémiques de la République démocratique du Congo dont l'aire de répartition fait partie du Kasaï-Oriental :

Baphia chrysophylla Poggea longependuculata plusieurs années et si les feux de brousse passent régulièrement dans les jachères, empêchant la régénération de la végétation forestière. Dans les zones sèches particulièrement, la maîtrise du feu est difficile et des incendies incontrôlés peuvent anéantir en quelques jours les réserves ligneuses et herbacées sur des milliers d'hectares. C'est surtout la végétation ligneuse et les herbacées annuelles qui en souffrent, avec comme conséquence un appauvrissement de la flore par la destruction des graines.

c. Exploitation forestière

La plupart des exploitations forestières se sont tout naturellement installées à proximité des routes. Ce qui est particulièrement préjudiciable à la conservation des forêts. L'exploitation du bois par les scieurs de long est très importante. Cette activité réalisée de manière artisanale a tendance à s'intensifier sur presque toute l'étendue du pays pour plusieurs raisons, dont quelques principales sont les suivantes :

- les entreprises forestières qui, jadis, exploitaient le bois dans la zone forestière, ont arrêté leurs activités à cause de la mauvaise conjoncture. Elles ont buté contre les difficultés de disposer des crédits et des devises nécessaires pour l'achat des pièces de rechange et pour le renouvellement des équipements ainsi que la nonélectrification de la province et des usines de transformation;
- l'absence des sociétés forestières dans les zones de savane ou dans celles dont le potentiel fores-

tier est négligeable amène une population à la recherche de moyens de survie à exploiter les quelques essences de valeur que l'on peut y trouver.

Au Kasaï-Oriental, malgré l'étendue des complexes agricoles, l'activité minière par l'extraction du diamant est présente. Il en résulte, à certains endroits, une négligence notable de l'agriculture vivrière. Ce qui a mené la population locale à importer des produits vivriers comme le maïs venant, entre autres, du Katanga ou de Zambie. L'importation des produits vivriers est estimée en 2008 à une valeur moyenne mensuelle de l'ordre de 42 000 000 \$ US pour la population urbaine de Mbujimayi.

Pourtant, le Kasaï-Oriental présente des potentialités pour une agriculture diversifiée. Le climat, avec ses 9 mois de précipitations, est favorable au développement des cultures vivrières, pérennes ou maraîchères. Mais l'économie semble néanmoins limitée à l'exploitation du diamant, bien que celle-ci se fasse de plus en plus rare, à cause de l'épuisement du filon diamantifère qui est responsable de la dégradation de l'environnement.

Le commerce et le développement économique sont limités à cause d'une mauvaise communication et d'une accessibilité difficile due au délabrement des routes. Par ce fait, la marchandise circulerait aisément de Kinshasa vers la province à travers divers ports : port de Ndomba ou de Mpania Mutombo, et la gare de Mwene-Ditu, par exemple.

Statut des espèces sur la liste rouge de l'UICN en 2011

Les forêts sont menacées par diverses actions humaines avec notamment l'exploitation forestière, mais surtout par l'agriculture itinérante sur brûlis, qui est responsable à 90 % des cas de déforestation (FAO 2009). Il est donc important de prendre conscience des espèces présentes au sein des forêts afin de mieux les protéger. L'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature, détermine le statut des espèces sur base de recherches de terrain. Elle rédige ainsi des listes d'espèces menacées dont il faut tenir compte dans un objectif de conservation de la biodiversité. Les espèces les plus menacées sont citées ci-dessous pour avoir une vue d'ensemble des espèces à tenir en compte plus particulièrement.

En danger (EN):

Prioria balsamifera

Vulnérable (VU)

Afzelia bipindensis Albizia ferruginea Lovoa trichilioides

Références

Littérature et documents consultés

Gilson, P. & Liben, L. 1960. Carte des sols et de la végétation du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Notice explicative du Kasaï.

Laghmouch, M. 2008. *Carte de l'occupation du sol de la République démocratique du Congo au 1/2 500 000*. Tervuren : département des Sciences de la terre, Musée royal de l'Afrique centrale.

MECNT. 1999. Plans d'action provinciaux de la biodiversité (appendice du plan d'action national). Kinshasa, RDC.

Vancutsem, C., Pekel, J.-F., Evrard, C., Malaisse, F. & Defourny, P. 2009. « Mapping and characterizing the vegetation types of the Democratic Republic of Congo using spot vegetation time series ». *International Journal of Applied Earth Observation and Geoinformation* 11(1): 62-76.

Vancutsem, C., Pekel, J.-F., Evrard, C., Malaisse, F., Lubamba, J.-P.K., Blaes, X., de Wasseige, C. & Defourny, P. 2006. *The Land CoverMap of the Democratic Republic of Congo*. Presses universitaires de Louvain, UCL-Geomatics. Disponible sur http://www.uclouvain.be/enge-cartesRDC.

Verhegghen, A. & Defourny, P. 2010. « A new 300 m vegetation map for Central Africa based on multi-sensor times series ». In José A. Sobrino, *Third Recent Advances in Quantitative Remote Sensing*. Universitat de València.

Walter, H. & Lieth, H. 1960. Klimadiagramm-weltatlas.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). 2009. The State of Food and Agriculture.

Sources Internet

Graphiques ombrothermiques sur la base de données 1901-2009: CRU TS 3.1 (land) 0.5. Lien Internet : http://climexp.knmi.nl/start.cgi?someone@somewhere

Liste rouge de l'UICN. Lien Internet: www.iucnrelist.org

Vérification des synonymes et la distribution des espèces sur la base de données des plantes africaines. Lien Internet : http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/africa/recherche.php

* + *

La faune ne sera pas traitée dans cet ouvrage. Sa quasi disparition a, en effet, été provoquée par la démographie humaine et les carrières de diamants, qui ont fait reculer l'espace végétal. L'essentiel des ressources faunistiques s'est ainsi réduit aux rongeurs, à quelques herbivores, aux oiseaux et aux serpents.

DEUXIÈME PARTIE

LES HOMMES

es Luba du Kasaï font partie des Luba occidentaux15 et sont aussi appelés « Luba Lubilanji » (la Lubilanji étant la rivière qui traverse la région qu'ils habitent), pour les différencier des « Luba du Katanga ». Au Kasaï, les Luba Lubilanji sont aussi appelés « Baluba ba Kabamba ». L'appellation péjorative de « Baluba Bambo » (qui signifie « chiens ») fut attribuée aux Luba Lubilanji au XIX^e siècle par les Songye qui les capturaient comme esclaves (Mufuta 1969 : 14). Mais, de plus en plus, ils sont désignés, dans le langage courant, sous la dénomination de « Baluba », les autres peuples ayant émigré de la région des Baluba Shankadi ayant pris de nouveaux noms. Il s'agit, entre autres, des Beena Lulua, Beena Kanyok, Bakwa Luntu et même des Songye.

Auguste Mabika Kalanda montre dans ses travaux l'unité et l'origine de divers groupes prétendant avoir appartenu à l'empire luba fondé vers le xv^e siècle par Kongolo et Kalala Ilunga¹⁶. Selon lui

(1959 : 71), de tous les chercheurs s'étant intéressés à l'histoire des Luba, E. Verhulpen est le seul à avoir tenté un travail à la fois d'analyse et de synthèse. Dans Baluba et Balubaïsés du Katanga, Verhulpen écrit : « Les Baluba sont un groupe linguistique formé des populations parlant divers dialectes luba. Ce groupe comprend les Baluba du Kasaï (Lubilanji), les Baluba Shankadi, les Baluba Sanga, les Beena Lulua, les Bakwa Luntu (Beena Konji), les Beena Kanyok, les Beena Kalundwe, les Baluba Hemba, les Wazula et quelques groupes Wagenia » (Mabika Kalanda 1959 : 67).

Selon Ndaywel è Nziem, « l'occupation du Kasaï constitue une autre page, particulièrement controversée, de l'histoire luba. Pourtant, l'exode qui est à la base de ce peuplement est considéré non sans raison comme l'événement historique le plus marquant qui aurait succédé à l'instauration même de l'empire. C'est que, confinés jusque-là dans le Katanga (Shaba) central et septentrional, les Luba vont à présent émigrer vers l'ouest, au point de donner lieu au clivage culturel reconnu encore de nos jours entre les Luba Shankadi (Katanga) et les Luba Lubilanji (Kasaï), les uns parlant le kiluba et les autres le ciluba » (Ndaywel è Nziem : 142).

Seuls les Luba Lubilanji sont concernés par cet ouvrage.

Kabemba, Kanyinda Lusanga... consacrés à l'histoire des populations luba du Kasaï, à leurs structures sociopolitiques traditionnelles, à la littérature orale ou encore à la linguistique.

^{15.} Suivant cette classification, les Luba se divisent en trois grands groupes géographiques: les Luba orientaux se situant de l'autre côté du fleuve Congo dans le territoire de Manono; les Luba centraux constituant le plus grand groupe, allant du territoire de Kongolo et couvrant le district du Haut-Lomami et comptant des grands sous-groupes dits « Luba Katanga/Samba » et « Luba Upemba » ; les Luba occidentaux, regroupant, en gros, les Luba Lubilanji.

^{16.} Pour aller plus loin dans la connaissance des Luba, nous renvoyons aux travaux de Lazare Mpoyi Muadiamvita, Mukenge Tshilemelema, Mulambu Mvuluya, Mufuta

CHAPITRE 5

OCCUPATION DE L'ESPACE DU KASAÏ-ORIENTAL

a population du Kasaï-Oriental est essentiellement luba Lubilanji, à l'exception des Bimbadi installés dans le secteur Mukumbi du territoire de Lupatapata et des Bindji-Bambo du territoire de Katanda. Les Bindji habitent, majoritairement, dans le district de la Lulua et dans celui du Kasaï, dans l'actuelle province du Kasaï-Occidental. Quant aux Bimbadi, ils ont une origine angolaise, où ils sont connus sous le nom d'Ovimbundu. Leur arrivée dans la région se situe au xixe siècle, avec la vague des explorations du Kasaï venues d'Angola. Plutôt que de se diriger dans la région des Luba Lubilanji, ils s'installèrent dans le pays lulua en deux vagues. La première vague fut celle du mouvement luso-africain qui se dirigea vers le Kasaï, dans l'actuel territoire de Kazumba, en passant par la région lunda vers les années 1870. La deuxième vague, qui se situe entre 1884 et 1886, est celle des porteurs venus avec l'exploration Von Wisman et qui finit par s'installer chez les Lulua. Établis à Luluabourg-Malandji, à Matamba et à Mikalyi, les Bimbadi ont été entraînés dans le conflit Luba-Lulua de la fin de la colonisation. Ceux d'entre eux qui avaient tissé des liens de mariage avec les Luba Lubilanji émigrèrent pour s'installer à divers endroits parmi ces derniers ; le groupe le plus important se trouve dans le secteur Mukumbi, conduit par Jean Mpoyi du clan Bakwa Nsumpi résidant au départ à Matamba (Cingomba 1994).

1. AVANT L'ARRIVÉE DES LUBA LUBILANJI

Les Beena Kanyok sont généralement considérés comme ayant précédé les Luba Lubilanji dans l'occupation du Kasaï-Oriental. Leur occupation se serait déroulée entre la deuxième moitié du xvıº siècle et le début du xvııº siècle. Avant eux, s'y étaient installés des groupes de Luba Shankadi (qui prendront, au cours de la deuxième moitié du xıxº siècle, l'appellation de Beena Lulua) et de Bakwa Luntu (communément appelés Beena Konji). Ces groupes avaient progressé vers l'ouest, en refoulant les Kete, qui s'étaient scindés en deux groupes, l'un au nord, à proximité des Kuba et l'autre, au sud, à proximité des Beena Kanyok. Ils furent suivis des Songye, qui s'installèrent au nord-est des terres actuelles des Luba Lubilanji.

Les Beena Kanyok libérèrent progressivement les terres occupées actuellement par les Luba Lubilanji parce que les forêts et les sources d'eau s'y faisaient rares, pour s'établir au Sud.

Mukadi Luaba (1989) s'interroge pourtant sur cette notion d'anciens occupants, le paragraphe cidessus montrant que celle-ci renvoie plutôt à une succession de vagues migratoires des différents peuples connus par les sources. Il y aurait eu, avant ceux-ci, d'autres populations qui devaient appartenir à un grand ensemble « préluba ».

L'étude consacrée à une collection de poteries anciennes récoltées au Kasaï par Bequaert en 1939 et Herin en 1973 (notamment dans les grottes de Beena Ndale, de Tshisha, de Tshienda Kapunda, de Muye Sud, de Tshienda, de Beena Lukusa et dans

les sites Binanga, Kabola, Senge et Dindi) a établi l'existence d'une occupation par une population plus ancienne ne se rattachant pas aux différents groupes de populations luba Lubilanji et présente une première période d'habitation des grottes (Herin 1977-1978: 131).

L'enquête générale commandée en 1933 par le ministre des Colonies P. Tchoffen et réalisée en 1934 dans la province de Lusambo n'avait pas signalé la présence de Pygmées sur l'ensemble de l'espace des Luba Lubilanji.

Lorsqu'ils arrivèrent et s'installèrent dans le Kasaï-Oriental, les Luba Lubilanji constituèrent des groupements différents nouveaux et autonomes. Ils ne furent jamais regroupés sous un seul chef. Si quelques groupements s'étaient constitués, sous l'autorité du chef Katombe de Beena Kalambayi, lors des razzias opérées chez les Luba Lubilanji par les Chokwe puis par Ngongo Leteta, ou si quelques autres groupements avaient été soumis par le chef Kalala Kafumba de Beena Mulenga (cf. *infra*), dès que le danger était écarté, ces groupements accidentels se désagrégaient et chacun reprenait son indépendance.

2. COMPOSITION DES LUBA LUBILANJI

Dans une culture de tradition orale, la reconstruction des origines d'un groupe, surtout lorsque la recherche des origines porte sur les temps lointains, n'est pas chose facile. Outre une pluralité remarquable de versions, on se trouve face à un éventail d'informations au sein desquelles il n'est pas toujours aisé de démêler les éléments historiques des éléments mythiques.

Toute enquête sur les populations de langue luba révèle cependant vite qu'elles se rattachent toutes à des ancêtres venus de Nsang'a Lubangu¹⁷.

17. Nsang'a Lubangu : les traditions orales désignent généralement la région comprise entre le Haut-Lomami et le Haut-Lualaba, au niveau des lacs Kisale et Upemba, comme le lieu d'origine des ancêtres des Luba. Ces traditions semblent confirmées par les découvertes archéologiques faites par Hiernaux à Sanga. Jean Hiernaux, ancien recteur de l'Université officielle du Congo à Élisabethville (Lubumbashi), a fouillé les sites de Sanga sur le bord du

Les Luba avaient constitué, aux environs du xvII^e siècle, un puissant et vaste État dénommé « empire luba ».

Pour Verhulpen (1936), « l'empire luba a connu deux phases dans sa constitution. La première phase (XIV^e-XV^e siècles) semble moins importante, ayant été fondée par des Songye, qui n'ont connu ni de fortes migrations ni encore des controverses politiques. Le deuxième empire paraît par contre plus important que le premier (XVI^e-XVII^e siècles) à cause notamment de son immensité, des guerres fratricides dues à la succession au pouvoir sous le règne du *mulopwe* Kasonga Mwena Kabanza ».

Les Luba se seraient établis dans l'espace du Kasaï au cours d'une période comprise entre le début du XVII^e siècle et le début de la seconde moitié du XIX^e siècle (Mukadi Luaba Nkamba 1989 : 63). Plusieurs groupements formés au XVII^e siècle se sont établis dans la région occidentale. D'autres groupements formés au cours du même siècle se sont installés en grand nombre dans les régions du Sud-Est et du Nord-Est. Ceux formés au XIX^e siècle ont occupé surtout la région sud-est et la région centrale (Mukadi Luaba 1989 : 64). Ces différents groupements étaient préoccupés surtout par la recherche de terres offrant des conditions d'habitat favorables. Ils laissaient systématiquement les sols pauvres aux nouveaux venus.

Lors de la pénétration européenne, la carte de la mise en place des populations luba au Kasaï faisait état de 55 groupements ainsi répartis : treize dans la région occidentale ; huit dans la région centrale ; huit dans la région nord-est et vingt-six dans la région sud-est (Mukadi Luaba 1989 : 20-22).

Les Luba établis au Kasaï se disent tous descendants de Nkole. Cette filiation se présente de la manière suivante (Mukadi Luaba 1989 : 64-65) :

a. quatre groupements attribuent leur origine directement à Nkole wa Bayembi : Bashingala, Beena Mulenga, Bakwa Dishi et Bakwa Tshisumba ;

b. six groupements attribuent leur origine à Mutombo wa Nkole : Bakwa Kalonji ka Tshimanga,

lac Kisale. Ces fouilles ont été datées au C14 comme étant des VIII^e et IX^e siècles. Elles ont livré des squelettes très proches des Luba, de la poterie, de nombreux objets en fer et en cuivre, certains lingots en cuivre en forme de croisettes (*nkânu yà byombo*). Pourtant, jusqu'au XVII^e siècle, il semble qu'on ne possédait que peu de détails sur l'histoire luba.

Beena Nsona, Beena Homba, Basangana ba ku Tshiaba, Bakwa Kalonji ka Mpuka et Bakwa Ntembwe;

c. treize groupements attribuent leur origine à Kasonga wa ku Diiba: Bakwa Bowa, Beena Kanyiki, Bakwanga, Bakwa Nsumpi, Beena Kabindi, Bakwa Kanda, Bakwa Tshinene, Beena Nshimba, Bakwa Mulumba, Beena Mpiana, Beena Manda, Beena Luanga et Beena Kafumba;

d. onze groupements attribuent leur origine à Ilunga: Beena Punka, Bakwa Nyanga, Bajila Kasanga, Bakwa Ndaba, Beena Tshitolo, Beena Kapuya, Beena Kanyana, Bakwa Lonji, Beena Bitenda, Beena Kalambayi et Beena Kaseki. Les deux derniers groupements sont issus de Kapula wa Ilunga;

e. cinq groupements attribuent leur origine aux ancêtres lointains divers en provenance de la région des Luba du Katanga¹⁸: Beena Ngandu wa Njika (Njika), Beena Mpasu (Nkata), Beena Musuye (Kalunda), Beena Shalekoji (Kela) et Beena Mulamba I (Mulamba Nkodi);

f. deux groupements attribuent leur origine aux ancêtres lointains divers en provenance de la région de Beena Mpafu (Luba Shankadi) : Beena Mpata (Lubamba Majiba) et Beena Tshibumbu wa Mbuyi (Mbuyi) ;

g. douze groupements dont les ancêtres lointains provenant de la région des Baluba du Katanga ne sont pas identifiés¹⁹: Beena Mpunga, Beena Kanyaka, Beena Kipanga, Beena Kajikayi, Beena Kamashi, Bena Lobo, Beena Kadiayi, Beena Mpanda Mushilu, Beena Kanangila, Beena Lubamba, Beena Kalume et Beena Tshimanga;

h. deux groupements venant du Sud-Ouest, qui sont assimilés aux Baluba Lubilanji : Beena Mpoyi et Beena Mpembanzewu²⁰.

Le tableau des groupes luba Lubilanji (pages 48 à 52) se veut être une synthèse des données provenant d'enquêtes ethnographiques sur les origines et

la formation des groupes luba effectuées pendant la période coloniale. Il reproduit les noms des fondateurs ainsi que ceux de leurs enfants, les noms des anciens chefs, la date probable de la fondation de chaque groupement et la liste des anciens occupants de l'espace. Mukadi Luaba Nkanda, l'auteur de ce tableau, dit:

« Nous prendrons soin de signaler l'origine de chaque fondateur [...]. Pour pouvoir résoudre le problème concernant la chronologie de l'installation des Baluba Lubilanji au Kasaï, la liste des anciens chefs de chaque groupement nous a permis d'établir la date approximative de la formation du groupement. Nous avons attribué une durée moyenne de 20 ans à chaque règne. Nous reconnaissons cependant l'existence des facteurs favorables au raccourcissement des règnes des chefs tels que le décès précoce d'un chef au trône et l'usurpation sanglante du pouvoir. Aussi, est-il possible que les règnes des chefs auxquels nous attribuerons une durée moyenne de 20 ans aient connu une plus longue durée. Mais, tout au moins, en exploitant les données historiques qui étaient encore inaccessibles, nous fournirons un cadre chronologique de référence historique pour l'histoire de ce peuple » (Mukadi Luaba Nkanda 1989: 26-27).

L'occupation de l'espace luba Lubilanji par les groupements énumérés ci-dessus conduit aux observations suivantes :

- les groupements formés au XVII^e siècle se sont installés en grand nombre dans les régions nord-est et sud-est. Notre travail ne couvre pas la région sud-est, cette partie des Luba Lubilanji étant intégrée dans le district de Kabinda;
- les groupements formés au XIX^e siècle occupent surtout les régions centrale et sud-est.

Observée d'en haut, dit L. Mukenge (1967 : 6-94), la société traditionnelle luba se présente comme une juxtaposition de plusieurs groupements ou chefferies politiques autonomes, mais unis par une origine, un passé, une langue, une religion et un mode de vie communs, et se considérant comme formant un tout, différent des autres peuples qui les entourent, et donc comme un ensemble distinct.

Les Luba, au sens large, constituent un *ditunga* (pays), c'est-à-dire un ensemble linguistique formé de populations parlant diverses variantes dialectales luba, possédant une culture commune et ayant par-

^{18.} Le nom de leur ancêtre lointain est indiqué entre parenthèses.

^{19.} Ces groupements ne se souviennent pas de leurs ancêtres lointains, géniteurs de leur ancêtre fondateur.

^{20.} Il s'agit plutôt ici des populations d'origine kete. Voir Thiry 1958 : 1. Voir aussi Crèvecœur 1939 : 1.

Tableau 5.1. Origines et formation des groupes des Luba Lubilanji d'après leurs traditions²¹

Cuorum our t-	Nom J.	Nom du }	Nom dos onforto lo	Lists des amaione -1-f- 1-	I aa aw -!
Groupements	Nom du fondateur	Nom du père fondateur du groupement et ses origines (si possible)	Nom des enfants du fondateur du groupe	Liste des anciens chefs de chaque groupement jusqu'au premier chef investi par les Européens et la date probable de la formation du groupement	Les anciens occupants de l'espace
Bakwa Kalonji ka Tshimanga (Région centrale des Luba Lubilanji)	Kalonji ka Tshimanga, surnommé Milabi (Muluba Shankadi)	Tshimanga Lwasa Mbuta, fils de Mutombo wa Nkole	Lukusa, Kabeya, Kisamba, Mpoyi, Ngandu Kashile, Lutumba, Mbiya, Kasongo, Kamunu, Mwanza et Tshikala	Kalonji Milabi, Kabeya Nkongolu, Lukusa Munyenga, Tshiswaka Mbuyi, Tshibangu Mpumbwa Dinanga, Kakuvu Muloji, Kabeya Tshibangu, Ngeleka Kangunyi, Kanguvu, Tshibangu wa Kanguvu, Mutombo Katshi 1 ^{er} et Mutombo Katshi II (investi le 20 août 1903) ²² . 11 règnes antérieurs à celui de Mutombo Katshi II. Date probable de la formation de ce groupement : ±1684 (2 ^e moitié du xvII ^e siècle).	Beena Kanyok
Bakwa Bowa (Région centrale des Luba Lubilanji)	Bowa (Muluba Shankadi)	Nkashama, fils de Kasongo wa ku Diba	Kasanga, Ndaye, Mande, Yimba, Kabwe et Kabemba	Bowa, Kabemba, Tshikaya Mbowa, Musulayi Munene, Kitundu Musulayi, Kabale, Kamungu et Tshipele (investi le 1er avril 1910). 7 règnes jusqu'en 1910. Date probable de la formation de ce groupement : ± 1770 (2e moitié du XVIIIe siècle).	Bakwa Kalonji
Bakwa Ndaba (Région centrale des Luba Lubilanji)	Ndoba (Muluba Shankadi)	Kambala Kipi, fils de Kosekele wa Ilunga	Kabunda, Ntonko, Mulamba, Tshimbaye, Mulumba, Lubilanji, Tshipamba, Kamba, Kalula, Musenga, Kakoma et Tshimuna	Ndoba, Muamba, Bukasa, Kambala, Muteba Ngongo et Musungayi (investi le 22 février 1910). 5 règnes antérieurs à celui de Musungayi. Date probable de la formation du groupement: ± 1810 (1 ^{re} moitié du XIX ^e siècle).	Bakwa Kalonji et Bakwa Bowa
Beena Kanyiki (Région centrale des Luba Lubilanji) N.B.: Une branche de Kanyiki Mbamba occupe la région sud-est des Luba Lubilanji.	Kanyiki (Muluba Shakadi)	Kasongo	Beya Tshikuni et Kasangu	Kanyiki, Beya Tshikuni, Kalunga Dilambu, Nsunzu Mukelu et le chef Kalenga Tshimasala qui est entré en contact avec le commandant Peltzer en 1856. Date probable de la formation du groupement : ± 1815 (1™ moitié du xix ^e siècle).	Bakwa Kalonji

^{21.} Ce tableau est repris de Mukadi Luaba Nkamba (1989 : 28-45). Nous ne reprenons que la liste des groupes luba Lubilanji se trouvant dans les limites du Kasaï-Oriental dont il est question dans ce volume.

^{22.} À noter que le nombre de chefs n'est pas le même que celui établi (cf. *infra*) par Tshimanga Kadima (1978 : 13-30).

Bakwanga (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Mwamba ²³ Mukwanga (Muluba Shankadi)	Kasongo	Tshibuyi, Kabeya Tendayi Luhongola et Nyangwila	Mwamba Mukwanga, Kabeya Tendayi Luhongola, Mueka Kanyama, Muteba Makanda, Kelekale Tshiambueta, Mukalenga Mbala, Mukeba wa Mbala, Mbala Ntenda, Musenga Banza, Musenga wa Mbala, Tshiamala wa Mayi et Nyanguila wa Kapanga surnommé Nzangula (1910). 11 règnes jusqu'en 1910. Date probable de la formation du groupement: ± 1690 (2° moitié du XVII° siècle).	Beena Kanyok et Beena Kibindi
Bakwa Nsumpi (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Mutombo (son épouse s'appelait Nsumpi) (Muluba Shankadi)	Kasongo	Kabeya et Nyemba	Mutombo, Muamba Mutombo, Lukuete, Kajikija, Nkongolo Mulaja, Muamba Nkongolo, Kalonzo, Makolo, Mbikayi Nyenge, Kalonzo Mutapayi, Tendayi Kasongo Mule et Nkashama (investi en 1914). 11 règnes jusqu'en 1914. Date probable de la formation du groupement: ± 1694 (2° moitié du xvii° siècle).	
Beena Kabindi (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Kabindi (Muluba Shankadi)	Nkashama, fils de Kasongo	Kamba, Kele, Makalenga, Lukese, Mfika, Mulunda et Tshiamba	La date de leur installation au Kasaï est postérieure à celle des Beena Kanyok au Kasaï à la fin du xvi° siècle et antérieure à celle de l'installation des Bakwanga au Kasaï (± 1690). Le groupement de Beena Kabindi se serait formé au cours de la 1 ^{re} moitié du xvii° siècle.	Beena Kanyok
Bakwa Mp(w) uka ²⁴ (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Mpwuka (Muluba Shankadi)	Ilunga	Mpuka, Mfika, Mwanza, Kalumbu, Tshibende, Tshipadi et Nsenge	Mpwuka, Tshikomena Mukole, Tshikomena Muana, Biselele wa Tshikomena, Kaswaka, Kabeya et Biselele Kaswaka (investi en 1910). Six règnes jusqu'en 1910. Date probable de la formation du groupement: ± 1790 (2° moitié du xviii° siècle).	Bakwa Kalonji
Bakwa Nyanga (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Nyanga (Muluba Shankadi)	Ilunga	Lukusa, Tshianyi, Ilunga et Muenza	Leurs migrations furent contemporaines à celles des Bakwa Mp(w)uka (2° moitié du xviii° siècle).	Bakwa Kalonji

^{23.} À noter que les Luba Lubilanji préfèrent écrire ce nom avec la lettre « U » à la place de « W » ; cela les distingue aussi des Luba du Katanga.

^{24.} Dans certaines archives coloniales, ce nom est écrit « Mpwuka ».

Groupements	Nom du fondateur	Nom du père fondateur du groupement et ses origines (si possible)	Nom des enfants du fondateur du groupe	Liste des anciens chefs de chaque groupement jusqu'au premier chef investi par les Européens et la date probable de la formation du groupement	Les anciens occupants de l'espace	
Bashila Kasanga (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Kasanga (Muluba Shankadi)	Muanza Mande, fils d'Ilunga	Lutshinyi, Mukena, Mulumba, Luange, Kenge, Mbayi, Tshidene et Mbuyi	Leurs migrations furent contemporaines de celles des Bakwa Mp(w)uka (2° moitié du xviii° siècle).	Bakwa Kalonji	
Bakwa Kalonji ka Mpuka (Beena Mpuka) (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Kalonji wa Kabula Mpuka (Muluba Shankadi)	Kabula Mpuka, fils de Mutombo wa Nkole	Kanyinda, Kasongo, Katende et Lukusa	Leurs migrations furent contemporaines de celles des Bakwa Kalonji ka Tshimanga (2° moitié du xv11° siècle).	Beena Kanyok	
Basangana ba mua Tshiaba (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Kasongo Kumuimba (Muluba Shankadi)	Mutombo, fils de Nkole wa Bayembi	Kamunu, Mwanza, Kasongo et Kabongo	Leurs migrations se situeraient au cours de la 2º moitié du xvIIº siècle. Elles précèdent légèrement celles des Bakwa Kalonji.	Songye	
Bakwa Tshisumba (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Tshisumba (Muluba Shankadi)	Kapanga, fils de Lukwisha (qui serait fils de Nkole wa Bayembi)	Mpemba, Kamba, Tshilolo, Tshisumba, Lubadi, Kabande, Tshitambwe et Lula	Leurs migrations furent contemporaines de celles des Basangana ba mua Tshiaba (2º moitié du xVIIº siècle).	Bashingala	
Bakwa Dishi (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Tshitenge (Muluba Shankadi)	Nkole wa Bayembi	Mbuyi, Tshimune, Kande, Kaya, Mbaya, Buloba, Muyombo, Mwembia, Tshimungu, Kasansa et Nyandu	Leurs migrations furent postérieures à celles des Basangana ba mua Tshiaba et antérieures à celles de Bakwa Kalonji.	Basangana ba mua Tshiaba	
Bakwa Tembue (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Nkongolo Mukwa Tembwe (Muluba Shankadi)	Mutombo, fils de Nkole wa Bayembi	Nzengu, Dinanga, Munamena, Kabeya et Mulumba	Leurs migrations furent presque contemporaines de celles des Bena Kaniki au cours de la première moitié du XIX° siècle.	Beena Kanyiki	
Beena Mulenga (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Mulenga (Muluba Shankadi)	Kapembu, fils de Nkole wa Bayembi	Tshilumba	Mulenga, Tshilumba, Tshiya, Kande, BakwaLubombo, Ndamba, Muvunga Ndiombo, Mudie Luseke, Mbangula, Kadiobo, Tshibangu, Tshipelayi, Kalala Kafumba qui est entré en contact avec les missionnaires en 1893. Date probable de la formation de ce groupement: ± 1673.	Beena Kabela Nkusu	

Bashingala (Région occidentale des Luba Lubilanji)	Mbuyi (Muluba Shankadi)	Nkole wa Bayembi	Tshimanga (ses descendants reçurent le sobriquet des Bashingala)	Leurs migrations furent antérieures à celles des Bakwa Tshisumba au cours de la 2° moitié du xvII° siècle.	3
Beena Tshitolo (Région Nord- Est des Luba Lubilanji)	Tshitolo (Muluba Shankadi)	Mbaya Kazadi, fils de Kosekele (serait fils d'Ilunga)	Nseka, Nkelende, Jambelu, Njiba et Ndaye	Tshitolo, Tshibingu, Kampoto, Tshiala Nzolo Mulundulundu, Mbaya, Badiayi, Kabejabo, Kambanga et Mutombo Batubenge (investi en 1909). Date probable de la formation du groupement: ± 1749.	Bakwa Kalonji
Bakwa Kanda (Région Nord- Est des Luba Lubilanji)	Kanda (Muluba Shankadi)	Nkashama, fils de Kasongo	Kaninda, Mbinga et Tshimini	Kanda, Kaninda, Kashala, Batulakana, Nkongolo, Tshiala, Kokesha, Mwepu, Tshiswaka Mulumbayi. Date probable de formation du groupement: ± 1750. 8 règnes jusqu'en 1910. (2° moitié du xviir° siècle).	Famille de Mukosa
Beena Shimba (Région Nord- Est des Luba Lubilanji)	Munyuka (Muluba Shankadi)	Kasongo	Nshimba	Nshimba, Tshimbalanga, Kalenga, Buzangu, Tshilundulu, Kasongo, Pela Badibanga, Ngoyi, Dianda, Kabanda, Bikisha, Mume, Bukoko, Mutombo Kasala et Mbua Matumba (investi en 1913). 14 règnes jusqu'en 1913. Date probable de la formation du groupement: ± 1633.	
Bakwa Tshinene (Région Nord- Est des Luba Lubilanji)	Tshinene (Muluba Shankadi)	Lubilanji, fils de Kasongo	Tshitonga, Longo, Buanga, Ndaye, Lukinda, Kubi et Kabeka	Tshinene, Kitole, Tshibambi, Badibaka, Kaseo, Kaluinamanyi, Mukaba et Ngoyi Mukaba (investi en 1913). Sept règnes jusqu'en 1913. Date probable de la formation du groupement: ± 1773	Beena Shimba et Beena Tshitolo
Beena Kapuya (Région Nord- Est des Luba Lubilanji)	Kapuya (Muluba Shankadi)	Tshilumba Mukulu, fils de Kosekele (serait fils d'Ilunga)	Katshimwene, Shimbi, Ngoyi, Tshaba Munia, Mpemba et Mpoyi	Kapuya Tshilumba, Mpemba Kapuya, Lukanda, Dikolobo Kapuka, Mpemba Kandenda, Bintumpampa, Kavuma, Tshiapanshi, Mutombo Luzawo (ce dernier avait représenté le groupement de Beena Kapuya à titre de chef non encore investi à la réunion tenue le 27 juin 1941 par l'AT de Kabinda, M. Geurts). 9 règnes jusqu'en 1941. Date probable de la formation du groupement : 1796 (2° moitié du xviii° siècle).	Beena Shimba

Groupements	Nom du fondateur	Nom du père fondateur du groupement et ses origines (si possible)	Nom des enfants du fondateur du groupe	Liste des anciens chefs de chaque groupement jusqu'au premier chef investi par les Européens et la date probable de la formation du groupement	Les anciens occupants de l'espace
Bakwa Lonji (Région Nord- Est des Luba Lubilanji) N.B.: Un sous- groupement des Bakwa Lonji se trouve dans la région Sud- Est des Luba Lubilanji.	Lonji (Muluba Shankadi)	Kabuya Mukulu, fils d'Ilunga	Kabuya et Tshipunsa	Leurs migrations furent contemporaines de celle des Beena Kapuya au cours de la 2º moitié du xvIIIº siècle.	Bakwa Kanda et Beena Nshimba
Beena Nomba (Région Nord- Est des Luba Lubilanji)	Nomba Mutombo (Muluba Shankadi)	Mutombo, fils de Nkole wa bayembi	Mulowayi, Kabongo, Mukandila, Tshimbo, Tshibengele, Bashiya et Nomba Mulowayi	Leurs migrations furent contemporaines de celles des Bakwa Tshinene au cours de la 2º moitié du xvIIIº siècle.	Quatre familles: Beena Ngeleka, Beena Kampidibua, Beena Konga, Beena Kaye

tagé un passé politique commun. Tous, en effet, parlent le tshiluba (écrit aussi « ciluba ») qui, bien que comportant des différences dialectales, sert cependant d'instrument de communication (Mukenge 1967 : 27).

Les Luba Lubilanji forment à eux seuls un *tshisa* (peuple). Il s'agit d'un groupe possédant une structure politico-familiale, un même mode de vie et les mêmes croyances. À en croire Kabongo-Kanundowi et Bilolo-Mubabinge (1994 : 18), le terme *tshisa* semble provenir du verbe *tshiluba ku-asa* (construire, fonder). Dans cette hypothèse, il désigne ce qui est « construit ».

Le tshisa se compose de plusieurs bisamba (clans). Ces derniers occupent des territoires qui sont contigus les uns aux autres et qui sont considérés comme des parties d'une seule et même terre : buloba bwa luba (la terre du peuple luba). Les bisamba sont les plus grands groupements généalogiques et les grands sous-ensembles politiques dont se compose le tshisa tshya baluba. Citons, à titre d'exemple, les Bakwa Dishi, les Bakwa Tshinene, les Beena Nomba. Les descendants de ces différents bisamba se considè-

rent comme frères (Kabongo-Kanundowi & Bilolo-Mubabinge 1994 : 14).

Le clan est formé de plusieurs *bifuku* (lignages majeurs). Il y a trois sortes de lignages dans chaque clan : les *bifuku bya bakulu* (lignages majeurs aînés), les *bifuku bya bakunga* (lignages majeurs cadets) et les *bifuku bya bantanda* (lignages majeurs composés de gens du peuple). Ainsi par exemple, les Bakwa Tshimuna, les Bakodile et les Beena Tshilewo constituent les lignages respectivement chez les Bakwa Dishi, les Bakwa Kalonji et les Bakwa Mulumba.

Le lignage se compose de *meeku* (lignages médians). Le *diiku* (au pluriel *meeku*) est un ensemble d'individus unis par des liens de sang immédiats. Il constitue un groupement territorial, c'est-à-dire une collectivité localisée d'une manière permanente sur un territoire déterminé.

Le diiku est formé par des groupes de parenté plus petits appelés meeku a diloolo (lignages mineurs). Ainsi, chaque lignage correspond généralement à un village. Le lignage mineur est l'association des mbanza (familles restreintes). Mais cette association peut naître tout aussi bien de fusion que d'adoption ou de conquête. Des cérémonies ont alors lieu pour

donner aux nouveaux venus la qualité de frères. Ce sont ces cérémonies qui marquent leur intégration. Il se forge alors des généalogies ou des légendes pour les rattacher à l'ancêtre commun (*kubweja mu diboko*). Les liens de lignage mineur sont plus resserrés que ceux de lignage majeur.

Le *lubanza* (singulier de *mbanza*) est un ensemble de familles individuelles (*nzubu*) vénérant un ancêtre commun, père pour certains membres, grand-père ou arrière-grand-père pour d'autres. Entre les familles individuelles ainsi réunies, il y a, outre la responsabilité commune à l'égard de l'ancêtre commun, la communion de tous les repas

sacrés, l'échange des dots obligatoires et l'héritage des veuves.

Parlant de la famille individuelle qu'il appelle *nzubu* (maison ou case), Mukenge dit que cet ensemble – comprenant le père, la mère, les enfants, la case, la cour et le champ et placé sous l'autorité du père – constitue un *lubanza*. Le *lubanza* de quelqu'un est donc la communauté familiale qu'il fonde et où il est époux et éventuellement père de sa famille de procréation (Mukenge 1967 : 14).

Dans sa structure sociopolitique, la communauté luba se compose de trois catégories d'individus : les *bakalenga* (les seigneurs), les *bilolo* (les vassaux) et enfin les *beena panshi* (les gens ordinaires).



L'avenue principale à Bakwa Tshimuna, territoire de Lupatapata. (Photo équipe locale, 2011.)

Références

- Crèvecœur. 1939 (19 août). Procès-verbal de l'interrogatoire de Tshibala de Beena Mpoyi, établi à Ngandajika le 19 août 1939 par l'A.T. Crèvecœur, p. 1. In ADRAT/MBJM, Dossier 18, Secteur de Beena Ciyamba.
- Félix, Marc Léo (éd.). 2011. White Gold, Black Hands: Ivory Scupture in Congo. Vol. 4. publié par Gemini Sun Qiquhar, Heilungkiang, République populaire de Chine. Bruxelles : Tribals Arts SPRL.
- Herin, A. 1977-1978. « Une collection de poteries protohistoriques de la vallée de la Bushimaie Kasaï "Zaïre"». Études d'histoire africaine IX-X : 131. Lubumbashi : PUZ.
- Kabeya-Lumbayi-Ciabulanda wa-Nkanda. 1977. « La presse missionnaire de Scheut au Kasaï. Le cas de Nkuruse (1914-1960) ». Mémoire, Université nationale du Zaïre, Faculté des Lettres.
- Kabongo-Kanundowi & Bilolo-Mubabinge. 1994. *Conception bantu de l'autorité* suivi de *Baluba : bumfumu ne bulongo-lodi*. Munich-Kinshasa : Presses universitaires africaines.
- Kalala Karowu. 1975. « Histoire du secteur des Bakwa Kalonji dans le territoire de Tshilenge (1650-1975) ». Mémoire de licence, UNAZA-IPN.
- Mabika Kalanda, A. 1959. Baluba et Lulua, une ethnie à la recherche d'un nouvel équilibre. Bruxelles : Remarques congolaises.
- Mufuta, P. 1969. Le Chant kasala luba. Paris: Julliard.
- Mukadi Luaba Nkanda. 1989. « Histoire des religions chez les Baluba Lubilanji (1600-1979). Analyse des réactions des Baluba Lubilanji face aux religions étrangères ». Thèse de doctorat, Université de Lubumbashi.
- Mukenge, L. 1967. « Croyances religieuses et structures socio-familiales en société luba : Buena Muntu, Bakishi, Milambu ». *Cahiers économiques et sociaux* V (1) : 6-94.
- Ndaywel è Ziem, I. 1998. *Histoire générale du Congo : De l'héritage ancien à la République démocratique*. Paris-Bruxelles : De Boeck & Larcier Département Duculot.
- Thiry, E. 1958 (30 octobre). « Synthèse politique du groupement de Beena Mpembanzeo, Ngandajika », p. 1. In ADRAT/MBJM, Dossier I, Secteur de Ngandajika.
- Tshimanga Kadima, M. 1978. « Conflits du pouvoir coutumier chez les Bakwa Kalonji (xvɪ^e-xx^e siècle) », travail de fin de cycle, inédit. ISP Mbujimayi.
- Verhulpen, E. 1936. Baluba et Balubaïsés du Katanga. Éditions de L'Avenir belge.

CHAPITRE 6

INSTABILITÉS SOCIOPOLITIQUES ET MIGRATIONS DES LUBA LUBILANJI

1. INSTABILITÉS SOCIOPOLITIQUES

Les Luba Lubilanji subirent, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, une crise sociopolitique provoquée tant par les attaques de leurs voisins que par les maladies épidémiques.

D'une part, les guerres de Kasongo Tshinyama, de Kabamba Ngombe, des Chokwe, de Ngongo Leteta et de ses satellites Lumpungu et Mpania Mutombo... plongèrent, en effet, les Luba Lubilanji dans une situation d'insécurité.

Katende Cyovo reproduit le récit suivant, qui lui fut rapporté chez les Luba Lubilanji :

« [...] en ce temps là, la détresse était à son comble : guerres incessantes, calamités, famines, exode [...]. Les gens n'avaient même plus le temps de reprendre leur souffle et de travailler les champs pour nourrir leurs enfants. Chaque jour le bruit courait : on se bat à tel endroit, et à tel autre. Le pays entier était en émoi » (Katende 1981 : 125).

D'autre part, au cours de la même période, les Luba Lubilanji furent victimes de diverses maladies épidémiques, notamment la maladie du sommeil, la lèpre, la varicelle, la variole, le choléra, la dysenterie, etc. (Kivits 1988 : 298 ; 305-307).

1.1. RAZZIAS CHEZ LES LUBA LUBILANJI

1.1.1. RAZZIAS EXTERNES

Au XIX^e siècle, les Luba Lubilanji subirent les razzias des Chokwe (des trafiquants d'ivoire et d'esclaves) venus de l'ouest, de même que celles menées par Ngongo Leteta (devenu le chef des Atetela) en provenance de l'est.

L'arrivée d'esclaves luba Lubilanji chez les Beena Lulua remonte, semble-t-il, à 1870. À ces esclaves s'ajoutaient les Luba Lubilanji qui, fuyant les razzias, se mettaient sous la protection de Mukenge Kalamba, qui avait réussi à se faire reconnaître comme le chef des Beena Lulua (Van Zandijcke 1953 : 10 ; Nsala 1973 : 41 ; Vansina 1965 : 162). En réalité, ce dernier profitait de sa position de despote, car il n'était pas un véritable chef coutumier, mais « un simple chef des brigands, un parvenu. Son autorité repos(ait) uniquement sur la crainte que lui et ses partisans armés de fusils inspir(ai)ent aux indigènes » (Jansen 1918).

Le CDD Jansen écrit à son sujet :

« [...] les Kalamba n'avaient aucun droit historique, [...] ils n'étaient même pas des chefs de leur propre clan: Beena Tshipamba, branche de Beena Kashiye; [...] quelques années avant l'arrivée de M. Von Wissman, Mukenge, alors notable quelconque (fils de Tunsele, Nyampara de Beena Mwika, branche puînée des Beena Tshipamba) était parvenu d'abord à l'aide de la notoriété de ses frères Tshimanga et Tshishimbi, propagateurs énergiques de la secte des fumeurs de chanvre et ensuite à l'aide des fusils obtenus en échange d'esclaves, d'ivoire et du caoutchouc chez les Batshok (chasseurs d'éléphants, négriers, commerçants) qui venaient de pénétrer dans la région. Ce Mukenge est parvenu [...] à s'imposer par la force aux clans lulua environnants vivant jusqu'à ce moment complètement indépendants l'un de l'autre, chacun sous l'autorité de son chef coutumier, et à réunir autour de lui des jeunes gens avides de pillage. Se sentant assez fort, Mukenge s'est alors attaqué à son propre chef Kabasele a Badibanga qui a dû s'enfuir et que plus tard il est parvenu à faire prisonnier et qu'il a fait mourir atrocement. [...]

Il y a au plus 60 ans les Beena Kashie habitaient la rive droite de la Lulua. Il y eut une guerre entre eux et leurs cousins, les Beena Kapuku (fraction très importante des Lulua), ces derniers les ont attaqués et les ont rejetés au-delà de la Lulua dans les terres occupées par les Beena Lungu. Ceux-ci se sont retirés à l'intérieur pour laisser les terres aux Beena Kashie.

Mukenge était un homme habile, il faut l'admettre. Il a profité des Blancs pour fortifier sa position. Ayant constaté la supériorité que lui donnait la possession des fusils et sachant que les Batshok tenaient eux-mêmes leurs armes des Blancs, il a reçu M. Wissmann à bras ouverts, il s'est coupé en quatre pour lui, dévouement tout intéressé.

Mukenge s'est présenté comme le grand chef de tous les Beena Lulua; Von Wissmann, dont le but n'était pas de faire des études généalogiques, l'a cru et l'a ensuite aidé à faire la guerre contre Katende chef des Bakwa Mwanza (branche aînée de tous les Bashila Lungu) parce que ce révolté de Katende ne voulait plus écouter son suzerain. La vérité est que Katende, vrai chef indigène avait, peu de temps auparavant, donné une frottée à Kalamba et à son ami Tshinkenke, en dépit de leurs fusils, et Mukenge respirait la vengeance.

Mukenge a accompagné Von Wissmann au Luluaba et ensuite à Léopoldville d'où il est revenu avec M. Le Marinel, futur inspecteur d'État. Mukenge était devenu grand favori des Blancs, le nombre de ses fusils augmentait et il étendait sa domination sur les Lulua. Qui osait lui résister ? N'avait-il pas des Blancs comme auxiliaires ?

Je dis "auxiliaires", voici l'histoire que m'a racontée le vieux Mako, notable de Bakwa Tshilamba qui était un des nombreux notables qui, avec Mukenge Kalamba, accompagnaient Wissmann à Léopoldville : pendant qu'on construisait des pirogues à Dibanga, rapide situé à une journée de marche en aval de Luluabourg et d'où la Lulua est navigable, M. Wissmann voulait un jour faire des théories à ses nombreux Noirs qui l'accompagnaient et il leur dit : "Je veux que vous tous les Noirs viviez en paix entre vous et que vous nous écoutiez nous autres." À quoi Mukenge riposta : "Ce n'est pas ce que je veux, je veux que vous tous, Noirs et Blancs, m'écoutiez." Mukenge était un nègre à pensées napoléoniennes.

C'est la même pensée qui se reflétait un peu plus tard dans la réponse qu'il donnait au commandant Liénart (alias Matshopo), lorsque celui-ci voulait l'obliger à rendre à Zapo-Zapo la tante de celui-ci, Ina Matumba, qui s'était enfuie chez lui : "Je suis le grand chef ici, j'ai donné du terrain à vous autres Blancs, j'ai donné du terrain à Zapo, je vous ai recueillis chez moi et je n'ai pas des ordres à recevoir de vous" » (Jansen 1918).

a. Les razzias des Chokwe

Les marchands chokwe parcouraient toute la région du Kasaï. Ils venaient vendre aux Lulua des fusils, de la poudre, des tissus et autres produits connus en Angola. En retour, ils recevaient des esclaves, de l'ivoire et du caoutchouc qui leur permettaient de faire des échanges dans la zone lusoafricaine (Lukengu T. M. 1972:57).

Quatre incursions des Chokwe eurent lieu chez les Luba Lubilanji à partir de 1870. Trois expéditions pénétrèrent dans la région nord-ouest des Luba Lubilanji et atteignirent les Luba Lubilanji de la zone occidentale. Le chef (lulua) Kasongo Mfuamba et le chef (de Beena Mulenga) Kalala Kafumba participèrent aux deux premières expéditions des Chokwe contre les Luba Lubilanji.

Au sud, les Chokwe arrivèrent dans la région des Luba Lubilanji avec l'appui de Kabamba Ngombe, le chef du groupement de Beena Matamba. Ce groupement avait été incorporé sous l'autorité de Kasongo Tshinyama et son chef, entraîné dans l'armée de celui-ci. Après la mort de Kasongo Tshinyama, Kabamba Ngombe se lia d'amitié avec les Chokwe, qui lui fournirent des armes à feu. Profitant de la mort de Kasongo Tshinyama, il tenta d'étendre sa domination sur les groupements qui étaient sous l'autorité de celui-ci. Il réussit à percevoir le tribut des Beena Mande, Beena Nsona, Beena Kaseki et Beena Ngandu wa Njika (devenu Ngandajika).

Pour organiser sa résistance, Kasambakana (le chef du groupement de Beena Ngandu wa Njika) rassembla les groupements de Beena Tshiyamba contre Kabamba Ngombe. La bataille eut lieu sur les terres de Beena Mpembanzewu. Kabamba Ngombe fut vaincu. Puis, les Bakwa Kalonji ka Tshimanga imposèrent une défaite aux Chokwe le long de la rivière Mbuji-Mayi.

b. Les razzias de Kasongo Tshinyama

Kasongo Tshinyama était originaire de Kamayi, région située au sud de Mutombo Mukulu. C'était un trafiquant de fusils et d'esclaves. Après avoir été chez les Beena Kanyok, il installa sa capitale à Musakatshi. Ses relations avec les Chokwe lui permirent d'obtenir des armes à feu grâce auxquelles il devint puissant. Après avoir soumis les groupements avoisinant sa capitale, Kasongo Tshinyama entreprit la formation militaire des chefs de ces groupements à Muskatshi.

Citons leurs noms:

- 1° Kabamba Ngombe de Beena Matamba;
- 2º Ngandu Mujondo de Beena Ngandajika;
- 3° Mukeni wa Nzala de Beena Muanza Ngudie;
- 4º Tshilonda de Beena Mpemba Nzeo;
- 5° Makanza wa Ntemba de Beena Mande;
- 6° Kazadi Mudiba, chef du clan de Beena Kaseki;
- 7° Kasonga wa Tshikala de Beena Mpiana;
- 8° Kalala Museu de Bakwa Mulumba;
- 9° Kalala Muana Mfuamba de Beena Nsona.

Ceux-ci devinrent des chefs militaires soumis à Kasongo Tshinyama et placés au commandement dans leurs groupements respectifs.

L'empire de Kasongo Tshinyama s'étendait sur les groupements actuels de Tshiyamba, Ngandajika, Bakwa Mulumba et Matamba. Kasongo Tshinyama exigeait un tribut en ivoire, en esclaves, en petit bétail, etc.

Vers 1889-1890, Kasongo Tshinyama entreprit un voyage chez le chef lulua Kasonga a Luaba, surnommé Fwamba, en vue de se lier d'amitié avec lui et d'en obtenir des fusils et de la poudre, que les Lulua achetaient aux Chokwe. En son absence, Muzembe, chef des Kanyok, trouva l'occasion d'en finir avec ce tyran dont la présence menaçait d'envahir le pays des Kanyok. Il s'adjoignit les Beena Tshiyamba pour attaquer Musakatshi, la capitale de Kasongo Tshinyama. Mais l'attaque échoua, suite à la résistance d'un lieutenant de Kasongo Tshinyama, nommé Nyama, à Kaboko. Muzembe se retira à Mulundu.

Kasongo Tshinyama retourna dans sa capitale en 1890. Il se vengea en attaquant les Beena Tshiyamba, mais il fut tué par Banza Mabungi, fils de Kalala Muana Mfuamba, à la bataille qui eut lieu sur les terres des Beena Nsona.

Pour venger la mort de son mari, Ntomena a Mukulu, première épouse de Kasongo Tshinyama, fit cette déclaration avant de quitter Musakatshi: « Cette terre des Beena Tshiyamaba qui a bu le sang de mon mari [...] boira aussi le sang des Beena Tshiyamba et des Beena Kanyok » (Van Zandijcke 1953: 12). Elle sollicita l'intervention de Mwana Mbo (sous-chef songye) et de Lumpungu (chef songye). Ce dernier lui suggéra d'aller se présenter chez Ngongo Leteta.

c. Les incursions des bandes de Ngongo Leteta²⁵

Le texte qui suit puise largement dans les articles du R. P. Van Zandijcke, « Pages d'histoire du Kasayi », parus dans le journal *Kasayi* entre novembre et décembre 1956.

Ngongo Leteta naquit vers 1860, dans le sud du Maniema. On rapporte que sa jeunesse fut marquée par la ruse, la turbulence, l'esprit querelleur et le larcin. Élevé à la cour du chef songye Kilembwe, il conduisit, au nom de ce dernier, la délégation auprès de Tippo-Tip pour faire acte de soumission. Tippo-Tip l'utilisa à son service et le transféra peu après sous les ordres de son représentant Tshangu, installé à Dibwe au Lomami. Ngongo s'intéressa au trafic d'esclaves et d'ivoire. Après la mort de Tshangu au cours du second semestre de 1883, il le remplaça. Il soumit les populations de la rive droite de la Lomami.

Ngongo s'établit à Kitenge-Ngandu, la capitale de ses conquêtes, sur la rive gauche de la Lomami dans l'espace frontalier entre ce qui deviendra le district du Sankuru et le district de Kabinda. Ngongo soumit les Atetela et les Kalembwe (Songye). Il reçut l'impôt de Lumpungu (Van Zandijcke 1956a : 4). Il était arrivé à Mpania Mutombo lorsque fut créé le poste de Lusambo en 1890.

Mais Ngongo n'entrera dans la région des Luba Lubilanji qu'à la suite de la mort de Kasongo Tshinyama, chef Luba Shankadi.

Ntomena a Mukelu, la veuve de Kasongo Tshinyama, qui cherchait à venger la mort de son mari, dirigea, sur recommandation du chef songye Lumpungu, une délégation chez Ngongo, le persuadant d'accepter une offre. Elle dit à Ngongo:

« Après que j'aurai vu couler le sang de Beena Tshiyamba et de Beena Kanyok et que leurs têtes auront été jetées dans la fosse où j'ensevelirai les restes de mon mari, je vous montrerai une région toute proche, habitée par des millions et des milliers de gens, forts et beaux, mais qui ne sauraient vous résister parce qu'ils ne connaissent pas encore les armes à feu. Là vous ferez un énorme butin d'esclaves, de chèvres, de moutons, de poules, etc. »

^{25.} Dans divers textes, ce nom est aussi écrit « Lutete ». Ces deux appellations sont correctes. Celle de *Lutete* se traduit en otetela/kikusu par « dur » ou « Ngongo le dur », pour signifier sa cruauté. Tandis que *Leteta*, l'appellation la plus couramment utilisée de nos jours, se traduit par « le promeneur », pour désigner les déplacements incessants qu'entreprenait Ngongo occupé par de nouvelles conquêtes.

La population à laquelle Ntomena a Mukulu fait allusion est celle des Bakwa Kalonji (Van Zandijcke 1953: 135).

Ngongo descendit dans la région luba. Il établit un camp à Tshitende sur les terres des Beena Nomba. Pour éviter d'être attaqué par Ngongo, le chef Katombe des Beena Kalambayi se rendit auprès de lui à Tshitende et lui offrit des cadeaux. J. Defosse note que ce cadeau était constitué de 200 esclaves (Defosse 1955 : 12).

Ngongo eût probablement arrêté ses opérations dans le pays des Luba, s'il n'avait reçu la visite de Tshienda a Balunga, chef des Bakwa Kalonji et ami de Katombe. Tshienda ne s'entendait pas avec le grand chef des Bakwa Kalonji. N'osant pas aborder directement Ngongo, il alla d'abord trouver Katombe, en compagnie duquel il alla se présenter. Il proposa à Ngongo de faire une partie de chasse chez les Bakwa Kalonji. Ngongo partit aussitôt vers la région de Mutombo Katshi. Dans la région parcourue, d'innombrables villages furent pillés et brûlés, des centaines de personnes périrent dans le feu et le sang, d'autres, plus nombreuses encore, furent emmenées comme esclaves (Van Zandijcke 1956b : 4).

Ngongo poursuivit sa marche vers le nord du pays des Luba. Il traversa la Mbuji-Mayi et parvint jusque chez les Bakwa Mpoyi des Bakwa Disho, dans les parages de Bakwanga et de la mission de Mérode (Tshilundu). Une fois là, il se rendit jusque chez Kalamba, le chef puissant et suprême de Beena Lulua, pour se lier d'amitié avec lui et s'approcher ainsi des Batshioko, avec lesquels il désirait s'entendre pour se procurer des munitions et chasser les Blancs du Sankuru et du Kasaï (Van Zandijcke 1956b : 4).

Sachant toutefois que les Beena Lulua disposaient de fusils et que Kalamba avait juré de ne jamais laisser pénétrer les Arabo-Swahilis jusque chez lui, Ngongo trouva prudent de prendre des précautions et de ne pas passer la rivière Lubi, limite entre les territoires des Luba et des Beena Lulua (Van Zandijcke 1956b: 4).

Ngongo installa son camp sur une colline des Beena Tshimungu (à peu près à mi-chemin entre Bakwanga et Tshilundu) et tâcha d'entrer en négociation avec un autre chef important des Beena Lulua, nommé Kasongo a Luaba (*alias* Fwamba), habitant l'autre rive de la Lubi. Alléché par le profit que pourrait lui procurer Ngongo en lui vendant des esclaves, Fwamba se rendit à son camp où il avait été invité. Il amenait, en guise de cadeau, un gros bœuf qui fut immédiatement tué et mangé en grande festivité. Comme cadeau de retour, Fwamba reçut l'âne de Ngongo et des esclaves (Van Zandijcke 1956b : 4).

Quand Ngongo s'enquit s'il pourrait pénétrer dans le pays des Beena Lulua, Fwamba répondit qu'il n'était pas autorisé à donner cette permission : il devait au préalable en référer à son supérieur, le chef Kalamba. Fwamba envoya de toute urgence des messagers à Kalamba. La réponse ne se fit pas attendre. Les messagers rapportèrent les paroles de Kalamba :

« Allez dire à Ngongo que je lui défends formellement de mettre un pied sur le sol de Beena Lulua. S'il devait passer outre à ma défense et de risquer à passer la Lubi, je lui opposerais tous les gens armés et lui ferais la guerre. Dites-lui aussi qu'il parte aussi vite que possible de la proximité de mon territoire. Si toutefois il veut vendre des esclaves, je permets à mes gens d'aller s'en procurer chez lui » (Van Zandijcke 1956b : 4).

Ayant trop d'esclaves (les vieux disent qu'il en avait des centaines et des centaines) pour les emmener tous jusqu'au Lomami, Ngongo résolut de faire sur place un marché d'esclaves. Fwamba convoqua ses gens et leur fit part de cette bonne aubaine. Aux gens de Fwamba se mêlèrent des Luba des Bakwa Disho et de Kalonji ka Mpuka, des Kete et quelques Tshioko (Chokwe). Tous s'en allèrent allègrement avec tout ce qu'ils possédaient comme articles d'échange : fusils, poudre, capsules, étoffes... désireux de se procurer des esclaves nombreux et à bon marché. Ngongo, qui était campé sur les terres des Beena Tshimungu, s'entendit avec leur chef Tshikunga a Tshibuya pour choisir une vaste plaine où l'on pourrait faire le marché. Au jour fixé, Ngongo Leteta, Lumpungu et Mpania Mutombo mirent en vente leurs esclaves exposés en rangées. Ce marché dura plusieurs jours consécutifs et les esclaves s'y vendirent à des prix dérisoires. Des témoins racontèrent qu'on y achetait un esclave pour deux dés de poudre. Pour un fusil à piston, on en recevait dix ; pour une poignée de capsules, cinq femmes; même pour un verre à boire, une bouteille vide ou une boîte de conserve vide, on obtenait un garçon ou une fillette. Ce sont surtout les Beena Lulua de Fwamba qui y achetèrent des esclaves en nombre ; ils ne s'arrêtèrent d'acheter que lorsque furent épuisées toutes leurs provisions d'articles d'échange (Van Zandijcke 1956b : 4).

Le marché touchait à sa fin et des centaines d'esclaves restaient encore aux mains de leurs ravisseurs. Dans la crainte de reprendre la route avec leurs maîtres cruels, les malheureux pleuraient, hurlaient et, suppliants, criaient aux Beena Lulua : « Acheteznous, achetez-nous ; on ira nous vendre aux Arabes, on nous tuera, on nous mangera. » Sur ce marché, on mit aussi en vente des paniers pleins de chair humaine boucanée, mais cet article ne trouva aucun amateur (Van Zandijcke 1956b : 5).

Au cinquième jour, un ordre de Kalamba enjoignit à l'improviste à Ngongo Leteta de quitter la région sur le champ. Ngongo et ses gens prirent peur et hâtèrent leurs préparatifs de départ.

Ce marché eu lieu à la fin de la saison sèche, car les premières pluies étaient déjà tombées ; ce qui permet de supposer que c'était dans la seconde moitié du mois d'août 1891.

Ngongo prit son chemin de retour en passant par le village Katombe des Beena Kalambayi où il laissa les gens qui s'étaient associés à sa colonne esclavagiste. C'est depuis ce marché historique que tant de Luba devinrent sujets des Beena Lulua. Toutefois, il convient de dire à l'honneur de ces derniers que les victimes de la tyrannie esclavagiste purent se libérer tout de suite moyennant une prestation de travail quelconque. Ces Luba n'ont jamais été considérés par les Beena Lulua comme de véritables esclaves : c'étaient leurs demi-frères de sang et ils furent accueillis chez eux comme enfants de la maison (Van Zandijcke 1956b : 5).

Il faut dire aussi, à l'honneur de Kalamba, que c'est lui qui empêcha Ngongo Leteta de pousser vers l'ouest et de se rapprocher des Tshioko (Chokwe). Sinon, que serait-il arrivé des deux postes de Lusambo et de Luluabourg, que Ngongo avait l'intention de détruire ? Les Chokwe auraient certainement prêté leur concours à l'exécution de ce projet (Van Zandijcke 1956b: 5).

Retour de Ngongo Leteta au Kasaï

Après ce premier passage des chasseurs d'esclaves, les Luba n'en étaient pas pour autant au bout de leurs souffrances. Au début d'avril 1892, Ngongo organisa un corps expéditionnaire plus considérable encore que le précédent. Il voulait arriver à ses fins, c'est-à-dire se rallier aux Chokwe. Il fera une nouvelle chasse à l'homme chez les Luba. Le butin sera de nouveau copieux et lui permettra de se procurer de nouvelles munitions chez Fwamba. Il essayera

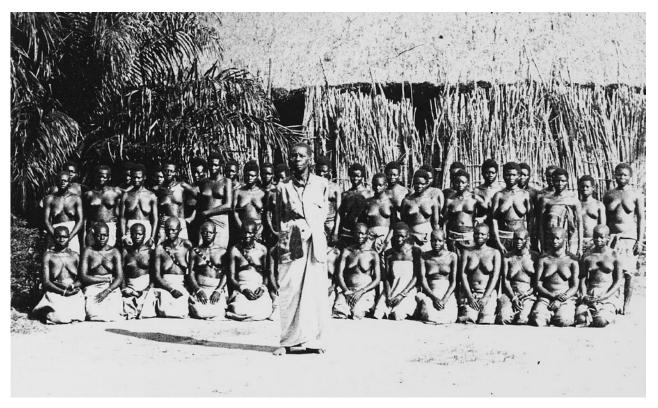
aussi d'amadouer Kalamba qui, l'année précédente, lui avait fait barrière.

Lorsque Mpania Mutombo a appris les préparatifs de Ngongo, il croit que cette mobilisation a pour but de venir le punir de ce que, récemment, il s'est soumis et rallié à l'État indépendant dont il a les représentants à sa porte, à Lusambo. Il avertit Dhanis, alors commissaire de district et commandant militaire à Lusambo. Est-ce pour cette raison que Michaux alla faire une promenade militaire dans les parages d'entre la Lubi et la Mbuji-Mayi, afin d'être à proximité de Mpania et de le défendre, le cas échéant ? (Van Zandijcke 1956b : 5).

Mais Mpania s'était trompé, car la première marche de Ngongo alla directement vers le sud. Il suivit le cours de la Lomami et se dirigea vers Lumpungu, son ami resté fidèle, laissant Mpania à sa droite et à longue distance. Ayant probablement flairé les agissements de Mpania, il voulut laisser Lusambo loin de sa route. Lumpungu donna de multiples et beaux cadeaux à Ngongo, et crut qu'après ces formalités il serait quitte d'autres prestations. Il n'en fur rien. Ngongo exige que Lumpungu se joigne à lui avec toutes ses forces armées, et la bande esclavagiste s'accroît. Au moment de partir Ngongo délègue des messagers à Katombe de Beena Kalambayi, l'invitant à lui envoyer ses guerriers afin de participer à une chasse à l'homme chez les Beena Tshitolo (Van Zandijcke 1956b: 5).

Katombe ne peut qu'obéir et les hommes demandés vont rejoindre Ngongo au village Nkishi à Kalonzo des Bakwa Tshinene, où il a dressé son camp. Dès leur arrivé, Ngongo expédia les Beena Kalambayi à son premier *capita* (chef), Lupaka. Avec une colonne des meilleurs chasseurs, ce dernier loge à proximité du village Batubenge de Beena Tshitolo et n'attend qu'un peu de renfort pour passer à l'action. Le renfort arrivé, l'attaque est déclenchée contre les Beena Tshitolo (Van Zandijcke 1956b : 5).

Entre-temps, dès l'annonce de la présence de Lupaka dans son territoire, Batubenge était allé avertir Michaux, qui logeait alors avec ses soldats quelque part chez les Beena Kashi, près de la Lubi. Celui-ci dépêcha des messagers vers Dhanis qui manœuvrait aux environs de Mpania Mutombo. Dhanis rassembla toutes ses forces et partit vers les Beena Tshitolo, où, le 5 mai, il surprit la bande de Lupaka qui subit une lourde défaite. Après ce combat, Dhanis fit le tour du camp de ses adversaires ; il



Le chef Lumpungu debout devant le groupe de ses épouses. (EP.0.0.14716, collection MRAC Tervuren ; photo E. Gourdinne, ca 1918, © MRAC Tervuren.)

écrit à ce propos : « Près de beaucoup de maisons se trouvaient des crânes, des os humains à demi rongés ; des bras entiers, des jambes grillaient dans les feux » (Coméliau 1953 : 72, cité dans Van Zandijcke 1956b : 5).

Ce fut principalement les jeunes femmes et des petites filles que Lumpungu emmena avec lui ; ce qui explique le nombre de femmes d'origine luba chez les Songye de Kabinda, mais qui ont perdu tout souvenir des us et coutumes de leur tribu (Van Zandijcke 1956c : 4).

Francis Dhanis succéda à Paul Le Marinel, le 22 avril 1892, en qualité de commandant de la région du Kasaï/Lualaba et du camp retranché de Lusambo. Il organisa une campagne contre Ngongo Leteta et réussit à investir sa capitale, Kitenge-Ngandu. Ngongo finit par se soumettre et reçut, à Ngandu, le 13 septembre 1892, son vainqueur chez les Luba Lubilanji. Il lui offrit l'ivoire reclamé en guise de tribut. Ngandu, sa résidence, devint un poste d'État. Ngongo procura à Dhanis des porteurs et des vivres pour ses colonnes (François 1949 : 8).

Comme résultat de cette soumission, toutes les bandes armées de Ngongo Leteta (dites « Asambala »),

certains de ses satellites y compris, devinrent des auxiliaires de l'EIC et, par conséquent, des hommes de Léopold II. Ces guerriers de Ngongo rendirent à Dhanis, engagé dans une campagne contre les Arabo-Swahilis, de grands services. En décembre 1892, Dhanis chargea Ngongo Leteta de commander l'avant-garde de sa colonne contre Muinyi Pembe (fils de Muhala, mort le 8 janvier 1893), un chef arabo-swahili. Mais chez les Atetela et les gens du Maniema, Dhanis fut rapidement surnommé *Mfimbo mingi* (beaucoup de fouet, en swahili). Ils se souviennent qu'il prenait plaisir à fouetter personnellement les récalcitrants. Les femmes servaient d'otages et celles qui avaient aidé leurs proches étaient fouettées sur les épaules et les mollets (Comeliau 1953).

Mais Ngongo, accusé de traîtrise, finit par être tué (fusillé) à Kitenge-Ngandu, le 9 janvier 1893, par les troupes de l'EIC sous le commandement de Dhanis et Michaux. Parmi les témoins à charge contre Ngongo Leteta, il y eut Lupaka (Luhaka) qui, lors de son audition (sixième témoin) devant le conseil de guerre présidé par le lieutenant J. Scheerlinck, assisté par le chef de poste de Ngandu, le lieutenant J. Duchesne, déclara ce qui suit :

« Avant de partir de Kasongo, pour les Baluba, [N Gongo m'a fait entendre qu'il ne voulait plus du Blanc (Dhanis), parce que ce dernier, selon lui, volait tous ses esclaves. Ma mission chez les Baluba n'avait d'autre but que d'entrer en contact avec les Tungombés. Tout ce que les autres chefs disent est vrai, je l'ai appris lors de ma rentrée. Il est certain que si [N]Gongo était resté libre, je ne l'aurais plus trouvé à [N]Gandu²⁶. »

Avec la mort de Ngongo Leteta, c'est à Lupaka [désigné successeur de Ngongo Leteta (après le bref règne de Lumpungu, le fils de Ngongo, de 1893 à 1895), et surnommé, dès lors, Ngongo Lupaka], qu'incombera la responsabilité d'investir tout le Nord du Sankuru. Pour ce faire, il reçut des Blancs des carabines au tir rapide. Le choix de Lupaka est motivé dans le rapport de 1900 adressé au roi (Bulletin officiel 1900 : 141):

« Fidèle à son principe d'agir progressivement sur les tribus, sans trop heurter leurs mœurs et leurs habitudes, le gouvernement a choisi d'utiliser leur propre organisation politique et sociale, pour les habituer au joug de l'autorité. »

Or le même pouvoir colonial dut se résoudre à arrêter Lupaka, très tôt contesté par les Atetela et accusé d'indiscipline. Il fut relégué à Libenge puis à Lusambo, de mars 1904 à 1907. Dans une lettre adressée aux autorités du district du Lualaba-Kasaï, le vice-gouverneur général Costermans écrit :

« Cette mesure est prise tant dans notre intérêt que dans celui de Lupaka dont la vie serait menacée. Il est donc entendu que le chef qui a rendu de grands services à l'État ne doit être l'objet d'aucune mesure de rigueur. Bien au contraire, il doit être l'objet d'égards tout particuliers, que justifie amplement sa qualité de chef très important dont il vient d'être dépouillé²⁷. »

Invasion de Mpania Mutombo

Mpania Mutombo, de son côté, parcourut la région des Luba pendant les années 1893-1894. Son terrain de chasse fut chez les Beena Tshitolo, les Bakwa Ndoba, les Beena Shimba, les Bakwa Bowa, les Bakwa Nsumpi, les Bakwanga, les Bakwa Kande, mais surtout chez les Bakwa Kalonji. Outre les esclaves, des gens furent massacrés. Les petits enfants, abandonnés par leurs parents dans la panique de la fuite, étaient pendus dans les arbres ou transpercés de bas en haut par un bâton et plantés sur les bords de la route. Les gens destinés à être mangés étaient grillés tout vifs. D'autres furent enveloppés d'herbes sèches auxquelles on mit le feu, tandis que les bourreaux entonnaient un chant approprié à la circonstance et dansaient autour de leur victime, jusqu'au moment où la mort avait fait son œuvre. La chair humaine fut toujours mangée avec des carottes fraîches de manioc et bouillies, jamais avec du *bidia*²⁸ (Van Zandijcke 1956c : 4).

C'est durant la période des invasions de Mpania Mutombo chez les Luba, lors d'une chasse à l'homme chez les Beena Mukendi, qu'une masse de gens du village Tshiende allèrent se réfugier dans les grottes toutes proches sur la rive gauche de la Mbuji-Mayi. Un traître révéla leur cachette. Pour forcer les fugitifs à sortir, les bandes de Mpania firent du feu à fumée épaisse dans l'orifice très étroit de la grotte. Plusieurs malheureux sortirent et furent achevés ou capturés ; mais beaucoup restèrent et moururent par suffocation (Van Zandijcke 1956c : 4).

Mpania Mutombo s'était soumis à l'État dès la fin de 1891, avant la seconde invasion de Ngongo Leteta chez les Luba. Comme récompense, on lui avait donné la domination sur les Luba du nord. C'est alors qu'il fit quelques excursions, en quête d'esclaves et d'ivoire, chez les Bakwa Nsumpi. Mais chaque fois, malgré les armes à feu de ses guerriers, il était resté impuissant à subjuguer les gens de cette tribu.

Guerroyant sous l'égide de l'État, Mpania Mutombo alla faire ses doléances à Michaux qui circulait le long de la Lubi. Comme renfort, il obtint un détachement de soldats haoussas sous les ordres d'un sergent du nom de John Bey. Fort de ce nouveau contingent, Mpania Mutombo se rendit aussitôt chez les Bakwa Nsumpi ; cette fois encore, ce fut la défaite ; les soldats haoussas et John Bey y perdirent la vie. Dhanis, qui ignorait les fourberies de Mpania

^{26.} Papiers Dhanis, n° provisoire 628. Archives MRAC. P. S.: ne sachant plus lire, ni écrire, Lupaka signa d'une croix *in fine* cette déclaration.

^{27.} Archives du territoire de Katako-Kombe (ATK-K). Rapport 1935-1937, copie n° 622 du 23 mai 1904.

^{28.} Bidia: pâte de manioc, repas préféré des Luba Lubilanji.

Mutombo, crut devoir aller punir les Bakwa Nsumpi pour ce méfait (Van Zandijcke 1956c : 4).

On lit dans le *Dhanis* de M.-L. Comeliau (1953 : 75) :

« John Bey et les Haoussas de l'expédition Michaux venaient d'être massacrés par le Bakwa Nsumpi. »

Avant de rentrer à Lusambo, il faut cependant détruire l'effet de l'échec de la colonne Michaux, écrivait Dhanis qui, aussitôt, dirigea une action contre les coupables. Les morts furent vengés par la victoire du 19 mai 1892, mais non sans peine pourtant (Van Zandijcke 1956c: 4).

Fin 1893 et début 1894, Mpania Mutombo fit quelques razzias chez les Bakwanga. Plusieurs Bakwa Disho, parmi lesquels surtout les Beena Tshimungu, se lièrent d'amitié avec l'ennemi et se mirent bénévolement à son service. Ils lui firent même cadeau d'esclaves issus de leur propre tribu. En signe de soumission, ils perforèrent les oreilles de leurs enfants ; d'autres se rasèrent complètement la tête, à l'encontre des us et coutumes des Luba ; d'autres encore s'habillèrent à la mode des Songye ; il y en eut même (mais ils furent rares) qui se risquè-

rent à goûter de la chair humaine. C'est alors que le village de Kalala Kafumba, chef-lieu de la tribu de Beena Mulenge, fut assailli par les gens de Mpania Mutombo, assistés de ceux de Kazadi Muamba, un sous-chef rebelle de Beena Mulenge et de Kazumba, sous-chef de Kasongo Fwamba et rival de Kalala Kafumba (Van Zandijcke 1956c: 4).

Après avoir détruit le village de Kalala Kafumba, les bandes se rendirent deux kilomètres plus loin à l'endroit où le père Cambier avait, quelques mois auparavant, fait les installations provisoires de la future mission de Mérode. Il y avait fait nettoyer un terrain sur lequel il avait construit quelques huttes pour indigènes et une grande maison en pisé, destinée à recevoir bientôt les pères. Comme cela se faisait alors, l'État avait placé chez Kalala Kafumba, chef de tribu soumis, un petit détachement de cinq ou six soldats, ce qui n'empêcha pas les gens de Mpania de les chasser, de détruire leur maison-caserne et de cribler de balles leur drapeau bleu étoilé. À la mission provisoire de Mérode, ils incendièrent les maisons, volèrent 30 chèvres et 80 poules et mirent en fuite les gens que le père Cambier y avait placés. Sur plainte du père Cambier, Mpania Mutombo fut condamné



Retour et soumission du chef Mpania Mutombo en décembre 1913, après une longue fuite. (AP.0.0.22232, collection MRAC Tervuren; photo D. Pieters, 1913, © MRAC Tervuren.)

à un mois de prison à Lusambo (Van Zandijcke 1956c: 4).

Une année plus tard, en mai 1894, quand déjà les pères Garmijn et Hoornaert s'étaient installés définitivement à la mission de Mérode, les bandes de Mpania reparurent dans la région. Cette fois-ci, elles avaient à leur tête Kafefula [Kapepula], le fils aîné de Mpania.

Dès leur arrivée à la rive droite de la Mbuji-Mayi, les gens de Kalala furent pris de panique. Affolés et tremblants de peur, ils s'en furent chez les pères qu'ils supplièrent de les sauver. Les pères hésitèrent. Que pouvaient-ils faire ? En tout et pour tout, ils ne possédaient que cinq vieux chassepots et une vingtaine de mauvaises cartouches (Van Zandijcke 1956c : 4).

Entre-temps, des masses d'indigènes de la rive gauche de la Mbuji-Mayi, enfuis de chez eux à l'approche des bandes, s'amenèrent et ajoutèrent leurs supplications à celles de Kalala Kafumba. Ils rapportèrent que des villages de la rive droite de la rivière étaient en feu et qu'ils avaient entendu crier que Mpania Mutombo allait incendier les maisons de la mission, qu'ils n'avaient pas peur des pères, etc.

Sur quoi, le père Garmijn prit la tête de tous les hommes armés de fusils, de lances, de couteaux, d'arcs et de flèches. Quand ils arrivèrent à la Mbuji-Mayi, l'ennemi se montra sur l'autre rive et fit feu. On riposta, mais ni de part ni d'autre il n'y eut de victimes.

Le lendemain, les bandes de Mpania avaient rebroussé chemin. Cet événement ne resta pas sans suite. Mpania alla protester chez M. Gilain, alors commissaire de district du Lualaba et résident à Lusambo, et lui dire que Talatala (le père Garmijn) mettait des entraves à l'ordre qu'il avait reçu de la part de l'État de grouper les Luba placés sous son autorité et de les rapprocher du Sankuru-Lubilanji.

Ceci valut au père Garmijn une lettre sévère de la part de M. Gillain, pour lui faire savoir qu'il n'avait pas à s'immiscer dans les affaires de l'État et qu'il était prié de fournir les raisons qui l'avaient amené à s'opposer à Mpania Mutombo dans l'exercice de ses fonctions.

Heureuse faute du père Garmijn, car ce sont les raisons qu'il dut fournir pour se disculper qui ouvrirent les yeux aux gouvernants de l'État et mirent fin à la domination sanglante de Mpania et de Lumpungu sur les Luba.

Et c'est ainsi que le 30 mai 1894, le jour où le père Garmijn avait repoussé les chasseurs d'esclaves, resta dans la mémoire des Luba comme la date de leur libération des griffes de leurs tyrans (Van Zandijcke 1956c: 4).

1.1.2. LES RAZZIAS INTERNES ENTRE DIVERS GROUPEMENTS LUBA LUBILANJI

a. Guerre de Kayowa wa Bayombo

Cette guerre constitue un mythe connu des Luba Lubilanji. Hormis le conflit entre les Bakwa Dishi et les Chokwe, les Bakwa Dishi sont entrés aussi en conflit avec leurs voisins au sujet d'une femme infidèle, Kayowa wa Bayombo. Originaire du village des Bayombo, Kayowa vivait avec ses parents chez les Beena Tshimungu. Devenue adulte, elle avait épousé un certain Mwamba, fils de Kajikulu, originaire de Bakwa Tshimuna ba Kadima. Lors d'une visite dans sa famille après son mariage, Kayowa tomba sous le charme d'un garçon de Beena Tshimungu du nom de Mubikayi, fils de Kapumba.

Ayant constaté que l'absence de sa femme se prolongeait, Mwamba se rendit chez ses beaux-parents où il apprit que sa femme vivait avec Mubikayi de Beena Tshimungu Beena Kamba. Après un échange de paroles entre les deux rivaux, Mubikayi décida de faire appel à ses frères pour qu'ils molestent son rival. Cette rixe entraîna une guerre entre deux clans. La première phase fut remportée par les Beena Tshimungu, avec le concours de quelques clans des Bakwa Dishi. Les Bakwa Tshimuna, battus, appelèrent au secours les Bakwa Mbuyi et les Bakwa Nsumpi.

De part et d'autre, on fit appel aux amis et alliés. C'est ainsi que les Bakwa Kalonji intervinrent dans cette guerre. Finalement dépassées par les événements, les factions rivales se mirent ensemble et décidèrent qu'il fallait des médiations. À l'unanimité, Kayowa fut condamnée et pendue à Dibungi pour servir de leçon aux femmes infidèles.

Il est un fait que la guerre de Kayowa wa Bayombo a été meurtrière. Elle a contribué à la diminution sensible de la population de Beena Tshimungu ainsi que des clans engagés dans la guerre, dont les Bakwa Kalonji, Bakwanga, Bakwa Tshimuna, Bakwa Nsumpi et Bakwa Mbuyi.

b. Conquêtes de Kalala Kafumba

L'avènement de Kalala Kafumba constitua un tournant décisif dans l'histoire du groupement Beena Mulenge. Kalala Kafumba unifia, en effet, et soumit à sa seule autorité tous les clans des Beena Mulenge. Les chefs des différents clans devinrent ses lieutenants (*kapita*) et leur rôle principal consista à faire appliquer les ordres de Kalala et à récolter des tributs pour son compte.

Après l'unification des Beena Mulenge, Kalala conquit presque tous les peuples luba de la contrée située entre la Mbuji-Mayi et la Lubi, ainsi que les Beena Mpuka de *Mutu wa Mayi*, situés entre la Lubi et la Lukula. Les chefs conquis lui payaient des tributs.

Kalala Kafumba soumit aussi les populations voisines des Bakwa Dishi, à l'exception des Bakwa Mbuyi de Tshibombo. La grande partie de Bakwanga jusqu'à la rivière Kanshi fut aussi soumise à son autorité. Il mourut vers la fin de 1895, après le passage des mutins de Luluabourg par les villages de Beena Mulenga. Sa succession fut assurée par son fils unique, Kalala Kamuanga, appelé aussi Kafumba.

1.2. LA FAMINE ET LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

1.2.1. LA FAMINE

Dans un récit fourni au sujet de la fondation de la mission de Mérode-Salvador Saint-Jean Berchmans (Tshilundu), premier poste de mission fondé en 1894 chez les Luba Lubilanji, Marcel Scheitler écrit (1971:43):

« Cette mission que les pères venaient de fonder n'allait pas être de tout repos. C'était une contrée difficile et les circonstances étaient plutôt défavorables. Un seul facteur positif : le grand nombre d'esclaves à racheter. Dans toute la contrée entre la Lubi et la Mbuji-Mayi, les gens vivaient dans une anxiété permanente. L'esclavage et le commerce des esclaves y étaient à l'ordre du jour. »

Les Luba Lubilanji désignaient l'esclave par le terme de « *mupika* » (au singulier ; « *bapika* » au pluriel).

Diverses raisons les amenaient à pratiquer l'esclavage : il arrivait qu'en cas de disette, des parents vendent leurs enfants pour se procurer des vivres ; les dettes non remboursées à l'échéance pouvaient rendre esclave le débiteur insolvable : certains crimes comme les meurtres, les vols et les adultères avaient comme sanction l'esclavage.

La guerre était aussi un moyen pour se procurer des esclaves. Selon M. Scheitler, « la moindre raison était pour le plus fort l'occasion d'attaquer le faible et de faire des razzias et des esclaves. Les conflits entre chefs grands et petits, y régnaient à l'état latent. Il s'agit de la contrée entre les rivières Lubi et Mbuji-Mayi » (Scheitler 1971 : 43).

Étant donné que les champs étaient dévastés, il ne restait, surtout dans le sud des terres des Luba Lubilanji, ni chèvre, ni mouton, ni cochon, ni poule, tout avait été tué, mangé ou emporté comme butin. Les mères berçaient leurs enfants qui pleuraient de faim en agitant au moyen de spatules des cailloux dans des pots chauffant sur le feu. Ne possédant plus rien pour s'acheter des vivres dans les régions proches et moins éprouvées, les Luba Lubilanji en arrivèrent à vendre leurs enfants comme esclaves en échange de vivres. Le père Van Zandijcke écrit :

« La famine était telle qu'on en vint à manger les écorces des arbres et de l'herbe. De tous côtés, sur la route, dans les plaines et les forêts gisaient des cadavres de gens morts de faim. Les Baluba du Nord, surtout parmi les Bakwa Dishio, avaient été moins dérangés par les esclavagistes, de sorte que la plupart avaient gardé leurs champs et leur petit bétail. Ils en profitèrent pour faire la navette chez les Baluba du Sud où ils vendirent leurs marchandises au prix fort. Pour un plat de bidia [pâte de farine de manioc mélangée à celle de maïs, elle constitue l'aliment de base des Baluba] ou quelques carottes de manioc, ils se procuraient un esclave. C'est ainsi que d'innombrables Baluba du Sud parvinrent chez leurs frères de la race du Nord et même chez les Beena Lulua » (Van Zandijcke 1953: 154).

Mais le père Van Zandijcke note que les enfants vendus n'étaient pas traités en esclaves proprement dit. Leurs maîtres les considéraient comme des membres de leurs familles. Pour pouvoir intégrer ces enfants, il existait un rite d'adoption que la famille acheteuse accomplissait. Les membres de cette famille offraient une ou plusieurs poules aux invités d'honneur. Une cérémonie d'accueil *muakidilu* était organisée dans le cadre d'une réception familiale. Par ce rite, la famille concernée reconnaissait avoir obtenu la faveur de Dieu, elle souhaitait longue vie à l'enfant adopté.

1.2.2. LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

À la fin du XIX^e siècle, les Luba Lubilanji furent victimes de diverses maladies épidémiques, parmi lesquelles la maladie du sommeil, qui eurent des conséquences sociales désatreuses. Voici ce que rapportaient les premiers missionnaires catholiques :

« J'ai vu, écrit le père Van Kerkoven de Mérode en 1902, plusieurs Noirs qui dormaient debout, en plein jour, ne sachant ce qui leur arrivait. »

« La parole de Dieu se propage dans la contrée (de Mérode chez les Baluba Lubilanji), malheureusement la maladie du sommeil fait des grands ravages dans les villages », raconte le père Gramyn de Mérode en 1902. « Dans ce pays (des Baluba Lubilanji), autrefois si peuplé, on marche maintenant des heures sans rencontrer un village : la maladie du sommeil a tout fauché », dit le père Chappel de Mérode en 1908²⁹.

La lèpre sévissait également. Les malades étaient rejetés par les communautés, comme en atteste un témoignage fourni en 1931 au docteur Kellersberger à Bibanga par des lépreux : « Dans nos villages, on nous chasse, on nous injurie, on nous fouette » (Kellersberger 1931 : 6).

2. LES MIGRATIONS DES LUBA LUBILANJI JUSQU'À L'INDÉPENDANCE

Originaires de Nsang'a Lubangu (Mabika Kalanda 1959 : 80), les Luba Lubilanji sont arrivés au Kasaï par vagues successives depuis la dislocation du premier empire luba (voir *supra*).

À l'intérieur du Kasaï même, des mouvements d'expansion ont eu lieu et, dès lors, il s'est formé une strate de recouvrement sur un substrat autochtone. Les guerres incessantes menées par l'empereur Ilunga Kalala entre la Lubi et la Mbuji-Mayi entraînèrent ensuite d'importantes migrations des populations luba vers la vallée de la Lulua (Chômé 1960 : 9-10). De nouvelles émigrations de Luba se produisirent entre 1891 et 1896.

2.1. VAGUES D'ÉMIGRATION SOUS L'EIC

L'exode des Luba, commencé à la fin du XIX^e siècle, s'est fait, pour ainsi dire, avec le concours

29. Témoignages cités par M. Scheitler (1971: 113-114).

de l'administration européenne. D'après Van Etvelde, administrateur général du département des Affaires étrangères de l'État indépendant du Congo (EIC), c'est au début de 1895 que les Luba qui, pour une raison ou pour une autre, ne voulaient plus rester dans leur région, ont été autorisés à s'installer dans les environs des postes d'État ou des missions. Cette mesure favorisa la ruée des Luba Lubilanji vers les postes des catholiques, des protestants et de l'État fondés au Kasaï. Les Luba Lubilanji constituèrent une main d'œuvre abondante pour les missionnaires et les agents des postes de l'État.

L'Administration coloniale regroupa les Luba Lubilanji immigrés dans le bassin de la Lulua et résidant dans le poste d'État de Luluabourg en quatre chefferies conventionnelles : Mulonda Mbuji, Mubiayi, Kankonde Ntambue et Mata Paris. Les deux premières chefferies furent reconnues en 1907, les deux autres respectivement en 1908 et en 1909 (Libata 1978 : 22).

2.2. NOUVELLES VAGUES D'ÉMIGRATION SOUS LA COLONIE BELGE

Entre 1925 et 1941, une nouvelle émigration se fit, à l'occasion de la percée du chemin de fer de la BCK, et cela tout le long de cette ligne. Les Luba Lubilanji formèrent un groupe d'agriculteurs le long de la ligne du chemin de fer (Tshijuke 1984 : 375).

En 1930, les agents de l'Administration coloniale entreprirent le regroupement des Luba Lubilanji installés dans le bassin de la Lulua dans des groupements correspondants à ceux de leur région d'origine. Ils créèrent des chefferies qui occasionnèrent le déplacement des villages lulua en dehors des limites de la ville de Luluabourg. Seul le chef Kanyuka des Beena Mutshipayi resta dans les limites de la ville de Luluabourg. Le groupement de Beena Mukangala de Ndaye Nkufulu fut obligé de quitter les environs de Tshikaji actuel pour réjoindre le chef Kalamba sur la rive gauche de la rivière Lulua ; les Bakwa Mbuji abandonnèrent les terres situées le long de la rivière Tshibashi, à la hauteur de l'actuelle route Kananga-Mbujimayi à proximité des Bakwa Mushilu, pour rejoindre Nkonko du côté de Mikalavi (Mabika Kalanda 1959 : 25-26). Les chefs de ces chefferies luba Lubilanji étaient Tshikaji, Tshimpuki, Ntombolo et Mulumba Nkusu.

Le secteur Baluba de Luluabourg fut créé en 1938, englobant les groupements luba Lubilanji³⁰.

Ces différentes mesures administratives stabilisèrent les Luba Lubilanji sur les terres des Beena Lulua. Cette organisation des Luba sur les terres lulua en villages avec chef médaillé sera un des éléments explicatifs de la conflictualité entre ces deux peuples. En exemple, prenons la trajectoire d'Albert Kalonji, celui-là même qui deviendra l'acteur déclencheur des événements de Luluabourg en 1959 et/ou autour de qui ceux-ci s'aggraveront.

Albert Kalonji naquit à Hemptine (actuelle paroisse de Bunkonde, territoire de Dibaya dans le Kasaï-Occidental actuel), dans le Kasaï, le 6 juin 1929. Il était le fils de Mukanya Mulenda Edmond et de Bilonda. Par son père, il était originaire du village de Kadima-Kele, groupement Bakwa Tshimuna, chefferie Bakwa-Dishi dans le territoire de Miabi actuel.

Le père de Kalonji avait émigré vers l'actuel Kasaï-Occidental en territoire lulua, suite à un conflit fratricide ayant entraîné l'assassinat de son neveu, Muamba wa Katenda wa Kaboke. Ce départ entraîna celui de plusieurs personnes du village Bakwa Tshimuna. Ils s'installèrent à environ cinq kilomètres de la mission catholique Hemptine Saint-Benoît, dans un endroit dénommé Bunkonde, qui signifie « papayer ». L'Administration coloniale intronisait parmi ces populations des chefs médaillés. Faustin Mulambu Mvuluya écrit:

« Toute la ceinture de Lualuabourg était habitée par les Beena Mpuka, Bakwa Disho installés par l'Administration coloniale. C'est elle qui a créé les chefferies luba sur les terres lulua, et a créé des chefs médaillés au même titre que les chefs lulua. Une situation récusée par le chef lulua Kalamba Sylvestre. À cause de son refus de voir installer sur la terre lulua des chefs médaillés, il sera relégué à Boma pendant 20 ans. C'est après la guerre 40-45 que Kalamba sera ramené à Luluabourg. Les missionnaires l'aideront à créer l'as-

Les Luba Lubilanji s'intégrèrent progressivement dans une société moderne au sein de laquelle les agents européens et les missionnaires catholiques et protestants favorisaient leur émergence, mais en plaçant les Beena Lulua dans une situation marginale (cf. infra). Mabika Kalanda (1959 : 95) observe que les Luba, qui avaient la plupart du temps encore de la famille au pays qu'ils fuyaient, essayaient de tirer profit, autant que possible, de l'hospitalité qui leur était donnée ainsi que de la présence des Blancs. Ce profit consistait à s'assurer une place auprès des Lulua pour la famille restée dans la région d'origine, ainsi qu'à voyager avec le Blanc pour pouvoir revenir facilement « au pays » abandonné et y chercher les siens. Les Luba avaient ainsi la possibilité de s'installer et de se fixer à un endroit plutôt qu'à un autre. Les voyages avec les Blancs leur permettaient d'explorer le pays et d'en connaître les potentialités au point de vue agricole et commercial. Les Luba émigrés eurent ainsi l'amitié de plusieurs chefs lulua à la fois et purent donc se fixer où ils voulaient.

De nouveaux immigrés luba furent amenés à Luluabourg par le développement que cette ville connaissait. À la demande de l'Administration et de la Forminière, en quête d'agriculteurs pour ravitailler les travailleurs miniers, des groupes de Luba furent installés, notamment dans la région de Tshikapa (Van Zandijcke 1956).

Au début des années 1950, et cela se concrétisa en 1952, un important groupe de la population luba Lubilanji émigra vers les rives de la rivière Lomami en territoire de Sentery (*Bulletin AIMO territoire de Bakwanga 1951-1952*). De 1956 à 1958, on enregistra une forte immigration de nombreuses personnes qui regagnaient leur milieu d'origine soit à cause de la récession économique ou encore à cause de l'insécurité politique qui s'amorçait.

Mais ce sont les événements de 1959-1960 (le conflit Lulua-Baluba à Luluabourg), qui entraînèrent les vagues les plus importantes de retour des populations luba Lubilanji vers le Kasaï-Oriental.

sociation "Lulua-frères". C'est cette association qui organisera politiquement les Lulua³¹. »

^{30.} À noter que parmi les noms des groupements luba Lubilanji cités, il y a aussi ceux qui se trouvent dans le district de Kabinda et qui ne sont pas couverts par ce volume.

^{31.} Entretien de Ph. Muamba avec Mulambu Mvuluya au mois d'août 2005.

Cela ne se passa pas sans poser des problèmes d'espace. Rappelons que depuis sa création comme territoire en 1945 et jusqu'à la fin de la colonisation, le territoire de Bakwanga comptait la population humaine la plus élevée du district de Kabinda. En 1945, sur un total de 527 512 habitants pour tout

le district, le territoire de Bakwanga en comptait 130 771, soit 24 % environ. Tandis qu'en 1958, le territoire de Bakwanga comptait 141 027 habitants sur un total de 488 930 habitants pour tout le district, soit environ 28 % (Mpunga Tshiendesha Bikuku 1978-1979: 21).

Tableau 6.1. Population du secteur Baluba de Luluabourg en 1938

N°	Liste des groupements en extension	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
1.	Beena Kazadi a Muamba Kola	173	261	177	181	792
2.	Beena Shimba	255	354	205	165	979
3.	Beena Tshitolo	235	308	172	157	872
4.	Bakwa Ndoba	93	112	71	77	353
5.	Beena Mutshipayi (Lulua)	734	864	647	594	2839
6.	Bakwa Mukanya	761	1017	685	581	3044
7.	Bakwa Mulumba	151	184	118	128	591
8.	Bakwa Ntombolo	178	226	186	147	737
9.	Beena Tshikulu	388	444	405	358	1595
10.	Bakwa Tshimowa	294	383	271	251	1199
11.	Bakwa Lonji	266	319	198	191	974
12.	Beena Kazadi a Lukusa	281	325	272	261	1039
13.	Bakwa Bilonda	279	309	243	215	1046
14.	Beena Kabwanseya	340	385	214	280	1219
15.	Bakwanga	312	409	336	259	1316
16.	Bakwa Mpuka	78	78	75	89	310
17.	Beena Budia	37	46	18	25	126
18.	Bashila Kasanga	26	27	26	15	94
19.	Beena Kabindi	18	19	15	19	71
20.	Beena Mwembia	35	42	27	37	141
21.	Beena Kapuya	29	38	37	33	132
22.	Bakwa Kande	25	26	15	15	81
23.	Bajika Ngondo (Anciens combattants ou Fin des Termes)	27	39	31	30	127
24.	Beena Kabamba	87	100	105	94	386
25.	Bakwa Kanjinga	92	123	97	76	388
26.	Beena Muya	153	190	122	114	579
27.	Beena Tshizubu	74	99	58	65	286
28.	Beena Lumuma	29	34	28	23	114
29.	Cité indigène de Luluabourg	503	452	170	283	1408
	Totaux	6112	7441	5198	4925	23 676

Source: Libata (1978:30).

Références

Archives du territoire de Katako-Kombe (ATK-K), Rapport 1935-1937, copie nº 622 du 23 mai 1904.

Bulletin AIMO territoire de Bakwanga 1951-1952.

Bulletin officiel. 1900.

Chômé, Jules. 1960. Le Drame de Luluabourg. Bruxelles: Remarques congolaises.

Cingomba, C. 1994. « Histoire des populations de la collectivité secteur de Mukumbi (1982-1992) ». Mémoire de licence, ISP/Kananga.

Coméliau, M.-L. 1953. Dhanis. Bruxelles: Éditions Libris.

Defosse, J. 1955. « Aperçu sur l'histoire des Bena Kamabayi, Ngandajika, 25/11/1955 ». ADRAT/MBJN, Dossier 20, Bena Kamabayi.

François, A. 1949. Trois chapitres de l'épopée congolaise. Bruxelles.

Hinde, Sidney Langford (Dr). 1897. *La Chute de la domination des Arabes au Congo*. Librairie européene G. Muquardt. Jansen. 1918. « Historique des Kalamba ». Rapport rédigé en 1918 par le CDD Jansen à l'intention du gouverneur général à Boma.

Katende, C. 1981. Sources/traditions de la zone de Gandajika (Rép. du Zaïre). Bandundu : CEEBA (Série II, vol. 72).

Kellersberger (alias Ngangabuka). 1931. « *Tuditunaga bena nsudi kabidi anyi* ? ». In *Lumulua Bena Kasaï*. Luebo : American Presbyterian Congo Mission (APCM).

Kivits, M. 1988. « Que savait-on de la situation sanitaire en Afrique centrale vers 1885 ? ». In *Le Centenaire de l'État indépendant du Congo. Recueil d'études.* Bruxelles : ARSOM, pp. 298 et 305-307.

Libata, M. B. 1978. « Histoire politico-administrative du secteur des Baluba de Luluabourg (1944-1956) ». Mémoire de licence en pédagogie appliquée, option Histoire. Kananga : ISP/Kananga.

Lukengu T. M. 1972. « La révolte des Bena Luluwa contre l'État au poste de Luluabourg-Malndji (1891-1909) ». Mémoire de licence en histoire. Lubumbashi : UNAZA/Campus de Lubumbashi.

Mabika Kalanda. 1959. *Baluba et Lulua, une ethnie à la recherche d'un nouvel équilibre*. Bruxelles : Remarques congolaises. Mpunga Tshiendesha Bikuku. 1978-1979. « Territoire de Bakwanga (1945-1959) : monographie socio-économique ». Mémoire de licence en histoire. Lubumbashi : UNAZA.

MRAC, Papiers Dhanis, n° provisoire 628.

Nsala, M. 1973. « L'American Presbyterian Congo Mission (APCM) et l'Église presbytérienne au Congo (EPC). La naissance d'une Église autonome congolaise (1891-1966) ». Mémoire de licence en histoire. Lubumbashi : UNAZA/Campus de Lubumbashi.

Scheitler, M. 1971. Histoire de l'Église catholique au Kasayi. Luluabourg : Éd. de l'Archidiocèse de Luluabourg.

Tshijuke K. 1984. « Histoire socio-économique des peuples du rail (BCK) au Kasaï (1928-1959) ». Thèse de doctorat en histoire. Université de Lubumbashi.

Van Zandijcke, A. 1953. Pages d'histoire du Kasayi. Namur: Collection Lavigerie.

Van Zandijcke, A. 1956a (7 novembre). « Pages d'histoire du Kasayi ». Kasaï. Journal indépendant 541 : 4.

Van Zandijcke, A. 1956b (14 novembre). « Pages d'histoire du Kasayi ». Kasaï. Journal indépendant 543 : 4-5.

Van Zandijcke, A. 1956c (21 novembre). « Pages d'histoire du Kasayi ». Kasaï. Journal indépendant 543 : 4.

Vansina, J. 1965. Introduction à l'ethnographie du Congo. Bruxelles: CRISP (coll. « Éditions universitaires du Congo »).

CHAPITRE 7

ÉVANGÉLISATION DU KASAÏ-ORIENTAL

es Luba Lubilanji avaient, certes, développé des croyances religieuses locales fortement structurées³², mais ils devinrent des collaborateurs dynamiques – voire zélés – des missionnaires catholiques et protestants, dès le début de l'introduction du christianisme au Kasaï au cours de la dernière décennie du xix^e siècle. Par la suite, ils compteront parmi les peuples de la RDC qui ont fondé le plus grand nombre d'associations religieuses syncrétiques.

Mukadi Luaba Nkamba a consacré sa thèse de doctorat en histoire à ces questions (Mukadi Luaba Nkamba 1989).

1. ARRIVÉE DES MISSIONNAIRES OCCIDENTAUX

Ce sont les scheutistes qui arrivèrent les premiers au Kasaï-Oriental, à l'initiative de Léopold II, le roi des Belges, intéressé à la chose par le cardinal Lavigerie. Après plusieurs entretiens avec le Saint-Siège, Léopold II obtint la juridiction ecclésiastique sur l'EIC. En juin 1887, le pape Léon XIII donna son accord pour que les pères missionnaires de Scheut aillent au Congo. Ceux-ci construisirent leur premier poste en 1888 à Kwamouth, au confluent du fleuve Congo et de la rivière Kasaï.

1.1. INSTALLATION DES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES À MÉRODE

Tshilundu (Mérode) se situe à 60 km de Mbujimayi. La mission catholique fut fondée vers les années 1908-1910.

L'arrivée des missionnaires de Scheut au Kasaï-Oriental est une réponse à la démarche menée par le chef Kalala Kafumba de Beena Mulenge auprès du père Cambier, supérieur des pères de Scheut à Mikalayi, à qui il avait promis une cinquantaine d'esclaves et six vaches, une fois la mission installée.

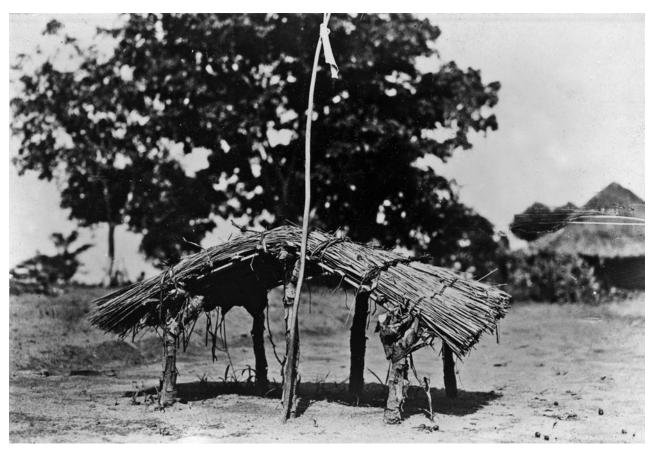
Mais, par la suite, cette promesse ne fut pas respectée à la lettre car, au lieu de six vaches, le chef n'en donna que quatre. Ce sont ces vaches qui constituèrent le noyau de ce qui deviendra le grand élevage de bovins du Kasaï-Oriental. Les missionnaires fondèrent toutefois à Tshilundu la mission Mérode-Salvator Saint-Jean Berchmans.

Pour mémoire, la congrégation de Scheut avait été créée en 1862 pour l'évangélisation des pays lointains, en l'occurrence, la Chine et la Mongolie. La première mission scheutiste Saint-Joseph au Kasaï fut ouverte à Mikalayi en 1891, à la demande de Kalamba Mukenge, chef de Beena Luluwa, à l'instigation du commandant du poste d'État de Luluabourg, le capitaine Macart.

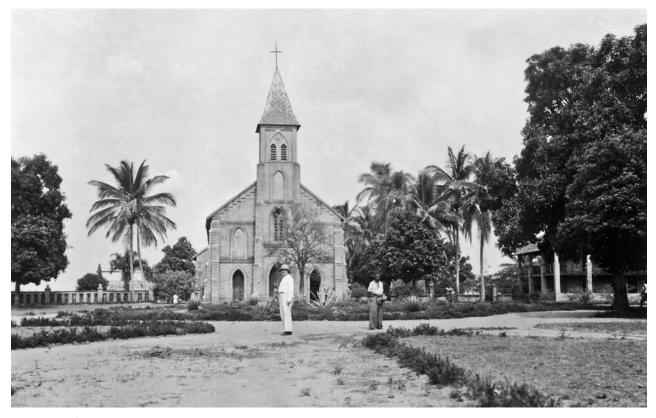
1.1.1. ŒUVRES MISSIONNAIRES

Partout où les missionnaires s'établissent, leur influence est remarquable dans les domaines de l'évangélisation, de l'enseignement, de l'agriculture et de la santé. La situation à Mérode et ses environs est décrite ci-dessous.

^{32.} Voir le chapitre 2 (« La religion traditionnelle des Baluba Lubilanji ») de la thèse de Mukadi Luaba Nkamba (1989 : 85-152).



 $\textbf{Bwanga (f\'etiches) pour avoir un enfant chez les Bakwanga.} \ (\text{AP.0.0.44885, collection MRAC Tervuren ; } 1935.)$



Église de Mérode (Tshilundu). (AP.0.0.42975, collection MRAC Tervuren; photo A. Burssens, 1937, MRAC Tervuren.)

La tâche d'évangélisation s'est révélée difficile à cause du petit nombre de missionnaires. Pour remédier à cette difficulté, les missionnaires procèdent à la formation des auxiliaires africains, les catéchistes, en général hommes mariés. À ces derniers, ils apprennent à lire et à écrire afin que, par la suite, ils aillent apprendre le texte du catéchisme aux « indigènes » encore païens, dispersés dans les villages.

Les catéchistes remplacent le prêtre, bien que leur tâche soit limitée. Leur premier travail consiste en l'enseignement du catéchisme, sous le contrôle du père routier, qui les visite périodiquement. De 1934 à 1962, les effectifs des baptêmes à Mérode sont passés de 7381 à 14 003.

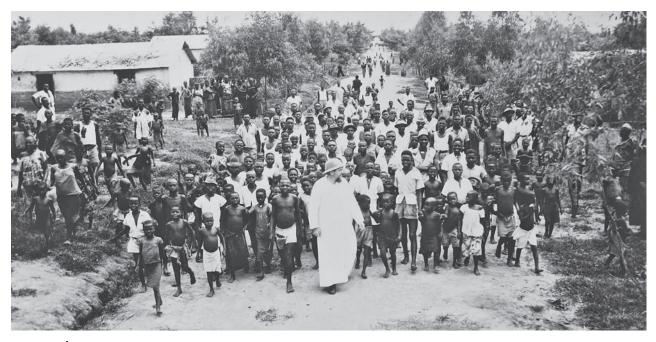
En 1934 a lieu la première ordination sacerdotale du Kasaï-Oriental, celle de l'abbé Charles Mbuya. Sept autres ordinations interviendront en 1940, dont deux prêtres originaires du Kasaï-Oriental : les abbés Joseph Mukuna et Georges Tshilenge.

1.1.2. ATTIRANCE DE NOUVEAUX PEUPLES

Le développement de Mérode, grâce à l'action missionnaire, exerce une forte attraction sur des populations d'origines diverses. Y accourent alors les Bakwa Bumba, les Beena Bitenda ainsi que les Beena Nganza, ayant quitté Mutombo Mukulu vers 1600. Ces groupes, ainsi que ceux ayant jadis habité le ter-



Le R.P. Cambier, alias Ngangabuka. Photo acquise en 1931. Elle fit l'objet d'un usage publicitaire pour montrer une Église occidentale auprès des « indigènes ». (AP.0.0.30980, collection MRAC Tervuren.)



À Bakwanga, un aumônier en tournée accueilli par la population d'un camp d'ouvriers de la société Forminière. (HP.1956.15.10522, collection MRAC Tervuren; photo P. Van den Heuvel (Inforcongo), 1947, © MRAC Tervuren.)

Tableau 7.1. Chronologie de l'implantation des missions scheutistes au Kasaï-Oriental

Mission	Année de création
Mérode Tshilundu	1894
Hemptine Saint-Benoît	1897
Kasansa Christ-Roi	1934
Tshibata Sainte-Marie	1937
Katombe Cœur Immaculé de Marie	1940
Bakwanga	1947
Katanda Saint-Michel	1955
Tshilenge Saint-Marc	1956
Miabi	1958
Kena Nkuna (Kabeya-Kamuanga)	1959

ritoire de Dibaya, ont déserté ce lieu pour affluer vers Mérode. À partir de 1936, l'Administration belge, craignant l'encombrement et le manque de terres, décide de les disperser en trois centres d'agglomération, dont celui de Tshikama près de la mission de Mérode, dans l'actuel secteur Tshilundu.

2. FACTEURS D'ATTIRANCE DU CHRISTIANISME POUR LES LUBA

Au cours de la période des razzias, qui avait débuté vers 1870, les Chokwe et les satellites de Ngongo Leteta avaient vendu des esclaves luba aux chefs des groupements de Beena Lulua. À ces esclaves s'étaient ajoutés les Luba Lubilanji qui, fuyant les razzias, se mettaient sous la protection de Mukenge Kalamba, devenu le grand chef des Beena Lulua (Mukadi Luaba 1989 : 156).

Mumbanza mwa Bawele note que dans une bonne partie de l'État indépendant du Congo, l'hypothèse de « moyen providentiel » constitua le fondement de l'œuvre des scheutistes et de l'œuvre missionnaire en général³³. Les Luba, des sujets déracinés, ont ainsi accueilli le christianisme sur les terres des Beena Lulua, alors que ceux-ci se montraient indifférents. Pourtant, parmi les Luba Lubilanji, beaucoup de ceux qui étaient restés dans leurs villages, et principale-

ment les personnes âgées, résistèrent à ce nouveau courant religieux qu'ils attribuaient aux « sorciers blancs » (Mukadi Luaba 1989 : 186). L'action d'évangélisation dans les villages fut dès lors axée surtout sur les enfants qui, après leur confirmation, devenaient des propagateurs actifs du christianisme.

Lors de la pénétration des scheutistes et des presbytériens au Kasaï en 1891, les Luba se trouvant en esclavage chez les Beena Lulua furent libérés par les agents de l'EIC. Les autres furent rachetés par les missionnaires (Mukadi Luaba 1989 : 188). Quelques chefs de groupement cédèrent également des esclaves aux missionnaires. C'est le cas des chefs Kabue Muzembe de Beena Kanyok, Kasongo Mfuamba de Beena Lulua, Kalala Kafumba de Beena Mulenga chez les Luba Lubilanji et Nsapo-Nsapo chef d'une branche songye sur les terres des Bena Lulua (Mukadi Luaba 1989 : 188).

Les esclaves libérés ou rachetés constituaient ainsi la population travailleuse du village de la mission. Les femmes plantaient différents produits agricoles, les enfants contribuaient aux travaux de sarclage, les hommes étaient employés à plusieurs travaux : ils étaient charpentiers, forgerons, scieurs de bois, vanniers, bouviers, chevriers, briquetiers, etc.

Les missionnaires catholiques et protestants trouvèrent ainsi le « moyen providentiel » pour les fondements de leurs œuvres. Ce « moyen providentiel » était constitué d'une part par des esclaves luba Lubilanji qui se trouvaient sur les terres des Beena Lulua où ils vivaient comme des sujets déracinés. D'autre part, à ce groupe marginal des Luba Lubilanji s'ajoutaient tous les autres Luba Lubilanji

^{33.} Mumbanza mwa Bawele (1988 : 66), cité par Mukadi Luaba (1989 : 165).

qui souffraient de maladies épidémiques ou répugnantes ainsi que certaines veuves et orphelins sans soutien. Ils constituaient une catégorie de la population marginale dont le sort était misérable. À cause de la nature de leurs maladies, ils vivaient dans une situation de désespoir, car ils étaient rejetés par leurs communautés respectives (Mukadi Luaba 1989 : 156).

Les autorités de l'EIC vont se montrer favorables aux Luba Lubilanji à cause de leur situation marginale au Kasaï, ce qui va renforcer le mouvement d'adhésion massive de ces derniers au christianisme. Le missionnaire A. Van Zandijk écrit que lorsque le gouvernement connut la situation malheureuse des Luba, Van Eetvelde (administrateur général du département des Affaires étrangères) fit savoir au début de 1895 que les Luba Lubilanji qui, pour une raison ou pour une autre, ne voulaient plus rester dans leur région, pouvaient aller s'installer dans les environs des postes d'État ou de mission.

La mesure favorisa la ruée des Luba Lubilanji vers les postes des catholiques, des protestants et de l'État fondés au Kasaï. Ils constituèrent une main d'œuvre abondante pour les missionnaires et les agents des postes de l'État (Mukadi Luaba 1989 : 158-159).

3. FACTEURS D'EXPANSION DU CHRISTIANISME CHEZ LES LUBA LUBILANJI

3.1. FACTEURS POSITIFS À L'EXPANSION

Le rachat et l'affranchissement des esclaves luba Lubilanji ont énormément contribué à l'expansion des Luba Lubilanji au Kasaï. Quelques méthodes d'évangélisation ont aussi grandement favorisé la participation active des Luba à l'œuvre de l'évangélisation au Kasaï chez les catholiques comme chez les presbytériens.

3.1.1. LA MÉTHODE DE LA « MISSION RÉSIDENCE »

La méthode de la « mission résidence » a été appliquée dans toutes les missions fondées au Kasaï à la fin du XIX^e siècle. Le principe de base était le même : rassembler les esclaves libérés dans la mission, les éduquer et les constituer en villages chrétiens (Ancker 1970 : 190). Ils devenaient ainsi des

travailleurs salariés et obtenaient la protection auprès des missionnaires (Mukadi Luaba 1989 : 190).

La méthode fut abandonnée progressivement à la suite du décret pris en juillet 1906, selon lequel tous les anciens esclaves ayant atteint l'âge de 20 ans devenaient émancipés et ne pouvaient désormais continuer leur service au sein des missions qu'à titre de travailleurs salariés. Dès lors, dès l'âge de 21 ans, plus personne ne pouvait être considéré comme enfant de la mission, car tous les jeunes adultes devenaient des travailleurs salariés (Mukadi Luaba 1989 : 193).

Au sujet du salaire des travailleurs de la mission, le père Hoornaert de Mérode notait ceci en 1895 :

« Tous nègres et négresses travaillent depuis le lundi jusqu'au samedi soir, et reçoivent alors en récompense un mouchoir. Ne riez pas : c'est un trésor, ici que ce carré d'étoffe, avec lequel nos gens se procurent largement la subsistance pour toute la semaine³⁴. »

Jusqu'en 1910, le père Cambier tenait encore à cette méthode et discutait avec les autorités coloniales. Mais, à partir de 1910, il l'abandonna au profit de l'apostolat des villages et des « fermes-chapelles ».

La méthode de constitution des fermes-chapelles permit aux scheutistes d'installer les familles des Luba Lubilanji dans toutes les fermes-chapelles fondées au Kasaï. Les fermes-chapelles consistaient à essaimer les chrétiens de la mission centrale. Une dizaine de familles chrétiennes étaient détachées du poste central et installées à des endroits choisis avec catéchiste, école, chapelle et résidence pour le missionnaire. Les familles devaient vivre de leurs champs, d'où le nom de « fermes-chapelles ».

3.1.2. L'APOSTOLAT DANS LES VILLAGES

L'apostolat dans les villages fut inauguré au Kasaï en 1901 par le père Jules Garmijn, supérieur de la mission de Mérode. Il portait sur les villages où les chefs consentaient à recevoir les catéchistes. On y installait alors les auxiliaires formés à la mission. De temps en temps, le père passait pour inspecter leur travail qui consistait à enseigner la doctrine de l'Église catholique aux valides ainsi qu'à baptiser les mourants. Ces postes, appelés aussi « catéchumé-

^{34.} Lettre du R.P. Hoornaet du 5 mars 1895 à l'un de ses amis du séminaire de Scheut depuis Mérode-Salvator. In *Mission en Chine et au Congo* (1895 : 104).

nats », occupaient un petit terrain mis à la disposition du catéchiste par le chef du village. Sur ce terrain, on construisait une maison pour le catéchiste, une chapelle et une maison pour le missionnaire routier (Mukadi Luaba 1989 : 194).

L'application de cette méthode d'apostolat dans les villages permit aux scheutistes et aux presbytériens de placer des catéchistes luba dans plusieurs villages du Kasaï (Mukadi Luaba 1989 : 195).

3.1.3. LA DIFFUSION DE LA LITTÉRATURE RELIGIEUSE COMME MOYEN D'EXPANSION MISSIONNAIRE

La diffusion de la Bible en tshiluba au Kasaï constitua l'une des méthodes d'évangélisation utilisées par les missionnaires de l'APCM (Americain Presbyterian Congo Mission). Le père François Bontinck note que « les protestants estimaient que la Bible était elle-même le missionnaire par excellence, le plus efficace et le plus durable. C'est pourquoi ils s'efforçaient de la mettre le plus vite possible entre les mains du grand nombre, en la traduisant dans les diverses langues [...]. Le gouvernement se rendait compte que la Bible laissée à la libre interprétation pouvait facilement donner naissance à des mouvements populaires messianiques, séparatistes et cryptopolitiques³⁵ ».

En 1916, les presbytériens publièrent la première version de l'Évangile en tshiluba. En 1919, ils fondèrent le journal Lumu lua Bena Kasaï en vue d'atteindre plusieurs chrétiens et la population non encore acquise au christianisme. Le contenu de ce journal était axé sur ces thèmes : les études bibliques, les leçons de dimanche, les extraits de la Bible commentés, les nouvelles concernant les activités religieuses en provenance de toutes les stations, les nouvelles scolaires et funéraires, les nouvelles concernant les décisions importantes prises par l'État, etc. Ce journal écrit en tshiluba réservait également une page à la littérature traitant des problèmes spécifiques des femmes chrétiennes, mères et futures mères des enfants (Mukadi Luaba 1989 : 207). En 1926, ils publièrent la Bible entière en tshiluba.

L'œuvre de l'Église protestante au Congo s'inscrivit dans le prolongement du mouvement de la Réforme. En effet, les réformateurs furent unanimes à reconnaître que les fidèles devaient être formés. Cela dans le but de leur permettre de mieux lire la Bible, d'étudier, de comprendre les enseignements de la foi chrétienne, mais aussi d'arriver à maîtriser et à assurer le développement du monde. C'est ainsi que la formation des fidèles devint, dans la pratique des réformateurs, une exigence capitale pour la croissance de l'Église, de l'édification personnelle des fidèles et pour le progrès de l'humanité³⁶.

Vu sous cet angle, l'enseignement protestant fut, au début, essentiellement utilitaire. Il visait à apprendre aux autochtones à lire la Bible et à acquérir de bonnes manières. Signalons que la morale, la conduite et la crainte de Dieu, ainsi que l'apprentissage de certains métiers occupaient une place importante dans cet enseignement.

Les missionnaires catholiques développèrent, à leur tour, une abondante littérature religieuse par laquelle ils diffusaient les messages bibliques. Leur journal, *Nkuruse*, fondé en 1914, joua un rôle considérable comme instrument d'évangélisation (Mukadi Luaba 1989 : 207).

3.1.4. L'IMPLICATION DES LUBA DANS L'ŒUVRE D'ÉVANGÉLISATION

L'implication des Luba fut active dans l'expansion du christianisme.

Présentation de deux des catéchistes luba

Deux catéchistes luba se distinguèrent au cours de la période d'expansion missionnaire au Kasaï : Ngoyi Emery et Nkonko André.

Ngoyi Emery et sa mère Ntumba avaient été rachetés à Hemptinne Saint-Benoît à la fin du xix siècle par le père Seghers. La mère de Ngoyi habitait avant cela avec son mari et son enfant unique chez les Luba Lubilanji, sur leurs terres d'origine. Mais leurs villages avaient été attaqués par les Chokwe qui

^{35.} Bontinck, F. 1980. *L'Évangélisation du Zaïre*. Kinshasa-Lubumbashi-Kisangani : Éd. Saint-Paul Afrique, cité par Mukadi (1989 : 206).

^{36.} Bureau de coordination des écoles conventionnées protestantes. http://www.bcnecp.org/fr

s'étaient emparés d'un certain nombre de femmes et d'enfants, parmi lesquels Ngoyi et sa mère Ntumba³⁷. Ngoyi fut baptisé aussitôt et sa mère reçut le baptême deux ans après et contracta un nouveau mariage. Ngoyi grandit et fréquenta l'école avec ses compagnons. Il se révéla être le meilleur élève des pères Van Roex, John de Meyere, Michel Vandenbussche (Mukadi Luaba 1989 : 212).

Après avoir terminé l'école primaire, Ngoyi fut embauché en qualité d'instituteur à Hemptinne Saint-Benoît. Il reçut des leçons supplémentaires après les heures réglementaires de service auprès du père de Meyere. Emery Ngoyi parvint ainsi à une formation supérieure. Ce qui lui permit d'enseigner dans une classe supérieure d'école primaire à Hemptinne, de 1907 à 1940, d'assister le père directeur des écoles et de publier plusieurs articles dans le périodique *Nkuruse*. Il se maria à Ndaya Anne en 1915 et eut d'elle douze enfants, dont l'aîné devint le

37. Houtrique, G. 1947. « Emery Ngoyi, modèle du chrétien noir ». In *Mission en Chine et au Congo*. Bruxelles : Polleunis et Ceuterick, n° 1, p. 14, cité par Mukadi Luaba (1989 : 212).

premier évêque noir du Kasaï, monseigneur Joseph Nkongolo (Mukadi Luaba 1989 : 214).

En 1932, Ngoyi fut décoré par le gouverneur général du Congo belge en reconnaissance des multiples services qu'il avait rendus comme instituteur. Son article axé sur l'histoire des anciennes guerres tribales au Kasaï fut couronné par l'Institut international de langues et civilisations africaines dans un concours pour meilleure composition. Ce travail est une page d'histoire sur la question de l'esclavage au Kasaï. Il apporte des renseignements sur l'arrivée des Européens au Kasaï (Mukadi Luaba 1989 : 213).

Nkonko André: originaire des Bakwa Bumba, il termina l'école primaire normale à Mikalayi en 1919 et devint catéchiste en chef à Dianyama, village de la mission de Mérode où se trouvait la ferme-chapelle Westerloo Saint-Henri (Mukadi Luaba 1989 : 214)³⁸.

38. Cette appellation d'origine coloniale a été inspirée du nom du comte Henri de Mérode-Westerloo, ministre des Affaires étrangères du royaume de Belgique, de 1892 à 1895, auteur du premier projet de loi envisageant la reprise du Congo par la Belgique (1895).



M^{sr} Joseph Nkongolo avec sa famille le lendemain de son sacre comme évêque de Luebo (1959). (Photo Maweja Bajikila, archives privées, © Tshibwabwa wa Diakalenga.)

À partir de Dianyama, il rayonna jusque chez les Bakete. Il refusa de se marier pour être semblable au Christ et à ses Anges. Il mourut à Dianyama en 1923, à l'âge de 22 ans.

3.1.5. LA MISE SUR PIED D'UN ORGANE EN VUE D'UNE BONNE COLLABORATION

Les missions protestantes du Congo s'étaient réunies en conférence dès 1902 afin de discuter des problèmes qui leur étaient communs. Cette conférence aboutit à la création du Conseil protestant du Congo, CPC, ayant pour objectifs de :

- faire un front commun des missions protestantes devant l'État et disposer d'une opposition cohérente devant les catholiques romains;
- promouvoir un esprit communautaire et établir une unité chrétienne entre plusieurs dénominations protestantes qui travaillent au Congo;
- promouvoir la liberté de l'Église (protestante) congolaise et bénéficier des mêmes avantages que l'Église catholique romaine vis-à-vis du Gouvernement.

3.2. FACTEURS NÉGATIFS

Pour les protestants, Bibanga et Bakwanga constituaient les deux premiers postes fondés chez les Luba Lubilanji. La mission de Bibanga se trouve sur la terre du groupement des Bakwa Kanda, dans le village de Beena Kashala. Elle fut fondée par les pasteurs George Mckee et C. F. Cleveland.

Les missionnaires de l'APCM s'étaient installés d'abord à Lukona, dans le groupement de Beena Nshimba, relevant du chef Mbwa Matamba Kakese. Six mois après leur installation à Lukona, le chef Mbwa Matumba Kakese sollicita en mariage la fille du pasteur Geirge Mckee. Le refus du pasteur le décida à rompre avec les protestants, et il les chassa de ses terres. Les missionnaires obtinrent alors un accueil favorable auprès du chef Batutakana Kamandayi Mwena Nkokesha des Bakwa Kanda (Mukadi Luaba 1989 : 183).

Si l'entrée du territoire congolais n'était pas refusée aux missions américaines, celles-ci n'avaient, cependant, pas le droit de recevoir des subventions du gouvernement colonial. En 1906, le roi Léopold II avait signé avec le Saint-Siège une convention relative à l'organisation et à la gestion des écoles. Cette convention accordait de nombreux avantages

matériels, moraux et financiers aux écoles nationales. Considérées comme étrangères, les missions et les écoles protestantes étaient exclues de cette convention.

Les autorités coloniales belges manifestaient une opposition ouverte à l'endroit des missionnaires de l'APCM qu'elles accusaient d'avoir trempé dans la mutinerie de Luluabourg de 1944, à une époque où l'on avait propagé des bruits selon lesquels les Américains viendraient s'emparer de la colonie du Congo belge.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'arrivée des missionnaires américains devint importante. Ils constituèrent, dès lors, un groupe de pression influent, rendant de plus en plus difficile le maintien d'un statut inégalitaire. Les demandes américaines se multiplièrent et conduisirent les autorités coloniales à réviser leur politique à l'égard des missions étrangères³⁹.

Dans ce cadre, l'octroi de subsides scolaires à l'APCM n'interviendra qu'en 1948. Cela apparut comme une étape de régularisation des rapports de collaboration entre les autorités coloniales belges et les missionnaires de l'APCM (Mukadi Luaba 1989: 187).

4. CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET ÉVOLUTION DU CHRISTIANISME AU KASAÏ-ORIENTAL

4.1. ÉVOLUTION CHEZ LES CATHOLIQUES

Le Kasaï-Oriental existe comme entité ecclésiale autonome depuis 1966. Avant cette date, son espace était partagé par l'archidiocèse de Kananga et le diocèse de Kabinda (Nzengu 1984 : 3). Le conflit Luba-Lulua a joué pour beaucoup dans ce changement.

Monseigneur Joseph Nkongolo, évêque du diocèse de Luebo, fit partie des réfugiés luba arrivés à Mbujimayi en 1960. À son sujet, le rapport de P. Wustefeld note:

« Signalons sur le plan religieux que M^{gr} Nkongolo a été nommé évêque [administrateur] de Bakwanga. Il semble assez bienveillant à l'égard des Européens et a

^{39.} Bureau de coordination des écoles conventionnées protestantes. http://www.bcnecp.org/fr



M^{gr} Nkongolo accueille le président Mobutu à Mbujimaji, le 3 mars 1967.

On reconnaît sur la photo, de gauche à droite : l'abbé Marcel Mwepu, le sacristain Anaclet Ilunga, M^{or} Nkongolo, J. Mobutu, Sylvestre Mudingayi (président du Sénat), Étienne Tshisekedi (ministre de l'Intérieur). (CP.2007.1.590, collection MRAC Tervuren, Fonds Jules Gérard-Libois ; photo Information G.C., 1967.)

de l'influence, mais est décidé à africaniser complètement son diocèse, n'ayant pas pour les missionnaires blancs la bienveillance qu'il a pour les autres Blancs. Il nous a d'ailleurs été rapporté que sa nomination à Bakwanga avait de justesse évité un schisme dans le diocèse de [Luebo]⁴⁰. »

Mgr Nkongolo fut le deuxième évêque congolais à être sacré. Il suivit Mgr Kimbondo et précéda Mgr Joseph Malula. Il s'établit sur le territoire des Luba qui était à cheval entre les diocèses de Luluabourg et de Kabinda. Ce déplacement constitua un problème à résoudre pour maintenir l'unité de l'Église catholique au Kasaï. Ainsi, celle-ci se résolut-elle à un découpage administratif des anciens diocèses. Le 22 novembre 1963, l'espace luba Lubilanji fut érigé en administration apostolique confiée à Mgr Joseph Nkongolo, ancien évêque de Luebo⁴¹. C'est le 3 mai 1966 que ce dernier en devint l'évêque ordinaire et résidentiel ; le diocèse naquit à cette même date.

La grande partie des habitants du nouveau diocèse était constituée de refoulés luba du Katanga et de Luluabourg. Ces nouveaux venus étaient généralement des chrétiens. Ils étaient aussi plus entreprenants et plus ouverts au contact avec l'extérieur. Ils trouvèrent sur place une population relativement coutumière dans sa mentalité et ses mœurs, qui comptait numériquement moins de baptisés.

Plusieurs postes furent fondés dans le diocèse de Mbujimayi jusqu'en 1979. Ils sont répartis en trois districts : Centre, Est et Ouest (Kasanda Lumbembu 1988 : 107)⁴².

^{40.} Texte du rapport inédit reçu de l'auteur. Cf. Dossier Lumumba à la section HTP/MRAC.

^{41.} Nzengu (1984 : 9), cité par Mukadi Luaba (1989 : 223).

^{42.} Kasanda Lumbembu (1988 : 107), cité par Mukadi Luaba (1989 : 224).



La cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Bonzola à Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2011.)

4.1.1. MISSIONS DU DISTRICT DU CENTRE ET LEURS DATES DE FONDATION

Tableau 7.2. Missions du district du Centre

Noms des missions	Dates de fondation
Saint-Jean/Bonzola	1947
Saint-Lambert/Nyongolo	1955
Saint-Marc/Tshilenge	1956
Saint-Paul /Tshimuna	1958
Saint-Firmin/Tshikisha	1958
Sainte-Marie/Ville Miba	1961
Saint-Gérard/Tshibuyi	1965
Sainte-Marie/Lukalaba	1966
Saint-Kizito/Lukalenga	1967
Saint-Sébastien/Camp militaire	1968
Saint-Benoît/Mukeba	1970
Saint-Joseph/Mokosa	1972
Saint-Philippe/Kasavubu	1973
Saint-Luc/Tshibombo	1973
Saint-René/Tshilenge	1976
Kriste Dibwe dya mu Ditumba	1978
Saint-Benga-Tuzinda	1978

4.1.2. MISSIONS DU DISTRICT DE L'EST

Tableau 7.3. Missions du district de l'Est

Noms des missions	Dates de fondation
Christ-Roi/Kasansa	1934
Katomba Cœur Immaculé de Marie	1940
Saint-Amand/Kabamba à Ngandajika	1950
Saint-Pierre/Mulumba (Tshileo)	1957
Saint-Michel/Katanda	1955
Saint-Thomas/Mande	1963
Sainte-Bernadette/Nkolongo	1967

4.1.3. MISSIONS DU DISTRICT DE L'OUEST

Tableau 7.4. Missions du district de l'Ouest

Noms des missions	Dates de fondation
Mérode Salvator Saint-Jean Berchmans/Tshilundu	1894
Saint-Joseph/Miabi	1958
Saint-François-Xavier/Kena Nkuna	1959
Saint-Laurent/Tshijiba	1950
Tshia Tshia Tshia	1960
Sainte-Thérèse/Kanana	1961
Saint-Pie X/Miabi Nyikinyiki	1971

Les congrégations religieuses auxiliaires œuvrant au diocèse de Mbujimayi jusqu'à 1979 étaient : les frères de Saint-Joseph ; les frères mineurs ; les sœurs thérésiennes ; les sœurs de la Charité ; les sœurs clarisses ; les sœurs de la Miséricorde ; les sœurs stigmatines ; les sœurs Notre-Dame de Grâce ; les sœurs franciscaines du Saint-Esprit ; les sœurs du Christ-Roi ; les frères franciscains.

À ce jour, et depuis sa création en 1966, le diocèse de Mbujimayi a connu trois évêques.

Avant d'être nommé ordinaire du lieu en 2009, monseigneur Bernard E. Kasanda Mulenga fut sacré évêque en 1998 et travailla pendant onze ans comme évêque auxiliaire, aux côtés de monseigneur Tharcisse Tshibangu.

Tableau 7.5. Les évêques du diocèse de Mbujimayi de sa création à 2013

Noms	Périodes
M ^{gr} Joseph Nkongolo wa Ngoyi	1966-1992
M ^{gr} Tharcisse Tshibangu Tshishiku	1992-2009
Mgr Bernard Emmanuel Kasanda Mulenga	À partir de
	2009



L'église catholique de Tshilenge, paroisse Saint-Marc. (Photo équipe locale, 2011.)



Église protestante de Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2011.)

5. LE PROTESTANTISME AU KASAÏ-ORIENTAL

Le début de l'action protestante au Congo est consécutif au débarquement des pionniers de l'œuvre de l'évangélisation à Palabala, à quelques kilomètres de Matadi, en janvier 1878. Les protestants s'occupèrent, dès le départ, de l'implantation des postes missionnaires et en même temps s'intéressèrent à la formation des premiers Congolais.

En ce qui concerne le Kasaï, l'implantation de la communauté protestante remonte à l'arrivée de presbytériens américains vers 1913. Ils installèrent des communautés à Lubondaie et à Luebo dans le Kasaï-Occidental. Deux stations furent ensuite créées au Kasaï-Oriental : Bibanga et Bakwanga⁴³.

^{43.} Bureau de coordination des écoles conventionnées protestantes. http://www.bcnecp.org/fr

5.1. STATION PROTESTANTE DE BIBANGA

Située dans le territoire de Katanda en district de Tshilenge, Bibanga est perchée sur la colline de Beena Kashala. Y débarqua, en 1917, le missionnaire américain George McKee, qui y fonda la station protestante, en surélévation de la mission catholique installée à Katanda. Une fois la station fondée, le premier pasteur congolais fut désigné, en la personne de Ngeleka Kasukaja.

Ngeleka Kasukaja était un affranchi des Bakwa Kalonji où il avait été en captivité chez le chef Mutombo Katshi. Il lui avait été vendu par les Beena Nsapo, qui l'avaient eux-mêmes acheté à Luebo au chef Makolo de Beena Nshimba, un ancien affranchi lui aussi.

Ngeleka Kasukaja fut présenté au missionnaire D^r Morrison, qui l'inscrivit à l'école d'apprentissage biblique. Après son baptême, il accompagna George Mckee en mission de prospection jusqu'à Bibanga où ils ouvrirent la station qui portera le nom de la contrée. Le temple en fut construit dès 1917. À côté du temple furent érigées en même temps les maisons des travailleurs de la mission.

L'érection de la station attira nombre de villageois, d'autant qu'y avaient été également érigés un dispensaire, une léproserie et des écoles.

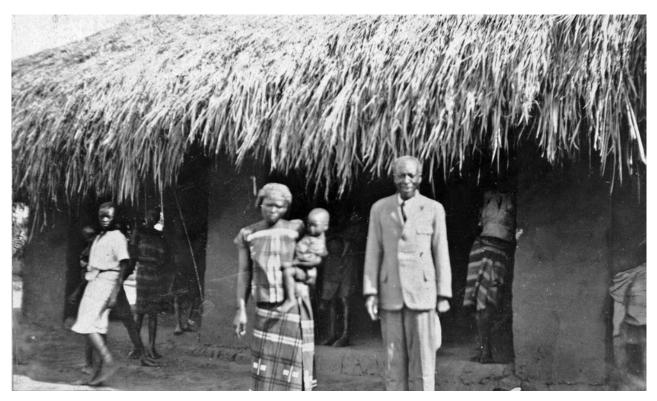
5.2. STATION PROTESTANTE DE BAKWANGA

La station protestante de Bakwanga fut fondée en 1951 par le missionnaire américain Carper, surnommé Mwambi Ngeleka par les autochtones. Bakwanga disposera de deux temples protestants, construits par la société internationale Forminière, la Forestière et minière. Ceux-ci sont situés l'un à Baudine I, Nyongolo, et l'autre à Baudine IV, Tshikisha.

L'argent débloqué à cet effet avait été confié au missionnaire Carper. Celui-ci en profitera pour construire, dès 1955, à Bakwa Dianga, hors des cités de la Forminière, une école de confession protestante et une maison d'habitation pour lui-même. Les travaux de construction durèrent deux ans et furent terminés en 1957.

5.3. ÉGLISE LOCALE DE KATANDA

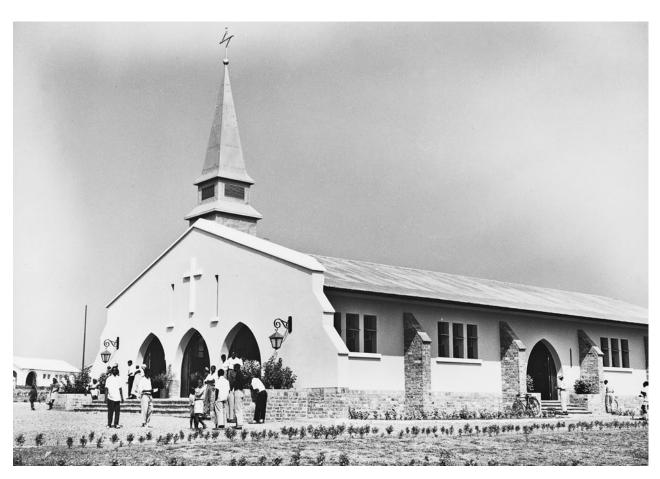
À cause de la distance que devaient parcourir les fidèles résidant à Katanda pour rejoindre Bibanga, la



Le pasteur Ngeleka Kasukaja et son épouse Makulu. (AP.0.2.9924, collection MRAC Tervuren; photo APCM, 1930.)



Le temple protestant de Bibanga. (Photo équipe locale, 2011.)



Le temple de l'American Presbyterian Congo Mission à Bakwanga (Baudine IV), dans la cité des travailleurs de la Société minière du Bécéka qui exploite les mines de diamants de la région. (HP.1958.1.440, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote [Inforcongo], MRAC Tervuren.)

société cotonnière du Congo, la Cotonco, fit appel, en 1949, à l'APCM pour installer une église locale à Katanda.

La direction de l'église de Katanda fut, à ses débuts, confiée à David Mutombo. Il sera remplacé, en 1954, par un missionnaire américain, Paul Longue, *alias* Mwambi Kalambayi. Celui-ci prendra l'initiative d'ouvrir une école protestante à Katanda.

5.4. ÉVOLUTION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE À LA SUITE DU CONFLIT LULUA-LUBA

Suite au conflit Lulua-Luba de 1959, des fidèles presbytériens refugiés d'origine luba retournèrent sur leur territoire d'origine. Ce retour occasionna une rapide évolution des statistiques des adeptes locaux de cette Église. Ainsi par exemple à Bibanga, alors qu'ils n'étaient que 8937 en 1938, 11 950 en 1950 et 8938 en 1954, le nombre d'adeptes passa à 35 871 en 1963. Pour tenir compte de cette situation, le poste de Lubi fut fondé à Kabeya-Kamuanga en 1963. Le nombre de ses adeptes était de 25 530.

Retournés au Kasaï-Oriental, les chrétiens protestants manifestèrent une antipathie envers les autorités de leur Église, des « missionnaires occidentaux qu'ils jugeaient favorables envers les Beena Lulua ». Dès lors, s'inspirant de la situation d'autonomie de l'Église créée chez les catholiques, où monseigneur Nkongolo était établi à Mbujimayi, les chrétiens presbytériens du Sud-Kasaï, dont la direction était érigée à Ngandajika, exprimèrent par une lettre ouverte adressée au Secrétariat des missions étrangères aux USA le 25 juin 1961, leur désir d'autonomie en ces termes :

« Nous rappelons le point principal décidé à la première et grande assemblée générale des laïcs réunie à Luluabourg du 23 au 26 avril 1959. Dans cette assemblée, nous avons voté que les titres jusque-là réservés aux missionnaires blancs doivent être conférés aux Congolais [...]. Cette décision a été négligée par les missionnaires blancs.

Nous tous, chrétiens de Ngandajika, voulons porter à votre connaissance la question des missionnaires blancs. Nous avons aussi des questions là-dessus. Après avoir renversé toute la situation ici et après avoir fui sans nous dire "adieu", nous les revoyons ici sans être rappelés par nous. Que veulent-ils encore de nous ? Ils ont déjà saboté la décision proposée par l'assemblée de Luluabourg d'avril 1959. Ils nous ont abandonnés orphelins... Nous sommes déjà décidés

d'avoir une autonomie dans l'État du Sud-Kasaï. Que cette autonomie soit reconnue par l'Église presbytérienne des États-Unis d'Amérique » (Mukadi Luaba 1989 : 230).

La direction de l'Église presbytérienne du Sud-Kasaï, établie alors à Ngandajika, était constituée de l'équipe dirigeante suivante⁴⁴:

Tableau 7.6. Direction de l'Église presbytérienne du Sud-Kasaï

Nom	Poste occupé
Diondo Benjamin	Secrétaire général
Ilunga Jean-Pierre	Secrétaire général adjoint
Kayembe Nzongola Pierre	Secrétaire permanent
Muswakala Jacques	Secrétaire permanent adjoint
Luhola Albert	Représentant légal
Mbiya Benjamin	Représentant légal adjoint
Mbuyi Pierre	Représentant légal adjoint
Tshiminyi Paul	Représentant légal adjoint

À l'issue de la réunion des presbytériens du Sud-Kasaï tenue le 6 janvier 1962 à Ngandajika, trois presbytères et divers postes de mission furent créés, et leur autonomie auprès de la direction de Luluabourg fut ainsi demandée. Ils se structurèrent comme suit pour le Kasaï-Oriental:

- presbytère de Bibanga, sept postes : Bibanga, Katanda, Kalambayi, Tshilenge, Tshitolo, Nkuadi, Babindi et Bakwa Nsumpi ;
- presbytère de Bakwanga, neuf postes : Bakwanga-Miba, Miabi, Mpanda, Kabeya-Kamuanga (Lubi), Tshijiba, Tshintshianku, Munkamba, Tshibombo et Bakwanga-Bakwa Dianga.

Le 25 juin 1961 déjà, les presbytériens luba avaient adressé une lettre réclamant l'autonomie de ces postes. Mais l'assemblée générale de l'Église presbytérienne au Congo (EPC), tenue le 21 février 1962, subordonna l'octroi du synode, et donc de l'autonomie, sollicité pour le Sud-Kasaï, à la réconciliation entre les presbytériens du Sud-Kasaï avec leurs « frères » Beena Lulua.

^{44.} Muya Bia Lushiku Lumuna (1992: 101).

En outre, compte tenu du conflit interne entre les Luba d'en haut, les Beena Mutu wa Mukuna, et ceux d'en bas, les Beena Tshibanda (cf. *infra*), qui, du reste, ne prédisposait pas à ce que soit accordée l'autonomie, le pasteur Konji Samuel adressa une lettre aux dirigeants de l'EPC en les invitant à délocaliser l'assemblée de 1963, initialement prévue à Bibanga. L'assemblée se tint finalement à Luluabourg, et, au cours de ces assises, il fut constaté que les presbytériens luba Lubilanji ne versaient pas leurs offrandes à la direction de l'EPC à Luluabourg. Ainsi, par la décision n° 63-M-12 de cette assemblée, seul fut agréé le poste presbytérien de Tshilenge.

Par sa décision n° 66-AG-88, l'assemblée générale de l'EPC de 1966 entreprit une action de réconciliation pour reconstituer son unité menacée. Une commission fut à cet effet mandatée pour s'entretenir avec les responsables de l'Église du Kasaï-Oriental afin de les inviter à dissoudre leurs organisations séparatistes. Elle comprenait les pasteurs Mathieu Kalombo, Samuel Konji, Joseph Kalala, Carp King, Samuel Bialala, Bernard Kanguvu, Pierre Bakatushipa, Victor Muankole et l'« ancien » Léon Mikobi. Ce fut un échec (Mukadi Luaba 1989 : 233). Les membres de l'Église presbytérienne du Kasaï-Oriental adressèrent une lettre ouverte à l'EPC dans laquelle ils écrivaient :

« L'EPCKO réclame une autonomie pour échapper à la tutelle écrasante et injustifiée des représentants légaux de l'EPC installés à Luluabourg. Nous, membres de l'EPCKO, affirmons que c'est à cause de la mauvaise foi des dirigeants de l'EPC de Mbujimayi, un pasteur américain, Muller, surnommé Tshisuabantu, que nos nombreuses démarches auprès du Gouvernement n'aboutissent pas favorablement⁴⁵ ».

En 1968, lors de l'assemblée générale tenue à Luebo, les leaders de l'EPKO, notamment, Muamba Zacharie, Tshibangu Alexandre, Ilunga Jean-Pierre, Nkishi Jean, se détachèrent pour former leur communauté, appelée « Communauté presbytérienne au Kasaï-Oriental », en abrégé CPKO. Mais une autre partie des Luba Lubilanji resta attachée à l'EPC.

L'émergence de la CPKO et la disparition du principe des zones d'influence inaugurèrent ce qu'il convient d'appeler « l'enchevêtrement du protestantisme⁴⁶ » chez les Luba Lubilanji (Mukadi Luaba 1989 : 235).

^{46.} Ce phénomène est caractérisé par le développement dans un même espace géographique de plusieurs communautés protestantes ayant des doctrines différentes. Il est à la base



Église pentecôtiste de la commune de la Muya à Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2011.)

^{45.} Extrait de *La Dépêche* du 9 décembre 1966 concernant le conflit ouvert entre EPKO et EPC, p. 1.

6. MOUVEMENTS CHRÉTIENS SYNCRÉTIQUES

Le christianisme syncrétique au Kasaï-Oriental s'est développé chez les catholiques comme chez les protestants. Chez les premiers comme chez les seconds, on trouve à la fois des cellules chrétiennes des Églises-mères et une multiplicité de cellules syncrétiques de Congolais, ainsi que les liens qui les rattachent aux souches mères chrétiennes.

Deux types de cellules se distinguent parmi les associations religieuses chrétiennes qui se sont développées chez les Luba Lubilanji. D'abord, il existe des associations chrétiennes fondées ailleurs, mais dont la christianisation par les Luba Lubilanji a débouché sur une nouvelle forme d'association religieuse, ayant des innovations doctrinales et culturelles ainsi qu'une organisation spécifiques. C'est le cas de Nzambi wa Dinanga ou « Religion d'Amour ». Par ailleurs, il existe des associations religieuses qui entrent dans le cadre de l'africanisation du message biblique. Ici, deux formes d'association religieuse se dégagent :

a. les associations religieuses africanisées ailleurs, auxquelles les Luba Lubilanji ont adhéré pour des raisons de commodité, telles que l'Église « apostolique africaine » ;

b. les associations religieuses fondées par les Luba Lubilanji, qui sont caractérisées par des innovations au niveau de la doctrine, du culte et de l'organisation. Elles traduisent un syncrétisme montrant la réadaptation et la reformulation des messages des religions étrangères. L'on peut citer ici l'Église Nzambi wa Jonas; la Congrégation de Saint-Michel ou des Soldats de Jésus-Christ en Afrique, l'Église du Troisième Testament et l'Association Nzambi wa Malemba⁴⁷.

Toutes ces associations religieuses recherchent surtout le *bonheur sur terre* qui, selon les Luba Lubilanji, conditionne le bonheur dans l'au-delà.

6.1. MOUVEMENTS CHRÉTIENS SYNCRÉTIQUES D'OBÉDIENCE CATHOLIQUE

6.1.1. ASSOCIATION RELIGIEUSE NZAMBI WA JONAS

L'association religieuse Nzambi wa Jonas prit naissance en 1950 au sein du groupement des Bakwa Kalonji ka Tshimanga, annoncée par Kayembe Joseph, originaire de ce groupement. Celui-ci témoigna avoir eu un rêve au cours duquel le « dieu des Noirs » lui aurait reproché son adhésion au catholicisme, la religion des Blancs, et lui aurait promis une révélation. Après avoir eu cette révélation dans une vision, il resta pendant quatre jours en plein air, nuit et jour, puis il mourut. Mais avant de mourir, il avait pu communiquer sa révélation à son frère Mpoyi Benjamin.

Kayembe Joseph et Mpoyi Benjamin étaient des frères, tous deux chrétiens catholiques baptisés à la mission catholique de Kasansa. Ils n'avaient pas terminé leurs études. Le premier était paysan au village Beena Kabeya et le second policier à Tshibata, non loin de la mission de Kasansa (Mukadi Luaba 1989 : 366).

Après la mort de Kayembe, Mpoyi Benjamin témoigna à son tour avoir eu une vision au cours de laquelle le « dieu des Noirs » lui aurait révélé que la mort de Kayembe Joseph avait pour but la rédemption des péchés des Noirs. Il déclara avoir reçu de ce « dieu » l'ordre d'accomplir la mission qui avait été confiée à Kayembe, à savoir : prêcher la religion du « dieu des Noirs » par les Noirs. Au cours de cette mission, un nouveau nom, celui de Jonas, lui fut donné. Il devint dès lors Mpoyi Benjamin Jonas. Ce dernier prénom acquit la primauté sur celui de Benjamin. La dénomination du mouvement ainsi constitué devint « Nzambi wa Jonas ».

La doctrine de cette association repose sur un christianisme de revanche qui rejette le christianisme de type occidental et prône le dieu des Noirs, capable d'opérer la rémission de leurs péchés. Voici en substance ce que déclarait Mpoyi Jonas en septembre 1951 :

« Pourquoi les Européens sont-ils venus avec leur "Nzambi"? Pourquoi obligent-ils les Noirs à oublier le "mulopwe"? Les pères [lire les missionnaires catholiques] exigent de leurs adeptes la monogamie, condition sine qua non pour faire partie de l'Église catholique. Le Noir qui ne veut pas renvoyer ses

des conflits entre les communautés. Nous pouvons dès lors comprendre l'expansion récente des autres communautés protestantes chez les Luba, notamment chez les méthodistes, adventistes, mennonites.

^{47.} L'association Nzambi wa Malemba constitue un cas de symbiose entre le kimbanguisme et le kitawala.

femmes supplémentaires est-il exclu à tout jamais de la vie éternelle ? N'a-t-il pas le droit de prier Dieu ? Les Blancs venus d'Europe ont leur religion, ils en ont même deux : le catholicisme et le protestantisme. Ces religions sont bonnes, mais elles ne peuvent pas donner le salut aux hommes noirs. Vous ne le savez pas, mais moi, je le vois, les chrétiens meurent lentement dès qu'ils suivent ces religions. Vous trouverez peu de vieillards chrétiens. Votre religion n'est pas mauvaise, elle est bonne, mais elle n'est pas appropriée à ce que nous sentons à votre vie de l'homme noir » (Mukadi Luaba 1989 : 366).

6.1.2. CONGRÉGATION DE SAINT-MICHEL OU DES SOLDATS DE JÉSUS-CHRIST EN AFRIQUE

Deux périodes distinguent cette association religieuse. La première est comprise entre 1936 et 1956. Elle est caractérisée par la préoccupation de Dianda Joseph d'animer une école particulière de prière au sein de l'Église catholique. La deuxième, qui va 1956 jusqu'en 1964, se caractérise par l'émergence, puis par le déclin, de l'Archange Michel (Mukadi Luaba 1989 : 374).

Dianda Joseph, fils de Ntambwe et de Ntanga, était originaire du village Bakwa Tshiluila Kamanunga, situé dans le groupement Beena Nshimba en territoire de Katanda. Il avait débuté l'enseignement primaire à la mission catholique de Tielen Saint-Jacques (Tshilomba) où il avait reçu son baptême le 12 mars 1924. Puis il alla poursuivre ses études primaires à la mission catholique de Mérode. À la fin de ses études de deux ans de pédagogie, il fut engagé comme catéchiste-instituteur à Mérode en 1935.

Dans l'exercice de son ministère de catéchisteinstituteur, il découvrit que saint Michel, l'archange, qu'il avait vu représenté tuant le dragon, représentait pour lui la force capable de vaincre toutes les forces du mal. Il résolut à partir du 12 mars 1936 d'intensifier ses prières à raison de quatre fois par jour (Mukadi Luaba 1989 : 375).

En 1944, il fut contraint par les membres de sa famille, selon la coutume luba Lubilanji, d'hériter en secondes noces de la femme de son frère qui venait de mourir. Il céda à cette pression et accéda à la polygamie. À cause de cet acte, il fut licencié par les missionnaires catholiques. Mais, assez vite, il fut embauché en qualité de clerc de l'INERAC à Ngandajika, où il entreprit l'initiation des chrétiens à sa manière de prier. En 1946, il s'installa dans son village d'origine à Katanda.

La doctrine de cette association se dégage à travers les objectifs poursuivis par Joseph Dianda dans sa déclaration ci-après :

« Étant rouge comme un coq, car les règles divines sont brisées brusquement (par) mes frères chrétiens noirs, c'est pourquoi j'ai fondé cette congrégation de Saint-Michel Archange ou des Soldats de Jésus-Christ en Afrique pour pousser généralement le démon dans nos nations et pour attendre le royaume de notre Seigneur Jésus. En ces temps, beaucoup de chrétiens cherchent la puissance du démon pour s'y cacher et ils nient fortement la plus immense puissance de Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses. Cependant, j'ai fondé cette société pour partager la prière de quatre fois par jour avec mes frères et pour les amener à croire à la puissance, à la miséricorde et à l'amour de Dieu tout-puissant.

Je désire vivement que mes frères chrétiens, fidèles et les infidèles de nos contrées noires, prient fréquemment afin qu'ils soient sauvés en notre Seigneur Jésus-Christ. Je préfère que tout le monde soit protégé seulement par la puissance de Dieu tout-puissant, père de Jésus-Christ. Je veux que la puissance, la miséricorde et l'amour de Dieu soient glorifiés toujours. Je désire vivement que les vrais soldats de Jésus-Christ, qui croient à tout ce qu'a dit le fils de Dieu, qui croient à chaque mot sorti de la bouche de Dieu et à tout ce qu'enseigne l'Église catholique romaine qui est notre mère, qu'ils soient dans l'Église sous la protection de saint Michel Archange et que j'ai choisi comme protecteur de ma société sainte. Venez tous au cœur sacré de Jésus » (Mukadi Luaba 1989 : 375-376).

Joseph Dianda ne trouva pas son statut de polygame incompatible avec la pratique de la religion catholique. Il ne construisit pas de temples ; il encouragea ses adeptes à fréquenter l'Église catholique. Le 27 novembre 1951, il avait adressé une lettre au gouverneur de la province du Kasaï pour solliciter l'autorisation d'enseigner sa prière. Réagissant à cette lettre, F. Peigneu [non lisible dans le document d'archive] écrivit, dans une lettre qu'il avait adressée au commissaire de district de Kabinda :

« Veuillez convoquer d'urgence cet indigène Dianda Joseph et lui signifier qu'il doit s'abstenir radicalement de toute activité du genre de celle pour laquelle il sollicite l'assentiment de l'Administration. Il convient de mettre l'intéressé sérieusement en garde et de le faire surveiller très étroitement afin de pouvoir le mettre immédiatement hors d'état de nuire s'il s'obstinait dans ses intentions » (Mukadi Luaba 1989 : 379).

Pour appliquer les mesures proposées par le gouverneur de la province du Kasaï, l'administrateur du territoire de Bakwanga organisa une expédition à la résidence de Dianda à Kamanunga, dans le groupement Bena Nshimba. Il confisqua les cahiers de prière, la soutane, et tant d'autres objets de culte. Ce dernier adressa une plainte au gouverneur de la province :

« Monsieur le Gouverneur, Moi seul je me suis fait connaître à vous, je vous ai demandé l'autorisation d'enseigner la prière. Pourquoi l'administration du territoire de Bakwanga a fait l'expédition chez moi sans m'avoir envoyé une convocation comme si j'étais un voleur? L'administrateur a pris tous mes objets. Je vous prie de bien vouloir me faire sortir toutes mes choses et ma soutane de prière » (Mukadi Luaba 1989 : 376).

La réponse négative réservée à Joseph Dianda par les autorités catholiques et son excommunication en 1955 ouvrirent une période nouvelle de développement autonome de la congrégation de Saint-Michel Archange. À partir de ce moment, les adeptes se confessèrent désormais auprès de Dianda. Ce dernier organisa une hiérarchie de sa congrégation comprenant notamment :

- Armichel ou l'Archange, chef suprême ;
- Dermichelic (ou évêque), chefs spirituels régionaux;
- Michelistes ou Soldats de Jésus-Christ, tous les adeptes.

Parmi les évêques ordonnés par Joseph Dianda, on peut citer, aux dates indiquées ci-dessous : Tshilumba Clément, 26 octobre 1955 ; Bambu Trudon, 1956 ; Mbayi Pius, 13 décembre 1957 ; Mukendi Albert, 3 avril 1958 ; Nshimba Alexandre, 3 août 1958 ; Badibanga Anatole et Ilunga Paul, 1959 ; Tshimanga Adolphe, le 10 mai 1959 ; Ngoyi Salomon, Kabuya Mathieu et Kalumba Edward, 1959.

Le rôle de ces évêques se limitait à réunir les gens dans leurs maisons pour prier et initier les nouveaux membres. Jusqu'en 1964, date de la mort de Joseph Dianda, les foyers les plus actifs de cette congrégation furent notamment Katanda, Tshilenge et Mbujimayi.

À l'issue des enquêtes menées par l'autorité coloniale, il fut établi que la congrégation de Saint-

Michel Archange ne constituait pas une association politico-religieuse selon la typologie de la mission Maronite⁴⁸. C'est pour cette raison qu'elle ne fut jamais dissoute à l'époque coloniale.

6.1.3. ÉGLISE DU TROISIÈME TESTAMENT

Le fondateur de cette Église est Mbayi Kazadi Ilunga Mbidi Pius. Il était né en 1910 à Lusambo, et était le fils de Shiku Matanda et de Ngalula Bituakenda, originaires du groupement Beena Nshimba Bakwa Masela dans le territoire de Katanda.

Mbayi Kazadi fit ses études primaires à l'école des frères de la Charité de Lusambo. En 1930, il reçut le baptême catholique sous le prénom de Pius. Il obtint son brevet de fin d'études professionnelles en 1934, et épousa Mbombo Thérèse au cours de la même année.

Après ses études, Mbayi Pius embrassa les professions libérales. En 1939, il obtint un numéro de registre commercial, et, en sa qualité de commerçant, fut appelé à se déplacer dans différentes localités, notamment à Lodja, Katanda, Mwene-Ditu, Jadotville, Élisabethville, etc. Lors de ses voyages, il entra en contact avec Joseph Dianda, qui était installé à Kamanunga dans le groupement Beena Nshimba où il avait fondé la Congrégation Saint-Michel Archange. Il fut initié à cette nouvelle forme de prière, et entreprit l'initiation des autres chrétiens de l'Église catholique de Lusambo. Il fut ordonné Darmicheli ou évêque le 13 décembre 1957 (Mukadi Luaba 1989 : 385-386).

Après un long séjour à Lusambo, Mbayi Kazadi s'installa à Bakwanga en 1950. La première mission de l'Église du Troisième Testament y fut fondée en 1954.

En fait, après la mort de Joseph Dianda en 1964, Pius Mbayi Kazadi introduisit des innovations doctrinales et culturelles au sein de la Congrégation de Saint-Michel Archange pour finalement déboucher sur une nouvelle dénomination, celle de l'Église du Troisième Testament, qu'il appela aussi l'Église de Saint-Michel. Il intégra les adeptes de Dianda dans son Église.

À la différence de la Congrégation de Saint-Michel de Dianda, qui était docile vis-à-vis de l'Église catholique, l'Église de Mbayi se caractérisait

^{48.} Rapport de la mission Maronite. 1951 (12 mai). Léopoldville.

par son radicalisme. Ses membres n'étaient pas autorisés à fréquenter l'Église catholique.

Dans sa propre version des faits, Pius Mbayi Kazadi Kongolo Ilunga Mbidi⁴⁹ déclara avoir reçu la première vision le 18 septembre 1936 à Lusambo de 12 à 15 heures. À cette occasion, il conclut une alliance avec le « fils de Dieu », dans l'ombre d'un arc-en-ciel. Les paroles de cette alliance étaient les suivantes :

« Mbayi Kazadi Nkongolo, moi, Dieu le fils, je suis envoyé par Dieu le Père pour conclure une troisième alliance avec toi. Désormais, tu entreprends la rédaction des enseignements du Troisième Testament » (Mukadi Luaba 1989 : 384).

Mbayi Kazadi Nkongolo déclara avoir reçu du fils de Dieu les douze lois fondamentales de Dieu ainsi que les douze injonctions et que, depuis cette date, il entendait toujours deux voix célestes qui lui dictaient les enseignements du Troisième Testament. À partir de septembre 1936, il devint ainsi le scribe. Il témoigna que Dieu lui serait apparu pour la deuxième fois le 9 mai 1945 à Kakanda, une cité de l'Union minière du Haut-Katanga, située à proximité de Likasi. Au cours de cette deuxième vision, la doctrine du Troisième Testament lui aurait également été enseignée. Il reçut des instructions pendant trente jours. Au cours de cette période, il ne pouvait ni manger ni boire. Il s'abreuvait seulement d'eau chaude (Mukadi Luaba 1989 : 365). Il déclara avoir repris cette tâche d'écrire le Troisième Testament en 1954 sous l'inspiration de voix.

La doctrine de cette Église s'appelle le *mbidisme*. Elle est issue du postnom de son fondateur, Mbayi Kazadi Kongola Ilunga *Mbidi*. Le mbidisme préconise que toute l'œuvre de la créature a été réalisée à partir d'un site terrestre communément appelé « Nsanga lubangu », situé en République démocratique du Congo. Il présente Mbayi Kazadi Nkonglo Ilunga Mbidi comme étant « le fils aîné » de Jésus-Christ sur la terre. C'est avec lui que Dieu a conclu la dernière alliance devant rayonner à travers le monde entier.

Le mbidisme prêche la réhabilitation de la femme. Le clergé de l'Église se compose des prêtres, des prêtresses, des prophètes, des prophétesses et des patriarches. Il interdit le versement de la dot à la belle-famille lors du mariage, prône le mariage basé sur le consentement des conjoints et est favorable à la polygamie. Il concède le mariage même lorsque les futurs conjoints sont issus de la même famille. En cela, le mbidisme ne condamne ni le mariage consanguin ni l'inceste.

Dans chaque culte, les mbidistes distribuent le pain, qui est un mélange de farines de maïs et de manioc. Le prêtre utilise également un simulacre de vin obtenu à partir d'un mélange de café et de sucre. Ils l'expliquent dans ce cantique qui revient toujours à l'occasion de la distribution de la communion : « Notre force réside dans les carottes de manioc et dans les graines de maïs. Venez vous ressourcer, vous autres Milopo. »

La doctrine comprend, entre autres, douze lois fondamentales et douze injonctions. L'ensemble constitue des préceptes contenus dans le livre du Troisième Testament, dans un document intitulé « Principes fondamentaux de l'Église du Troisième Testament ». Ces douze lois fondamentales sont :

- 1. Dieu qui a donné la vie à tous les hommes et à toutes les choses en est le Père ;
- 2. Dieu est le pourvoyeur de tous les dons ;
- 3. Dieu, par sa haute main, nous protège tous ainsi que tous les êtres et toutes les choses ;
- 4. Dieu qui use de fortes tentatives éprouve tout le monde ;
- 5. Dieu est omniprésent;
- 6. Dieu parle à travers chaque individu;
- 7. Tout homme est héritier des attributions de Dieu le Père ;
- 8. Toute femme est la troisième personne de la Sainte Trinité ;
- 9. Tout homme a la charge naturelle d'apporter les enfants à naître ;
- 10. Toute femme a la charge naturelle de donner naissance aux enfants ;
- 11. Tout homme est Dieu;
- 12. Tout homme mérite le respect absolu.

Les douze injonctions de l'Église mbidiste sont :

1. Ne déclame point le nom de Dieu à propos de tout et de rien ;

^{49.} Mbayi Kazadi Ilunga Mbidi refusa le prénom de « Pius » en raison de son radicalisme envers l'Église catholique.

- 2. Vous communierez avec Dieu chaque jour;
- 3. Ne vouez aucun culte aux esprits;
- 4. Ne vénérez qui que ce soit d'autre en lieu et place de Dieu;
- 5. Ne consommez aucun aliment sans prier au préalable ;
- 6. Ne vous considérez pas plus élevé que votre prochain ;
- 7. Ne dégradez pas votre prochain qui est Dieu autant que vous ;
- 8. Ne commettez point d'adultère et ne désaccordez pas le mariage ;
- 9. Ne causez pas d'agacement ni de nuisance dans le mariage ;
- 10. Ne vous formalisez pas du lot d'adversité;
- 11. Ne délaissez pas votre divinité;
- 12. Ne dissimulez pas votre nature divine⁵⁰.

L'Église du Troisième Testament fut reconnue par l'ordonnance-loi n° 72/002 du 2 janvier 1972 comme Église indépendante.

6.2. ASSOCIATIONS RELIGIEUSES SYNCRÉTIQUES D'OBÉDIENCE PROTESTANTE

6.2.1. NZAMBI WA DINANGA

Le mouvement Nzambi wa Dinanga est la forme évoluée de l'association religieuse Kansenya. Cette association a connu diverses appellations selon les contrées : « Omotamba » chez les Atetela, « Lukusu » chez les Kuba, « Lukoshi-Lupambula⁵¹ » chez les Lulua et « Kansenya » chez les Luba Lubilanji.

Le propagateur de cette association chez les Luba Lubilanji est Kabuya Tshimakinda wa Ngalula qui, lui-même, avait été baptisé chez les presbytériens. Le conflit Luba-Lulua de 1959 lui avait permis d'animer une cellule de Lukoshi-Lupambula chez les Luba Lubilanji. La recherche de l'autonomie de la cellule Étant donné qu'elle se déclare immunisée et protégée contre les dangers mortels, l'association religieuse Kansenya connut l'adhésion de nombreux Luba au cours de la période troublée de la sécession sud-kasaïenne où la famine, les maladies... occasionnèrent une forte mortalité, surtout chez les enfants.

Au cours des années 1967-1968, les adeptes de cette association furent considérés comme des « meurtriers ». Leur culte se tenant la nuit jusqu'à des heures tardives, la rumeur avait, en effet, attribué aux adeptes la pratique de meurtres rituels. Cette version des faits fut tellement popularisée à l'époque qu'elle devint un motif évoqué pour interdire aux enfants les déplacements nocturnes. L'appellation « mwena kansenya » porte dès lors le sens péjoratif de « meurtrier », d'une personne que les enfants devraient éviter (Mukadi Luaba 1989 : 264). Cet état des choses conduisit au changement de la pratique du culte et de la dénomination de l'association, qui devint « Nzambi wa Dinanga ».

La doctrine de l'association religieuse Nzambi wa Dinanga repose sur l'« Amour ». Elle présente un plan de rédemption de l'homme basé sur le caractère de Dieu, qui est essentiellement Amour. Elle est fondée sur deux extraits de la Bible : Jean III : 16 : « Bien aimé, aimons-nous les uns les autres, car l'amour est de Dieu », et I Jean IV : 7-8 : « Qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour ». Elle est construite autour des points ci-après :

- lutter contre la sorcellerie;
- assurer la protection et la guérison contre divers dangers : la foudre, la morsure des serpents, les maladies provoquées par les jeteurs de mauvais sorts;
- la pratique de la polygamie;
- rendre les femmes prolifiques.

par rapport à la structure de Luluabourg conduisit Kabuya Tshimakinda à s'attribuer le titre le plus élevé prévu dans la hiérarchie de l'association religieuse de Lukoshi-Lupambula, le « Kansenya ». Dès lors, la cellule s'appela « Kansenya » et les adeptes les « Beena Kansenya ». Étant donné qu'elle se déclare immunisée et pro-

^{50.} Principes fondamentaux de l'Église du Troisième Testament, Mbujimayi, s.d. pp. 1-5, cité par Mukadi Luaba (1989 : 387-388).

^{51.} L'association religieuse Lukoshi-Lupambula a été signalée chez les Beena Lulua dans les rapports des autorités coloniales belges en 1924 (Mukadi Luaba 1989 : 261).

Cette doctrine recommandait l'utilisation de « *mazaji*⁵² » et de « *mpumbu*⁵³ » comme objets rituels. Ces objets constituent ce qu'on appelle « *kansenya* » ou « *bwanga bwa lubanza* », et « *bwanga bwa ditunga* », respectivement, « fétiche pour protéger le foyer » et « fétiche pour protéger le village ».

Chaque membre de Kansenya possède une pochette contenant des « *mazaji* » à utiliser en des circonstances diverses : avant d'aller en voyage, avant de débuter une activité quelconque, etc. Elles sont saupoudrées en formant une croix (Mukadi Luaba 1989 : 270). Les adeptes portent une ceinture aux reins contenant des « *mazaji* » et prennent soin d'en avoir toujours.

L'organisation de l'Église d'Amour, sous sa forme orthodoxe, donne la hiérarchie de Kansenya, qui comprend les titres suivants :

- Kansenya: le chef de l'association, l'initiateur;
- Dipensa : l'adjoint de Kansenya ;
- Kapambu : le chargé de l'organisation du culte.
 Il est responsable de la section des adeptes au niveau de plusieurs villages ;
- Mpoyi : le responsable d'une cellule des adeptes au niveau d'un village. Il prépare les objets rituels.

6.2.2. NZAMBI WA MALEMBA

L'association religieuse Nzambi wa Malemba émane de la symbiose des doctrines kimbaguiste et kitawaliste.

Dans sa dimension kimbanguiste, c'est la relégation des adeptes kimbanguistes qui a favorisé la propagation de cette association. L'émergence de nouvelles cellules kimbanguistes était signalée presque partout où les relégués s'installaient. Ces cellules prenaient de nouvelles dénominations pour



Une croisade évangélique (Église de réveil) à Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2011.)

^{52.} *Mazaji* ou *muzaji* est une substance poudreuse communément appelée « *musenga* ». Elle est obtenue à partir d'écorces d'arbres. Littéralement, le terme « *muzaji* » désigne les balles du fusil.

^{53.} *Mpumbu* est l'enveloppe du fruit de l'arbre du même nom. Il est constitué d'un mélange médicinal destiné à être goûté par les adeptes.

échapper à la censure opérée par les autorités coloniales belges.

La cellule fondée en 1942 à Idiofa, précisément à Mangai, par le sergent Mata de la Force publique s'appelait « Nzambi na Malembe ». Celle fondée à Oshwe par les relégués kimbanguistes avait le même nom. C'est elle qui deviendra « Nzambi wa Malemba » au Kasaï.

À Bakwanga, le mouvement religieux Nzambi wa Malemba avait été introduit par l'adepte Muenji Bupele. Il avait séjourné à Idiofa et à Oshwe, où il dirigeait une cellule de Nzambi na Malembe à Pumbu Sumbu. Il fut condamné à cause de ses activités et renvoyé dans son territoire d'origine. C'est ainsi qu'il mit sur pied une cellule de Nzambi wa Malemba à Bakwanga en 1947 (Mukadi Luaba 1989 : 283). Mais le mouvement fut dissous par l'arrêté n° 21/314 du 18 novembre 1949 (Mukadi Luaba 1989 : 298).

Quant au kitawala, ou kitawoni, il s'agit d'un mouvement religieux issu de l'association internationale Watch-Tower. Celle-ci s'était infiltrée au Congo belge par deux courants dont l'un avait atteint le sud et l'autre le nord-est de la province du Katanga. La dénomination « kitawala » viendrait d'un mot swahili signifiant « règne », « avènement » ou encore « domination », ou serait la déformation du mot « *Tower* », devenu « tawala », que l'on a fait précéder du préfixe « ki » (Mukadi Luaba 1989 : 284). L'expansion du kitawala au Kasaï fut principalement imputable à la relégation des fidèles.

Symbiose du kimbanguisme et du kitawala dans la formation de la doctrine de Nzambi wa Malemba

Au cours de l'année 1955, Beya Aaron Boniface dirigeait une cellule de ce mouvement à Tshiovo Musongela. Grâce à son camion, il se rendait à maints endroits pour présenter Bankina Simon, qu'il faisait passer pour le prophète Simon Kimbangu ressuscité (Mukadi Luaba 1989 : 288). Après la fuite de Bankina, pour échapper à son arrestation, Kasa Paul se fit appeler « Mukundi », c'est-à-dire le remplaçant de Simon Kimbangu ressuscité. À ce titre, il présida une cellule à Tshiovo, où il fit la déclaration suivante dans ses adresses aux adeptes :

« Les adeptes doivent lutter pour que la religion Nzambi wa Malemba prenne l'extension voulue ; On pourra se libérer finalement de l'esclavagisme auquel les Noirs sont astreints ; Les Blancs devront être chassés, leur temps de domination touche à sa fin ;

Les terres occupées par les Blancs retourneront enfin à leurs propriétaires légitimes ;

Notre Dieu nous aidera dans cette tâche » (Mukadi Luaba 1989: 288).

Paul Kasa demandait à ses adeptes d'abandonner les travaux des champs. Les agents auxiliaires de la colonie, pour leur part, avaient reçu de lui l'ordre de démissionner de leurs postes de service et de vendre leurs biens. Tous devaient se rendre au Bas-Congo pour résider à Nkamba, le village de saint Simon Kimbangu.

Dans le fonctionnement de ce mouvement, Beya Aaron Boniface et Kasa Paul se disputaient la suprématie. Le groupe de Kasa Paul était constitué surtout des « évolués » (instruits), tandis que celui de Beya Aaron Boniface englobait la masse.

En avril 1955, Beya Aaron Boniface se proclama « pape » de Nzambi wa Malemba. Après la reconnaissance officielle de l'Église de Jésus-Christ sur la terre par le Prophète Simon Kimbangu, le 24 décembre 1959, Beya Aaron Boniface fut nommé catéchiste en chef dans la province du Kasaï.

Cependant, le groupe de Paul Kasa se constitua en kimbanguisme indépendant, de plus en plus séparatiste. C'est ce groupe qui est à la base du développement de plusieurs cellules indépendantes de Nzambi wa Malemba au Kasaï-Oriental. Des groupements religieux se développèrent à partir de ce mouvement, surtout chez les Luba Lubilanji.

Citons:

- la Mission prophétique, fondée en 1960 à Kinshasa par Landu Nathanaël et introduite à Mbujimayi en 1963 par Muamba Jean;
- l'Église du Saint-Esprit en Afrique ou Nguza en Afrique, fondée en 1960 à Kinshasa par Mbuta Masamba Essaï et introduite à Mbujimayi en 1963 par Ilunga Emmanuel;
- l'Église spirituelle de Jésus, fondée en 1960 par Kapiamba Kidimba;
- l'Église de Jésus-Christ sur la terre par le Saint-Esprit, fondée en 1961 par Ilunga Kabeya Muamba Mpolondo;
- la Mission prophétique [congolaise], fondée en 1966 par Kalala Ngoie;
- l'Église Progrès du Saint-Esprit, fondée en 1966 par Kazadi Mananga;

- l'Église des Témoins du Christ, fondée en 1965 par Mutombo Lumu Luimpe;
- la Communauté évangélique prophétique au [Congo], fondée en 1966 par Tshimbalanga Makasa;
- l'Église sabbatique du Saint-Esprit, fondée en 1966 par Kalenda Lukoji;
- l'Église unie du Saint-Esprit, fondée en 1966 par Ilunga Tshimpaka ;
- Malemba Makulu, fondée en 1967 par Kayumbi Yakobu ;
- l'Église pentecôtiste fraternelle, fondée en 1967 par Lukusa Shambuyi;
- l'Église Saint-Beloya, fondée en 1969 par Masenga Banza ;
- l'Église sabbatique chrétienne au [Congo], fondée en 1970 par Tshibangu Nyembwe ;
- la Communauté d'élévation, fondée en 1971 par Bondo Munya Lumembela;
- le Chemin du Christ, fondé en 1972 par Badibanga Ndomba;
- l'Église Année chrétienne, fondée en 1972 par Majondu Malu Mimpe;

- l'Église Puissance du Saint-Esprit, fondée en 1974 par Mukuna Ngoma ;
- la Communauté des Églises de Jésus-Christ unifiées, fondée en 1975 par Mbikayi Musongela ;
- l'Inspiration du Saint-Esprit, fondée en 1975 par Mikuna Ndubula ;
- la Vérité du Saint-Esprit, fondée en 1975 par Badibanga Ngoie;
- le Réveil du Saint-Esprit, fondé en 1975 par Nkongolo Kenga;
- l'Église Londa Yezu, fondée en 1976 par Kalonji Dibala;
- la Communauté réformée de Jésus-Christ, fondée en 1977 par Muamba Mubikala;
- l'Église du Progrès au [Congo], fondée en 1977 par Muamba wa Yezu ;
- l'Espérance de la Vie éternelle, fondée en 1979 par Kalombo Tshikala.

Les adeptes de Nzambi wa Malemba n'érigèrent pas de pouvoir central. Les associations religieuses hétérodoxes issues de l'éclatement du mouvement Nzambi wa Malemba à la fin de la période coloniale adoptèrent une structure d'expansion nationale qui



Une Église de réveil à Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2011.)

les rendit compétitives et écarta toute possibilité d'unité (Mukadi Luaba 1989 : 291).

Le syncrétisme du mouvement religieux Nzambi wa Malemba se traduit par plusieurs emprunts :

- aux protestants, ce mouvement religieux emprunte particulièrement les chansons, la libre interprétation de la Bible, etc.;
- aux catholiques, il emprunte un livre *Mikanda* misanto ya évangelio wa Mfumwetu Yezu Kiristo rédigé par monseigneur Auguste De Clercq, l'habillement en soutane, etc.;
- à la mission des Noirs et à l'Armée du Salut, il emprunte le port des képis et d'ex-voto;
- au judaïsme, il emprunte les sacrifices d'animaux (Mukadi Luaba 1989 : 292).

6.2.3. ÉGLISE APOSTOLIQUE AFRICAINE

L'Église apostolique africaine fut fondée au sein de la société Shona en Rhodésie du Sud en 1932 par Muchabaya Ngomberung, connu ordinairement sous le nom de Motema Marange John. Il prit le nom de Motema Marange lorsqu'il succéda à son oncle maternel à la tête du village Marange (Shango Ndjadi 1973 : 34).

Il naquit en 1912 à Mushabayiwa, dans la tribu Shona, au Zimbabwe. Son père s'appelait Momberume, ce qui signifie « taureau » en shona. Fils d'un polygame, John Marange était le troisième fils et le quatrième enfant de la famille Momberume. Il n'alla jamais à l'école et passa toute sa jeunesse dans des fermes agro-pastorales jusqu'au moment où il commença sa mission apostolique. Ce qui peut justifier, dans cette Église, le port pendant la prière d'un bâton semblable à celui du berger.

Cette nouvelle Église n'était pas la bienvenue dans la famille Momberume. L'adhésion de ses frères ainsi que celle des autres membres de sa famille biologique, presque tous adventistes, ne fut pas facile. Il rencontra de multiples difficultés, qu'il put surmonter grâce aux miracles et prodiges qu'il opéra, selon lui, avec l'aide de la puissante main de Jésus-Christ.

La légende veut qu'en 1917, alors qu'il n'avait que 5 ans, il fit sa première rencontre avec Dieu par une vision. Il disparut miraculeusement et réapparut trois jours après. À la question de savoir où il était, il répondit qu'il était au troisième ciel. Depuis ce jour, ses disciples considèrent le troisième ciel comme « le Paradis ».

Né d'une famille d'adventistes du septième jour, John Marange reçut, dans une vision, le « message de Jésus-Christ » qui lui donna pour mission de fonder une Église pour le salut de l'Afrique. Tout commença par le changement de son nom. Il porta désormais le nom de « Yowani Babatizi Mupostori », nom qui



Une Église de réveil à Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2011.)

lui aurait été donné par Jésus-Christ dans une vision. Ce nom se traduit en français par « Jean-Baptiste Apôtre ». Le 13 août 1932, au Zimbabwe, plus précisément dans le village Bosha chez le chef Marange, l'Église apostolique africaine (EAA) vit le jour. C'est à cette époque que le fondateur prit conscience de tout ce qu'il avait vu au troisième ciel lors de sa disparition miraculeuse à l'âge de 5 ans.

Au début, en matière de doctrine, le message de l'Église avait deux volets : la libération de l'Afrique du joug colonial et la seconde venue, ou le retour, de Jésus-Christ sur terre. C'est ainsi que la fin de la colonisation du continent africain signifie pour les fidèles de cette Église, les *bapostolo*, la réussite du premier volet de la mission de leur prophète. Après cela, le deuxième volet, qui est spirituel, prépare l'Église à la seconde venue.

L'Église apostolique africaine fut introduite au Congo belge le 12 mars 1953 par Nawezi [Nawej] Petro, un ancien pasteur, depuis 1932, de l'Église méthodiste à Kayembe Mukulu, dans le territoire de Sandoa. Après avoir fait guérir son épouse Tshibola Marie-Thérèse à Lusaka en Zambie par les adeptes de ce mouvement sans payer de frais, il se convertit et reçut le baptême en 1953.

De retour au Congo, Nawezi Petro continua à fréquenter le culte de l'Église méthodiste. Cependant, il organisait secrètement le culte de l'Église apostolique africaine, pour éviter des ennuis de la part des autorités coloniales. Parmi ses premiers disciples, l'on peut citer, entre autres, un certain Kasongo Pierre et les membres de sa famille, originaires de Beena Tshitolo au Kasaï-Oriental (Mukadi Luaba 1989 : 312).

En 1963, conduit par Musumbu Dibwe, le prophète et fondateur de l'Église en tournée apostolique arriva au Kasaï-Oriental, plus précisément à Mbujimayi, pour célébrer la Sainte Cène. C'est à cette occasion qu'il confirma l'existence de l'Église, qui était jusqu'ici en gestation. La charge de l'Église provinciale fut confiée à Luc Lukusa wa Kwa Mpumbwa, lors d'une cérémonie dans la brousse de Tshipuka, dans le territoire de Tshilenge.

L'entrée de l'Église au Kasaï est cependant, comme décrit plus haut, antérieure à cette date. J. Lemborelle signalait déjà la présence de ce mouvement religieux à Bakwanga, au cours de la période 1953-1956 (Shango Ndjadi 1973 : 58). Cette asso-

ciation avait été interdite par l'arrêté n° 21/149 du 30 novembre 1956 du gouverneur de la province du Kasaï (Bulletin administratif du Congo belge 1956: 2; 144). Aussi l'Église n'obtiendra-t-elle sa personnalité juridique que le 6 mai 1991, pendant la Transition politique sous Mobutu. Celle-ci leur avait en effet été refusée, y compris après l'indépendance, principalement à cause de leur refus doctrinal d'amener les malades aux soins dans les hôpitaux modernes. En lieu et place de produits pharmaceutiques, les fidèles utilisaient de l'eau chaude et de l'huile de palme, accompagnées de la prière dite par un des prophètes. « L'Église apostolique africaine attribuait tout échec de guérison non pas à l'incompétence ou [à l'] impuissance du guérisseur, mais plutôt au manque de foi de la part du malade » (Mukadi Luaba 1989:316).

Dans son statut juridique d'ASBL/EAAC, l'Église promit à l'État congolais de s'investir dans la promotion du développement social par des œuvres philanthropiques et des activités agro-pastorales. Aucune œuvre de ce genre n'est cependant visible au Kasaï-Oriental.

Malgré les mesures répressives prise à son encontre, l'expansion de cette Église fut rapide au Kasaï à l'époque coloniale. Les mesures d'arrestation appliquées furent généralement considérées comme une persécution des *bapostolo*⁵⁴. Ils y comptaient incontestablement, afin d'asseoir leur prestige. À la veille de l'indépendance du Congo, l'influence du parti MNC était grande parmi les *bapostolo* dont l'engagement politique se définissait à travers l'appartenance soit au MNC/L, soit au MNC/K, selon qu'ils étaient kanyok ou luba.

Lorsqu'on parcourt les différents territoires au Kasaï-Oriental, on constate qu'il existe au moins une cellule de l'Église apostolique africaine dans chaque village. Les Luba Lubilanji en constituent la majorité des adeptes. On peut considérer qu'à part une motivation religieuse qui réside dans la recherche du salut éternel, la tolérance de la polygamie ainsi que l'hospitalité que s'offrent les adeptes semblent constituer d'autres raisons d'adhésion. Aussi, étant donné que

 $^{54.\,}Bapostolo$: appellation qui désigne les adeptes de l'Église apostolique africaine.

ces derniers sont essentiellement des commerçants, le fait d'être membre de cette association leur facilite l'accueil auprès des *bapostolo* habitant d'autres contrées (Mukadi Luaba 1989 : 315).

La doctrine, qui se base sur la Bible, prône notamment:

- l'observation du sabbat qui est le septième jour saint de Dieu;
- la pratique de la polygamie, à condition que l'homme soit capable de nourrir, de loger et de vêtir convenablement ses femmes;
- l'obligation de porter les habits spécifiques destinés au service du culte ;
- la fin du monde qui est proche;
- l'interdiction de boire de l'alcool;
- la croyance en Dieu, en Jésus et au Saint-Esprit;
- l'obligation de participer au culte pieds nus ;
- l'obligation de se raser les cheveux en gardant la barbe;
- l'observation de la loi de Dieu concernant les animaux purs que les adeptes peuvent manger;
- l'observation de la loi de Dieu sur les impuretés de l'homme et celles de la femme (Mukadi Luaba 1989 : 305).

Mais cette l'Église est déchirée par une crise qui a engendré une division. La cause majeure en est le problème du leadership. De cette division sont nées plusieurs branches, dont les plus importantes sont : la branche de Musumbu Dibwe qui se dit fidèle à l'enseignement, à la tradition de l'Église et à l'organisation laissée par le prophète et celle de Mambo Noe, le frère de John Marange.

7. LES AUTRES ÉGLISES DE RÉVEIL AU KASAÏ-ORIENTAL

Elles sont des associations confessionnelles sans but lucratif, régies par la loi n° 004/2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique en République démocratique du Congo.

On ne connaît pas le nombre exact des Églises de réveil au Kasaï-Oriental. Il existe un bon nombre de cultes qui s'organisent sans aucune reconnaissance légale. Nombreux sont des groupes de gens, et parfois même tout simplement des familles restreintes, qui organisent des cultes ou des prières dans leurs maisons sans essentiellement dépendre d'une quelconque congrégation religieuse.

Ces Églises ou groupes se recrutent parmi les dissidents des Églises existantes. Il peut s'agir d'une dissidence de l'Église catholique, de l'Église protestante ou d'une autre Église de réveil. Dans la plupart des cas, c'est la dernière catégorie qui prend une ampleur significative. Lors de leurs cérémonies souvent bruyantes, les Églises de réveil promettent des guérisons miracles et fondent leur endoctrinement sur des témoignages à faire rêver (Mukendi wa Meta 2003 : 139). Des thèmes comme l'onction, la prospérité, la semence, la visitation divine, la seconde chance, la seconde gloire, le tremblement de terre, etc. sont les plus développés par les prédicateurs des Églises de réveil (Ngoy Boliya 2003 : 43-63). Ils les développent parfois de manière improvisée, suivant les circonstances et les ambitions des chefs d'Églises (Mukendi wa Meta 2003: 141).

Parlant de la pragmatique de la communication des sectes, Mwenze Chirhulwire Nkingi affirme que la communication des Églises de réveil, en général, est subtile et centrée sur la personne du « pasteur » et non sur le message derrière lequel il est censé se cacher. Elle est bâtie sur quelques techniques de communication, manipulatoires et anesthésiantes, cachées sous un discours sotériologique monotone (Mwenze Chirhulwire Nkingi 2003 : 23-41).

Toutefois, l'effort de ces Églises dans l'encadrement des populations à travers des cultes et d'autres actions sociales est considérable. Certaines ont construit leurs temples. Quelques-unes ont implanté des structures sociales. Mais encore faut-il préciser que les actions de développement restent souvent minimes.

Au Kasaï-Oriental, les Églises revendiquent leur appartenance à l'une ou l'autre des plates-formes suivantes : Église du Christ au Congo, Églises de réveil au Congo, Renouveau charismatique au Congo, etc.

Ci-dessous, un exemple d'une Église de réveil.

7.1. TABERNACLE DE MBUJIMAYI

Le « Message du Temps de la Fin » est entré en République démocratique du Congo avec Mukuna Cipuya wa Kazadi. En 1975, un ressortissant suisse, Alexis Barillier, s'était imposé de traduire, de l'anglais en français, le message du prophète Branham. Il alla visiter la ville de Mbujimayi accompagné de Mukuna Cipuya.

À Mbujimayi, Barillier fut reçu dans la communauté Nzambe Malamu. Il y prêcha le « Message ». Ainsi fut suscité l'intérêt pour la nouvelle doctrine. Il laissa alors aux croyants des brochures contenant des prédications du prophète Branham, après avoir décrété un jeûne de sept jours pour que Dieu leur montre la vraie Église où ils pourraient l'adorer.

La première assemblée du « Message » vit le jour avec l'arrivée, le 11 juin 1976, d'un prédicateur venu de Kinshasa, André Vibidila Mwana Manianga, agent des services postaux en mutation à Mbujimayi. Sa première prédication, il la fit dans le Nzambi wa Malemba où l'avait amené un collègue de service qui y était diacre.

C'est par après qu'il rencontra Léonard Kayumbi Beya, adepte de Nzambe Malamu, qui l'introduisit auprès de Kasonga Kalala à Tshiasasa, où naquit la première cellule, base de la communauté du « Message ». Ce premier groupe était composé d'Élisé Mukeba Badiambuji et de son épouse, de Ciunza Nsapu et de son épouse, de Kasonga Kalala luimême et de son épouse ainsi que d'André Vibidila.

Mais on retient la date du 29 octobre 1976 comme celle de la naissance de l'Assemblée de Mbujimayi. C'est à cette date, en effet, que Vibidila prononça son premier sermon dans la maison d'habitation d'Élisé Mukeba Badiambuji. Les premiers croyants furent baptisés le 31 octobre. Les réunions de la jeune assemblée se tenaient chaque jour ouvrable, de 16 à 20 heures. Et le dimanche étaient organisés deux services, un le matin et l'autre le soir.

Vibidila, qui était seul à prêcher, se prit à céder de temps en temps la chaire à Mukeba Badiambuji, dont la tâche de départ consistait à résumer les sermons de toute la semaine. Puis il s'adjoignit la collaboration de Kayumbi Beya et d'Ilunga Mukubi. En 1980, les rencontres de l'Assemblée eurent lieu chez ce dernier, dans la commune de la Muya. Et dès 1984, elle s'y établit définitivement.

Un différend entre Vibidila et le superviseur national Mukuna Cipuya dans la prédication sur le mariage et le divorce va engendrer un « schisme ».



Le Tabernacle des branhamistes à Mbujimayi. (Photo équipe locale, 2012.)

L'Assemblée de Mbujimayi cessa ainsi de dépendre de Kinshasa et acquit son autonomie. Son premier temple fut fait de nattes. Il n'en devint pas moins le Tabernacle de Mbujimayi.

En 1986, André Vibidila finit par nommer quatre collaborateurs dont le choix était approuvé par l'Église. Ces nouveaux pasteurs étaient Élisé Mukeba, pasteur de Pierre de Faîte Tabernacle, Léonard Kayumbi Beya, pasteur de Zoé Tabernacle, Laurent Pierre Ilunga Mukubi, pasteur de Sunset Tabernacle et Kasonga Mayamba, de Goshen Tabernacle.

Le Tabernacle assurait sa propagande religieuse par des émissions radiotélévisées tenues sur les antennes des stations existant à Mbujimayi.

Le constant afflux de fidèles entraîna une modification du nombre de diacres. Ceux-ci passèrent de cinq, au début, à sept, dix, onze, puis douze. En 2010, ils étaient au nombre de vingt-quatre pour une communauté de dix mille croyants. De même, cette augmentation a nécessité la construction d'un temple plus grand, financé principalement par les croyants eux-mêmes. Mais en dépit de cette participation active des croyants, l'effort de cette Église dans l'encadrement des populations à travers les actions de développement reste minime dans le Kasaï-Oriental.

8. ÉVOLUTION DE L'ISLAM

8.1. L'ISLAM AVANT L'INDÉPENDANCE

Les premiers représentants de la diffusion de l'islam au Congo furent les marchands zanzibarites arrivés au pays dans le milieu du XIX^e siècle. Les musulmans utilisèrent trois voies pour atteindre le Congo:

- la première piste traversait directement le lac Tanganyika vers l'ouest, via Fizi et Kabambare jusqu'à Nyangwe et Kasongo sur le Lualaba;
- la deuxième coupait vers le nord pour joindre les Stanley Falls par Lubutu et Kirundu;
- enfin, la troisième piste contournait le lac Tanganyika par le sud avant de remonter au nord pour traverser les États lunda et luba. Dans cette direction, les musulmans se heur-

tèrent à M'Siri, leurs relations furent purement commerciales⁵⁵.

Au cours de la première période de la pénétration de l'islam dans le bassin du Congo, période dite « passive », ou « swahili-arabe », ou encore « zanzibarite », l'islam n'atteignit pas les Luba Lubilanji. La situation de contact entre Ngongo Leteta et sa suite avec les Luba Lubilanji fut illustrée essentiellement par les razzias et a négligé le prosélytisme religieux qui, d'après Haddad Adna, « exige des conditions de temps et de stabilité qui n'étaient pas réunies à l'époque⁵⁶ ».

L'islam était circonscrit par l'autorité coloniale belge parce que considéré comme élément subversif. Mais il pénétra tout de même au Kasaï, par le biais de l'arrivée des commerçants africains islamisés. Léon Ancieux écrit en 1949 au sujet de l'expansion islamique en Afrique belge que « les Sénégalais constituent un élément particulièrement instable et itinérant du monde musulman centre-africain. [...] Des Sénégalais circulent jusque dans les postes les plus reculés de l'intérieur, des Sénégalais en nombre accru, tous munis d'authentiques passeports français » (Mukadi Luaba 1989 : 244).

Le commerce fut la méthode d'expansion par laquelle l'islam pénétra au Kasaï. Dans la province du Kasaï, un commerçant musulman en provenance d'une colonie française était signalé en 1951 dans le territoire de Bakwanga où il avait un adepte luba, dont le nom n'est pas indiqué. Tous les deux furent arrêtés et déférés au parquet de Kabinda⁵⁷.

Bref, il est apparu qu'au cours de la période coloniale, la pénétration de l'islam au Kasaï fut passive, en raison de la répression appliquée contre son expansion au Congo belge par les autorités coloniales. Les cas de conversion à l'islam découverts par le pouvoir colonial étaient aussitôt poursuivis afin de les étouffer.

^{55.} Ally-Sabu-Du, M. 1973 : 24, cité par Mukadi Luaba (1989 : 240).

^{56.} Haddad, cité par Mukadi Luaba (1989: 243).

^{57.} Extrait du Rapport de la Sûreté du territoire de Bakwanga. 1951. In ADRAT/KGA. Dossier 16/Rapport/Sûreté, p. 8, cité par Mukadi Luaba (1989 : 244).

8.2. L'ISLAM APRÈS L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Officiellement, ce n'est que tardivement que l'islam fut autorisé à exercer librement ses activités sur l'étendue de la République démocratique du Congo, plus précisément en 1968, par l'arrêté départemental n° J20/SG/601/125 du 14 février 1968 (Mukadi Luaba 1989 : 247).

À l'étape de l'État autonome du Sud-Kasaï, grâce à la tolérance du trafic du diamant par l'autorité politique, l'exploitation du diamant fut pratiquée dans tous les villages luba où se trouvait le précieux minerai. C'est au cours de cette période que plusieurs Africains, communément appelés « Bahuza », s'installèrent à Bakwanga pour pratiquer le trafic du diamant. Ils entreprirent des constructions, prirent en mariage des filles luba et intensifièrent l'expansion de l'islam au Kasaï-Oriental. Plusieurs trafiquants luba trouvèrent dans la conversion à l'islam un moyen pour s'assurer la clientèle dans le cadre de leurs activités de trafic du diamant.

Dans ce contexte, une association musulmane se forma au Kasaï-Oriental sous la direction de Kanyama Mukuta Katende. Elle avait une cellule à Tshilenge. Elle fonctionna de manière autonome jusqu'au 17 décembre 1975, date à laquelle l'assemblée générale de l'islam, tenue au lac Munkamba, unifia les associations musulmanes du Kasaï-Oriental avec celles de la région du Kasaï-Occidental. Les deux régions formèrent le BCI (Bureau de coordination islamique), dont le siège est situé au lac Munkamba. Cet organe constitue le Conseil supérieur islamique pour les deux régions (Mukadi Luaba 1989 : 248).

En 1972, les propagateurs luba de l'islam se répartissaient de la manière suivante au Kasaï-Oriental :

- 1. Ville de Mbujimayi : cinq centres animés respectivement par :
 - a. à Dibindi : Kanyama Mustafa, Kalambayi Bisalasala, Tshibangu Shabani, Mukadi Akiba, Musungayi Kabemba et Ntumba Lukunyi,
 - b. à Kanshi : Katolo Tshimena et Bukasa Kankonde,
 - c. à Muya : Nkongolo Mpanda, Kalambayi Kamaje et Kanyama,
 - d. à Diulu : Kasonga Ntambue et Kasonga Ngandu,
 - e. à Bipemba : Bandinebantu Tshimona Malu, Kalenda Kabue Munganga, Ngandu Kasonga Ali et Bukasa Tshibangu ;

- 2. Kabeya-Kamuanga: Kankonde Bululu;
- 3. Tshia-Tshia : Kapamba Bongayi;
- 4.Tshilenge : Musungayi Kabamba, Mufuta Tshiunza, Kabengele Shambuyi, Kashila Mukanda, Kapambu Mubiayi et Kazadi Ntamba ;
- 5. Miabi : Kabamba Kayelbe Ismaël, Kazadi Kapala, Mukendi Akiba et Muanza Mukendi.

À la différence d'autres contrées où l'expansion de l'islam se fit par les conquêtes, la conversion des chefs politiques qui finirent par islamiser leurs peuples, et par les relations commerciales, au Kasaï-Oriental l'expansion de l'islam fut pacifique. Elle se fit par la propagande, la mentalité des musulmans, les œuvres sociales de charité telles que l'assistance aux déshérités et aux orphelins, la lutte contre l'injustice, la conversion de nouveaux adeptes, le mariage entre les musulmans et les non-musulmans, le progrès remarquable de la fondation des mosquées. En rapport avec ce dernier point, il existe actuellement sept mosquées dans tout le Kasaï-Oriental.

Concernant la propagande de l'islam au Kasaï-Oriental, la communauté islamique de Mbujimayi organise chaque année des cultes publics pendant le mois du ramadan. Ensuite, elle anime des émissions radiodiffusées islamiques.

C'est à partir de la mosquée centrale de Dibindi, à Mbujimayi, que s'opéra la création d'autres mosquées sur l'étendue de la ville et du Kasaï-Oriental, et qu'ainsi fut assurée l'expansion de l'islam.

À peine entré, l'islam fit une remarquable progression, marquée par la conversion de nouveaux adeptes. Il arriva aux environs de l'année 1961 à Tshilenge, puis à Mbujimayi. Les adeptes du Kasaï-Oriental s'organisèrent alors en une seule communauté islamique, avec comme premier représentant légal régional Kanyama Moustafa. Son comité installa d'autres comités dans le Kasaï-Oriental. À cela s'ajouta la création des écoles primaires et secondaires, qui bénéficieront de l'agrément de l'État en 1978.

En plus de la congrégation sunnite qui fut à l'origine de l'islamisation, trois autres congrégations s'y ajoutèrent, à savoir des congrégations hanbalite, malikite et chiite. Mais la majorité des adeptes est d'obédience sunnite. En plus de ces quatre congrégations, il en existe d'autres, plus petites et non reconnues par les pouvoirs publics, mais qui exercent leurs activités.